

*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique*

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

*Mémoire préparé en vue de l'obtention
du diplôme de master en sciences financières et comptabilité
Spécialité : Finance d'entreprise*

Thème :

**Analyse et évaluation des organismes
d'appui et d'accompagnement des PME
Algériennes**

ANDI – ANSEJ - FGAR

Présenté par :

LARADI Amir

Encadré par :

Dr AZZAOUI Khaled

Année universitaire : 2019 / 2020

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

*Mémoire préparé en vue de l'obtention
du diplôme de master en sciences financières et comptabilité
Spécialité : Finance d'entreprise*

Thème :

**Analyse et évaluation des organismes
d'appui et d'accompagnement des PME
Algériennes**

ANDI - ANSEJ - FGAR

Présenté par :

LARADI Amir

Encadré par :

Dr AZZAOUI Khaled

Année universitaire : 2019 / 2020

Remerciement

Après avoir rendu grâce à Dieu le Tout Puissant, je tiens à remercier vivement

Si l'élaboration d'une thèse est avant tout un travail de longue haleine avec des moments de doute et de joie, sa réalisation n'aurait pu être accomplie sans le soutien et la confiance que de nombreuses personnes nous ont accordés. On tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à rendre cette aventure possible IL s'agit plus particulièrement de :

Monsieur AZZAOUÏ, mon encadreur, pour ses orientations et ses conseils. Il a su me transmettre sa rigueur et ses connaissances et son expertise. Il fut d'une aide précieuse dans les moments les plus délicats.

*Tous le personnel du cabinet d'audit **PwC Algérie**, qui m'ont aidé pour le succès de mon stage.*

Tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la rédaction de ce mémoire

Dédicace

*En témoignage de ma profonde affection et de ma reconnaissance,
je dédie ce travail :*

À mes chères parant

Que Dieu le Tout Puissant leur procure bonne santé et longue vie.

À toute ma famille

*À ma deuxième famille ELITE la meilleure association pour leurs
motivations et leurs soutiens moraux, particulièrement à **Mr.Hemissi**
le Président de L'association ELITE*

À « WLAD KHALTI » de AIESEC in Benak

À tous ceux qui me connaissent et qui m'ont encouragé de près ou loin

AMIR

Remerciement	
Dédicace	
Sommaire.....	I
Liste des tableaux.....	II
Liste des figures.....	IV
Liste des abréviations.....	V
Liste des annexes.....	VII
Introduction générale.....	A-C
Chapitre 1 : Généralités sur la PME.....	1
Section 1 : Fondements théoriques sur la PME.....	3
Section 2 : Spécificités et rôle économique de la PME.....	11
Section 3 : Sources de financement de la PME.....	21
Chapitre 2 : Environnement des PME en Algérie.....	33
Section 1 : PME dans le contexte Algérien.....	35
Section 2 : Appui et accompagnement des PME en Algérie.....	50
Section 3 : Rôle des PME en développement économique algérien.....	59
Chapitre 3 : Étude et évaluation des organismes d'appui en Algérie.....	70
Section 1 : Présentation des organismes d'appui et d'accompagnement en Algérie.....	72
Section 2 : Présentation des données et la méthode VAR.....	84
Section 3 : Interprétation des résultats.....	91
Conclusion générale.....	109
Bibliographie.....	112
Annexes	
Table des matières	

Liste des tableaux

Num	Tableau	Page
(I.01)	Définition de la PME par la CE	8
(I.02)	Les seuils des critères quantitatifs de la SBA	9
(I.03)	Définition de la PME au Japon	9
(I.04)	Critères de définition des PME en Chine.	10
(II.01)	Définition des PME selon la loi 17-02	36
(II.02)	Évolution de la population globale des PME en Algérie 2002-2019	39
(II.03)	Mouvement des PME 2011-S1 2019	40
(II.04)	Évolution des PME par secteur d'activité (S1 2018/ S1 2019)	41
(II.05)	Typologie des PME	42
(II.06)	Concentration des PME privées (personnes morales) par région	43
(II.07)	Répartition des PME (Personnes morales) par secteur d'activité	44
(II.08)	Professions libérales par secteur d'activité.	45
(II.09)	Répartition des PME publiques par tranche d'effectifs et secteur d'activités	45
(II.10)	Répartition des PME privées par secteur d'activité	46
(II.11)	Évolution de la part de l'emploi par type de PME de 2012-2019	59
(II.12)	Taux de croissance des PME et d'emplois	60
(II.13)	Évolution du PIB et de PIB hors hydrocarbures (valeur en milliard de dinar)	61
(II.14)	Structure (%) de la Production brute (hors hydrocarbures) par secteur juridique	62
(II.15)	Évolution de la VA par secteur juridique HH (2012-2016)	63
(II.16)	Évolution de la valeur ajoutée (2012-2016) en Mds DA	64
(II.17)	Évolution de la balance commerciale sur la période 2011-2018	65
(II.18)	Évolution des importations par groupes de produits (S1/2018 – S1/2019)	66
(II.19)	Principaux produits hors hydrocarbure exportés (S1/2018- S1/2019)	67
(III.01)	Le financement triangulaire (ANSEJ)	73
(III.02)	Le financement mixte (ANSEJ)	74
(III.03)	Projets financés par secteur d'activité (jusqu'à Décembre 2018)	74
(III.04)	Les formes de financement ANGEM	76
(III.05)	Les chiffres clés de ANGEM (jusqu'à 30/06/2020)	78
(III.06)	Le financement triangulaire CNAC	78
(III.07)	Les chiffres clés de CNAC.	78
(III.08)	Activités du FGAR de 2004 jusqu'à 2018	79
(III.09)	Situation globale des garanties par secteur d'activité (au 31/12/2018)	81
(III.10)	Déclaration d'investissement par secteur juridique 2002-2017	82
(III.11)	PIB de l'Algérie : 2005-2018	84
(III.12)	Test de corrélogramme de DZ_PIB au niveau et au différence Première	91
(III.13)	Détermination du nombre de retards des séries.	92
(III.14)	Résultats du test ADF pour la série de DZ_PIB	93
(III.15)	Résultats du test ADF pour la série de D(DZ_PIB)	93

(III.16)	Résultats du test ADF pour la série de D(DZ_PIB,2)	94
(III.17)	Détermination de nombre de retard de la présentation VAR	95
(III.18)	Test d'hétéroscédasticité des résidus	96
(III.19)	Test de normalité des résidus	97
(III.20)	Test d'auto corrélation des résidus	97
(III.21)	Détermination de nombre de retard de la présentation VAR	98
(III.22)	Test d'hétéroscédasticité des résidus	100
(III.23)	Test de normalité des résidus	100
(III.24)	Test d'autocorrélation des résidus	101
(III.25)	Détermination de nombre de retard de la présentation VAR	102
(III.27)	Test d'hétéroscédasticité des résidus	103
(III.28)	Test de normalité des résidus	104
(III.29)	Test d'autocorrélation des résidus	104

Liste des figures

Num	Figure	page
(I.01)	L'approche multicritère de définition de la PME	7
(II.01)	Évolution de la population globale des PME en Algérie 2002-2019	40
(II.02)	Mouvement des PME 2011-S1 2019	41
(II.03)	Typologie des PME	43
(II.04)	Structure et objectifs du programme de mise à niveau algérien	55
(II.05)	Taux de croissance des PME et d'emplois	60
(II.06)	Évolution du PIB et de PIB hors hydrocarbures (valeur en milliard de dinar)	61
(II.07)	Structure (%) de la Production brute (hors hydrocarbures) par secteur juridique	62
(II.08)	Évolution de la VA par secteur juridique HH (2012-2016)	63
(II.09)	Évolution de la balance commerciale sur la période 2011-2018	66
(III.01)	Évolution le PIB de l'Algérie : 2005-2018	84
(III.02)	Population actif et taux de chômage en Algérie 2005-2018	85
(III.03)	Chiffres clés de ANSEJ	86
(III.04)	Chiffres clés de FGAR.	86
(III.05)	Chiffres clés de ANDI.	87

Liste des abréviations :

ADF	Augmented Dickey-Fuller
AFD	Agence Française de Développement
AGI	Autorisations Globales d'Importations
AIC	Le critère d'Akaike
ANDI	Agence National de Développement de l'Investissement
ANDPME	Agence Nationale de Développement de la PME
ANEM	Agence National de l'Emploi
ANGEM	Agence National de Gestion de Micro Crédit
ANSEJ	Agence National de Soutien à l'Emploi de Jeune
AR	Autorégressif
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BTP	Bâtiment Travaux Publique.
BTPH	Société de bâtiments, travaux public et hydraulique
CA	Chiffre d'Affaire
CASNOS	Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés
CE	Commission Européenne
CGCI	Caisse de Garantie des Crédits d'Investissements Pme
CGNC	Code Général de Normalisation Comptable
CMCC	Crédit de Mobilisation des Créances Commerciales
CNAC	Caisse National d'Assurance Chômage
CNAS	Caisse Nationale des Assurances Sociales.
CNCPME	Conseil National Consultatif pour la promotion des PME
CNI	Conseil National de l'Investissement.
DA	Dinard algérienne
DF	Dickey-Fuller
DIPJ	Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes
DS	Differency stationary
DW	La statistique de Durbin Watson
EI	Entreprise Individuelle
EPE	Entreprise Publique Economique
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
FGAR	Fonds De Garantie Des Crédits Aux PME
FMI	Fonds monétaire international
FPCI	Fond de Promotion de la Compétitivité Industrielle
GREPME	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
GTZ	Agence de Coopération Allemande
HH	Hors Hydrocarbures
JB	La statistique de Jarque Bera
LCR	Lettre de Change Relevé
MCO	Moindres carrés ordinaires

MDA	Million de Dinar Algérie
ME	Moyenne Entreprise
OCB	Organismes de Crédit-Bail
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique.
ONS	L'office national des statistiques
ONU	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
PE	Petit Entreprise
PEJ	Programme d'Emploi des Jeunes
PIB	Le produit intérieur brut
PME	Les petites et moyennes entreprises
PMI	les petites et moyennes industries
PNR	Prêt Non Rémunéré
SARL	Société à responsabilité limitée
SBA	Small Business Administration
SC	Le critère de Schwarz
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNC	Société Non Collectif
SPA	Société Par Action
SPM	Secteur Public Marchand
TPE	Très Petite Entreprise
TPI	Très Petite Industrie
TS	Trend stationary
UE	Union Européenne
USD	Dollards des Etats unis
UTA	Unités de travail
VA	Valeur Ajoutée
VAR	vector auto-Regressive

Liste des Annexes :

Num	Annexes
1	Chiffres clés d'emplois en Algérie 2005-2018
2	Chiffres clés de ANSEJ 2005-2018
3	Chiffres clés de FGAR
4	Chiffres clés de ANDI
5	Test de corrélogramme de inv_andi au niveau
6	Test de corrélogramme de inv_ansej au niveau
7	Test de corrélogramme de inv_fgar au niveau
8	Test de corrélogramme de em_andi au niveau
9	Test de corrélogramme de em_ansej au niveau
10	Test de corrélogramme de em_ansej au différence Première
11	Test de corrélogramme de em_fgar au niveau
12	Le test de VAR Lag Order Selection Criteria pour déterminer le Nombre de retard des séries en niveau pour le test ADF
13	Test ADF
14	Le modèle estimé PIB
15	Le modèle estimé emploi.
16	Le modèle estimé emploi et investissement.
17	Tableau des données.

Résumé :

Afin de lutter contre le chômage en Algérie et de construire une économie dirigée vers une économie de marché, la création d'entreprise apparaît comme une solution stratégique performante pour répondre à ce problème. C'est dans ce contexte que le gouvernement Algérien a mis en place de divers dispositifs et organismes, il y a lieu de citer l'ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM, CGCI et FGAR qui sont prises une lourde tâche de soutenir, conseiller et d'accompagner les PME de différentes tailles, dans le but de créer de l'emploi et de la valeur ajoutée dans différents secteurs

De ce fait, le champ de notre travail est consacré sur l'impact exercé par les organismes d'appui et d'accompagnement d'aides à la création et la promotion des PME Algériennes ANDI, ANSEJ et FGAR sur la création de l'emploi et le PIB, sur la période 2005-2018 à travers une modélisation VAR. Les variables à expliquer sont le PIB et l'emploi actif, les variables explicatives sont les montants d'investissement réalisés par les trois organismes et le nombre d'emplois créés à travers ces derniers.

Mots clés : PME, ANDI, ANSEJ, FGAR, PIB, Emploi, VAR

Abstract:

In order to fight against unemployment in Algeria and to build an economy based on market economy, business creation appears as a successful strategic solution. It is in this context that the Algerian government has put in place some various mechanisms and organizations, like : ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM, CGCI and FGAR which are taken a heavy task to support, advise and accompany the SMEs of different sizes, with the aim of creating employment and value added in different sectors.

Therefore, the field of our work is devoted to the impact exerted by the agencies of support and accompaniment of aids to the creation and promotion of Algerian SMEs ANDI, ANSEJ and FGAR on the creation of employment and the GDP, over the period 2005-2018 through VAR modelling. The variables to be explained are GDP and active employment, the explanatory variables are the amounts of investment made by the three organizations and the number of jobs created through them.

Key words: SME, ANDI, ANSEJ, FGAR, GDP, Employment, VAR

Introduction générale

Introduction générale

Les PME ont un rôle fondamental dans la vie socioéconomique des nations. De par leur nombre et leur dynamisme, compte tenu de leur efficacité en matière de croissance économique, notamment dans la création d'emplois et de la valeur ajoutée par leur production, la promotion des PME prend désormais une place importante dans les politiques de développement des pays développés. En Europe, les PME représentent 99 % de l'ensemble des entreprises de l'UE. En 2015, 23 millions de PME ou presque généraient 3,9 milliards d'euros de valeur ajoutée; elles employaient 90 millions de personnes¹.

En Algérie l'intérêt pour la PME a été tardif. Ce n'est que vers la fin des années 80, en conséquence du choc pétrolier de 1986 (qui a plongé le pays dans la plus grande crise économique de son histoire) que l'initiative privée a été enfin libérée. Les autorités algériennes ont compris que le secteur public ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, c'est pourquoi, les bouleversements introduits par la crise ont été favorables à la PME car ils ont obligé l'État à assouplir son intervention et faire une concession pour l'initiative privée. Ce qui a été concrétisé par la création du ministère de la PME en 1992, l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation sur la PME en 2001 par l'instauration d'une multitude de programmes et la création de plusieurs organismes spécialisés à la fois dans l'encouragement, l'aide au financement, l'extension et le développement.

Le secteur des PME a réalisé des améliorations appréciables sur le plan quantitatif, et cela après la nouvelle politique de développement basée sur le secteur de l'industrie et la diversification économique hors hydrocarbures. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale, en matière de production de la valeur ajoutée et de création d'emplois et la réduction de taux de chômage.

La population globale des PME à A la fin du 1er semestre 2019, la population globale des PME s'élève à 1 171 945 entités dont plus de 56% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 244 Entreprises Publiques Économiques (EPE). Le reste est

¹ Site web Parlement européen, <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/63/petites-et-moyennes-entreprises>, consulté le 10/09/2020 à 9h45

composé de personnes physiques (44%), dont 21% de professions libérales et 23% d'activités artisanales¹.

Notre travail a pour objectif d'étudier et évaluer le rôle des organismes d'appui et d'accompagnement dans la promotion des PME Algériennes. Alors notre problématique est formulée comme suit :

« Comment les organismes d'appui et d'accompagnement contribuent-ils à la promotion des PME Algériennes ? »

Cette problématique engendre les sous questions suivantes :

- Est-ce que les PME algériennes jouent leur rôle réel en terme de création de la richesse et de l'emploi?
- De quelle manière les PME participent à la promotion des exportations ?
- Est-ce que les efforts de l'État Algérien en terme de promotion des PME reflètent la situation actuelle de ces dernières ?

Ces questions représentent les principaux axes de notre étude dans laquelle nous tentons de vérifier les hypothèses suivantes :

- **H1** : Les PME jouent un rôle primordial dans la création de la richesse et de l'emploi à travers les investissements et les projets réalisés par ces dernières qui ont permis de créer la valeur ajoutée mais aussi de nouveaux postes d'emploi.
- **H2** : la participation des PME dans la promotion des exportations reste très faible à cause de la dépendance de pays au hydrocarbures.
- **H3** : les efforts de l'État Algérienne en terme de promotion des PME restent faibles vu qu'elle ne reflète pas la situation actuelle de ces dernières en termes qualitatif et quantitatif.

❖ Les objectifs de la recherche

À travers cette recherche, nous allons tenter de concrétiser les objectifs suivants :

- Répondre à la problématique et aux questions secondaires de la recherche ;
- Tester la validité des hypothèses formulées ;

¹ Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, ministère de l'industrie et des mines ; Edition novembre 2019, p74

-
- Présenter les différentes approches théoriques sur la PME ;
 - Étudier les sources et les besoins de financement de ce type d'entreprise ;
 - Analyser l'environnement des PME en Algérie ;
 - Évaluer le rôle économique de la PME ;
 - Exposé les différents organismes d'appui et d'accompagnement de la PME en Algérie ;

❖ Raison et importance de la recherche

Notre choix de ce thème est motivé par son originalité et notre intérêt pour les PME en Algérie vue leur importance économique et leur nombre considérable dans le tissu des entreprises en Algérie. Mais aussi par notre appartenance à la spécialité finance d'entreprise qui nous pousse vers les études relatives au financement des entreprises, soit au niveau microéconomique ou macroéconomique.

Ce travail a pour ambition de décrire et d'évaluer le rôle des organismes d'appui et d'accueil dans leur mission de la promotion des PME algériennes ainsi que leur différent avantage offert aux PME en matière de financement.

❖ Méthodologie et plan de la recherche

Afin d'aborder ce questionnement nous avons suivi une méthodologie appuyée à la fois sur une approche théorique, analytique dans le premier et le deuxième chapitre, et une étude économétrique du lien entre les indicateurs macroéconomiques et les réalisations des organismes d'appui et d'accompagnement en Algérie durant la période allant de 2005 jusqu'à 2018 dans le troisième chapitre, notre étude empirique est basée sur l'approche de séries temporelles.

Notre travail de recherche est partagé sur trois chapitres : le premier chapitre a pour objectif de présenter théoriquement des généralités sur la petite et moyenne entreprise, sa définition et une analyse de son contexte économique. Le deuxième chapitre lui, a pour objectif de présenter et d'analyser l'environnement des PME en Algérie, son rôle et son importance dans l'économie Algérienne. Enfin, dans le troisième chapitre, on optera pour une modélisation économétrique basée sur le modèle VAR pour étudier la relation existante entre les indicateurs macroéconomique et les réalisations des organismes d'appui et d'accompagnement en Algérie.

Chapitre 1 :
Généralités sur la PME

Introduction

La petite et moyenne entreprise est au cœur de l'actualité. Elles font l'objet de sollicitudes intéressées de la part des autorités publiques. Les études relatives à ce type d'entreprise se sont multiples.

Ce chapitre a pour objectif d'élaborer une description et une explication du phénomène de la PME dans les contextes économiques. Les aspects abordés dans ce chapitre sont les approches théoriques relatives à la PME, les caractéristiques permettant de définir la PME et le rôle macro-économique des PME en mettant en avant l'intérêt général, le renouvellement du tissu industriel dans une économie en mutation, l'influence sur l'emploi, l'innovation mais aussi leurs besoins et ressources en matière de financement.

Ce chapitre est divisé en trois (03) sections la première est dédiée aux les fondements théoriques de la PME, la deuxième est consacrée aux spécificités des PME et leurs rôles économiques, et la troisième section du chapitre est destinée aux besoins et sources de financement de ces entreprises.

SECTION 1 : FONDEMENTS THEORIQUES SUR LA PME

Dans cette section on s'intéressera à définir la PME selon les différentes approches ainsi que sa définition dans les différents pays à savoir : celle de l'union européenne, du Japon, des États-Unis et de la Chine.

1. Différentes approches sur la PME

Jusqu'à aujourd'hui, la définition de la PME a fait couler beaucoup d'encre et à l'heure actuelle, il n'existe pas de définition générale de la PME. Toutefois les chercheurs et les spécialistes ont distingué des approches pour la définition de celle-ci. Ainsi, R. Wtterwulge a distingué deux approches de définition de la PME « d'une part, les définitions utilisant les critères qualitatifs également dénommés (critères théoriques, sociologiques ou analytiques) et d'autre part, celles utilisant des critères quantitatifs, appelés aussi (descriptifs) »¹. Pierre André Julien, quant à lui, dans un ouvrage collectif de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (GREPME), a regroupé les critères les plus pertinents des deux approches (quantitative et qualitative) dans une continuité pour en distinguer une approche composite.

1.1. Définition de la PME selon l'approche quantitative

Cette approche repose sur des critères facilement mesurables et apparents, et cela pour faciliter la mise en œuvre de politique de promotion des entreprises par les organismes gouvernementaux, aussi pour permettre aux chercheurs de construire leurs échantillons qui seront étudiés par la suite. Selon cette approche, la définition de la PME se base sur principalement sur trois (3) critères :

- Le nombre de salariés ;
- Chiffre d'affaire ;
- Le capital social.

1.1.1. Selon le nombre de salariés

Le critère d'effectif employé est le critère le plus utilisé par les pays pour classer les entreprises car il s'agit d'un critère pertinent pour déterminer dans quelle catégorie s'inscrit la PME, il est aussi le critère à la base de nombreuses études empiriques concernant ce type d'entreprise. Il couvre le personnel employé à temps plein, à temps partiel ou de manière saisonnière.

¹Wtterwulge. Robert, « la P.M.E : une entreprise humaine », département de Boeck Université, 1998, p14

Le seuil utilisé pour définir la PME varie selon les pays et les secteurs d'activité, ainsi dans la plupart des pays, une PME est avant tout une entreprise employant moins de 250 employés à l'exception du Japon où le seuil est fixé à 300 employés pour certains secteurs d'activité et moins pour d'autres. Aux États-Unis, l'effectif est fixé à 500 employés.

1.1.2. Selon le chiffre d'affaire

Ce critère est souvent combiné avec le premier critère, le chiffre d'affaire est considéré comme le seul critère financier essentiel reflétant l'importance et le poids de l'entreprise.¹ La distinction des PME peut ce fait à travers le chiffre d'affaire par l'évaluation du patrimoine de l'entreprise. Mais ce critère a été critiqué vu qu'il peut être manipulé pour des raisons fiscales aussi il peut être exposé à l'inflation, comme le souligne R.Wtterwulghes² l'insuffisance de ce critère car ce dernier a le désavantage d'être soumis aux fluctuations monétaires (inflation).

1.1.3. Selon le capital social

Le capital social représente la valeur nominale des actions et des parts sociales détenues par les associés, en fonction de leurs apports. Ainsi, le capital constitue bien une dette de l'entreprise envers ses actionnaires, mais cette dette n'est pas exigible³.

Toutefois, cet indicateur ne peut être accessible que si l'entreprise publie son bilan, chose qui n'est pas vérifiée pour toutes les PME, notamment en Algérie.

1.2. Définition de la PME selon l'approche qualitative

Au-delà des critères quantitatifs, il est important de pénétrer la boîte noire selon une approche qualitative pour bien comprendre les spécificités de gestion des PME. Cette approche met l'accent sur les éléments distinctifs qui caractérisent l'entreprise de petite dimension, selon cette approche nous retiendrons les critères suivants :⁴

- La dimension humaine et la qualité de gestion de l'entreprise ;
- Les stratégies et les objectifs de la direction ;

¹Julien. P.A. « les PME bilan et perspective ». Ed Economica, Paris, 1997. p6.

² Wtterwulghes. Robert, Op.cit, 1998

³ Cabane.P, « L'essentiel de la finance à l'usage des managers: Maîtriser les chiffres de l'entreprise » ,2ème édition, 2014, p24

⁴ BOUKROU Aldjia dans : « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, le cas des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en science économique, option : management des entreprises ; université de Tizi-Ouzou, 2011, p17

1.2.1. La dimension humaine et la qualité de gestion de l'entreprise

La PME est définie comme étant « une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, qui est souvent propriétaire et directement lié à la vie de l'entreprise »¹. Selon cette définition la PME est souvent dirigée par le propriétaire qui seul assume la responsabilité de l'entreprise. Aussi le rapport BOLTON repose sur les 3 critères suivant:²

- Le fait que l'entreprise soit dirigée par son (ses) propriétaire(s) d'une manière personnalisée ;
- Une part de marché relativement restreinte ;
- L'indépendance de la société ;

Selon BOLTON la PME n'est pas dirigée par le biais d'une structure managériale formalisée, aussi la PME est une entreprise économique qui ne possède qu'une part relativement petite d'un marché. L'indépendance de la société implique que les filiales des grandes entreprises ne sont pas considérées comme des PME.

1.2.2. Les stratégies et les objectifs de la direction

Les stratégies et les objectifs de la direction sont d'autres critères qualitatifs permettant de cerner la réalité de la PME. Les objectifs dans une PME sont principalement ceux du dirigeant. Ils mettent en jeu différentes combinaisons de buts fondamentaux. L'entrepreneur propriétaire ne fait appel qu'à sa propre expérience lors de la prise et la mise en œuvre des décisions.

Pour ce qui est des objectifs de la direction, ne sont considérées comme PME que les unités dont les objectifs sont la rentabilité et l'indépendance de gestion, qui traduisant le refus de la croissance et le recours aux sources de financement externes dans les unités économiques³.

1.3. La définition de la PME selon l'approche multicritère

L'idée de l'approche globale, multicritères ou composite est d'utiliser les critères les plus pertinents des deux approches précédentes afin de combler leurs lacunes. Cette approche a été proposée par André Julien dans l'ouvrage de la GREPME où l'auteur place les critères

¹ BOUKROU Aldjia. Op.cit., P 16

²Bolton,J.E , report of the committee of inquiry on small firms, cite par Wtterwulghe, R , dans La PME, uneentrepriseshumain, p16

³ Wtterwulghe. Robert, Op.cit, 1998, p17-18

(dimension brute, le secteur d'activité, le contrôle de l'organisation, l'indépendance de l'entreprise, le type de marché sur lequel évolue la PME, la stratégie adoptée et la technologie utilisée) sur des « continua » allant du minimum au maximum. L'ensemble de ces « continua » forme un « continuum ».

En résumé, l'explication de l'approche par continuum est la suivante : ¹

- a) **La dimension brute** : comprend le chiffre d'affaires, le nombre d'employés et le total du bilan. L'entreprise se place de gauche à droite du continua représentant ce critère en fonction de la dimension de celle-ci ;
- b) **Le secteur d'activité** : il va de traditionnel ou à produit pour les consommateurs à gauche (où sont positionnées les très petites entreprises) à secteurs ou à produits secondaires (pour les plus grandes entreprises) ;
- c) **Le type de marché** : les entreprises sont placées de gauche à droite selon leurs degrés d'internationalisation ;
- d) **Le contrôle et l'organisation** : selon le niveau de centralisation et décentralisation de la gestion ;
- e) **La stratégie suivie** : elle est intuitive, de survie et à faible risque à gauche (beaucoup plus tactique que stratégique). Par contre, elle est formalisée et à haut risque à droite.
- f) **La technologie utilisée** : elle est traditionnelle avec une faible innovation à gauche, par ailleurs, de pointe et organisée à droite.

¹ André Julien, GREPME « PME : bilan et perspectives », Les Presses Inter Universitaires, QUEBEC, 1997p.35

2.1. La définition de la PME selon la commission européenne ¹

En raison des divergences des politiques économiques des pays de l'union européenne et des définitions données à la PME, la commission européenne a adopté en 1996 la recommandation 96/280/CE portant sur la définition commune à cette catégorie d'entreprise pour faciliter la mise en œuvre des programmes d'aide aux PME européennes et de promouvoir l'entrepreneuriat. La commission européenne a pris en compte des critères quantitatifs (effectifs, chiffre d'affaires et/ou total du bilan) et l'indépendance financière de l'entreprise. La CE a distingué trois (03) catégories de PME ; la micro-entreprise, la petite entreprise et la moyenne entreprise. Les seuils de cette définition ont été modifiés le 6 mai 2003 par la recommandation 2003/261/CE. Cette nouvelle définition est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Tableau (I.01): Définition de la PME par la CE

<i>Catégories</i>	<i>Effectifs (nombre de salariés)</i>	<i>Chiffre d'affaires annuel en euro</i>	<i>Total du bilan annuel en euro</i>	<i>Autonomie</i>
<i>Micro- entreprise</i>	De 0 à 9	< 2 millions	< 2 millions	25% du capital ou du droit de vote d'une autre entreprise
<i>Petite entreprise</i>	De 1 à 49	< 10 millions	< 10 millions	
<i>Moyenne entreprise</i>	De 50 à 249	< 50 millions	< 43 millions	

Source : annexe 1, Art 2 et alinéa 4 de l'art 3 de la recommandation européenne 2003/261/CE

2.2. La définition de la PME aux États-Unis

La définition de la PME aux États-Unis a été donnée par la Small business administration (SBA) est la plus difficile mais la plus complète. La SBA a utilisé trois critères qualitatifs pour définir la PME et a fixé les seuils pour les critères quantitatifs dans une table standard regroupant des secteurs, des sous-secteurs et toutes les activités économiques.

Selon la SBA, une entreprise doit répondre à ces trois critères pour être considérée comme PME: ²

- Une entreprise à but lucratif ;
- Elle doit être détenue et gérée de façon indépendante ;

¹Art 3 de la recommandation 2003/261/CE concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises, Journal officiel de l'Union européenne N° C (2003) 1422 du 20/05/2003.

²Site officiel de la Small Business Administration. SBA's definition of a Small Business, <http://www.sba.gov/content/what-sbas-definition-small-business-concern>. Consulté le 04/4/2020, à 18h20

- Ne doit pas être dominante dans son secteur d'activité.

Les seuils des critères quantitatifs sont fixés pour chaque activité dans la « Table of Small Business Size Standards » que nous avons résumé dans le tableau (I.02) ci-après, en prenant en compte que les principaux secteurs.

Tableau (I.02) : Les seuils des critères quantitatifs de la SBA

<i>Groupe d'industries</i>	<i>Critères (selon l'industrie)</i>	<i>Intervalles des limites</i>
<i>Commerce de gros</i>	Travailleurs occupés	Moins de 100
<i>Commerce de détail</i>	Recettes maximales annuelles	De 50 à 20 millions de \$, selon les sous-secteurs
<i>Construction</i>	Recettes maximales annuelles	De 07 à 17 millions de \$, selon les sous-secteurs
<i>Manufacture</i>	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 selon les sous-secteurs
<i>Transport</i>	Recettes maximales annuelles	De 1 à 25 millions de \$, selon les sous-secteurs
<i>Extraction</i>	Travailleurs occupés ou Recettes maximales Annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions de \$, selon les sous-secteurs
<i>Agriculture</i>	Recettes maximales annuelles	De 5 à 9 millions de \$, selon les sous-secteurs
<i>Services</i>	Travailleurs occupés ou Recettes maximales Annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions \$ selon les sous-secteurs

Source : WITTERWULGHE Robert ; « LA PME une entreprise humaine » ; édition : De Boeck ; Paris-Bruxelles, 1998, P 26.

2.3. La définition de la PME au Japon

La définition de la PME au Japon s'appuie sur l'effectif et capital/investissement, ces deux critères sont différents selon les secteurs d'activité comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau (I.03): Définition de la PME au Japon

<i>Secteurs d'activité</i>	<i>Nombre d'employés</i>	<i>Capital</i>
<i>Fabrication, construction et transport</i>	Moins de 300 personnes	Moins de 300 millions de Yens
<i>Commerce de gros</i>	Moins de 100 personnes	Moins de 100 millions de Yens
<i>Industrie des services</i>	Moins de 100 personnes	Moins de 50 millions de Yens
<i>Commerce de détail</i>	Moins de 50 personnes	Moins de 50 millions de Yens

Source : OCEDE, Turquie, 1994, p.11

2.4. La définition de la PME en Chine

La définition chinoise de la PME, donnée par le règlement administratif provisoire après le vote d'un texte législatif de l'assemblée nationale ¹ en 2002, est très complexe. Celle-ci regroupe les PME en sept (07) secteurs d'activités combinant trois critères (effectifs, chiffre d'affaires et total de l'actif). Chaque secteur combine deux ou trois critères avec des seuils différents d'un secteur à un autre. La Chine est le seul pays où des entreprises de 3000 employés (secteurs construction et transports) sont considérées comme des PME.

Tableau (I.04): Critères de définition des PME en Chine.

<i>Secteurs</i>	<i>Critères</i>	<i>Petite entreprise</i>	<i>Moyenne entreprise</i>
<i>Industrie</i>	Nombre d'employés	<300	300-2000
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<30	30-300
	Actif en millions de Yuan	<40	40-400
<i>Construction</i>	Nombre d'employés	<600	600-3000
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<30	30-300
	Actif en millions de Yuan	<40	40-400
<i>Commerce de Gros</i>	Nombre d'employés	<100	100-200
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<30	30-300
<i>Commerce de Détail</i>	Nombre d'employés	<100	100-500
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<10	10-150
<i>Transports</i>	Nombre d'employés	<500	500-3000
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<30	30-300
<i>Poste et Transmission</i>	Nombre d'employés	<400	400-1000
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<30	30-300
<i>Logement et Hôtellerie</i>	Nombre d'employés	<400	400-800
	Chiffre d'affaire en millions de Yuan	<30	30-150

Source : Pairault.T, Wang.W, « A propos du financement des PME chinoises » paru en Techniques financières et développement, n°79, p.2.

¹Pairault.T, Wang.W, « A propos du financement des PME chinoises » paru in Techniques financières et développement, n°79, p1.

SECTION 2 : SPÉCIFICITÉS ET ROLE ÉCONOMIQUE DE LA PME.

Dans cette section nous allons développer le contenu de la notion de la PME dans son sens général, de par ses principales caractéristiques et de son importance dans les différents tissus économiques en mettant en avant leurs particularités et spécificités.

1. Les particularités des PME**1.1. Les fondements de la spécificité des PME ¹**

Une théorie de la PME et de son mode de gestion est fondée par PMistes (communauté scientifique spécialisée dans le management des PME, qui comporte plusieurs associations de recherche internationale).

Ces fondements sont les déséconomies d'échelle, de champ et d'expérience, l'analyse traditionnelle économique a permis d'identifier que la recherche de la grande taille était le gage de compétitivité pour les entreprises, ce qui a conduit à expliquer les avantages de la grande entreprise par de nombreux chercheurs qui s'articulent autour de trois concepts : les économies d'échelle, les économies de champ et les économies d'apprentissage. Selon Marchesnay, PMistes français, tous ces arguments peuvent être retournés, car la justification théorique de la PME repose alors sur les trois arguments inverse : les déséconomies d'échelle, les déséconomies de champ et les déséconomies d'expérience.

1.1.1. Les déséconomies d'échelle

L'accroissement de la taille s'accompagne d'une hausse des coûts. L'entreprise rentre alors dans la phase de déséconomies d'échelle (donc la taille devient un facteur de rigidité). L'organisation se bureaucratise, pouvant faire perdre à l'entreprise tous les avantages accumulés. Les problèmes de gestion et d'organisation alourdissent les coûts.

Ce principe des économies d'échelle et des déséconomies d'échelle, semble pertinent pour justifier l'existence de très grandes ou de toutes petites entreprises, les très grandes pour les activités industrielles avec des produits et des technologies banalisés et les très petites ne reposent pas sur la standardisation des produits mais au contraire sur l'originalité de collection, c'est pourquoi les produits sont sensiblement plus chers car les séries de

¹ Olivier Torres, « Les PME », Flammarion, 1999, p15

production sont plus limitées (produit de qualité et moins banal). On trouve le secteur de service qui est en situation des déséconomies d'échelle.¹

Une autre explication réside dans les évolutions des technologies de production telles que l'informatique ou l'automatisation, qui ont considérablement réduit le rôle des économies d'échelle.

1.1.2. Les déséconomies de champ²

Une autre légitimation de la grande taille repose sur les économies de champ, c'est-à-dire les avantages liés à la diversification, les grandes entreprises diversifiées auront un avantage décisif comparativement aux PME mono-productrices. En effet, le fait d'élargir la gamme de produits, la grande entreprise accroît sa notoriété, réalise des synergies et étale mieux ses charges fixes indirectes. En revanche, la diversification joue un rôle d'amortisseur de risques c'est-à-dire un groupe peut abandonner progressivement une activité qu'il jugera en déclin et se repositionner sur les activités à forte connaissances. La pérennité de l'ensemble est assurée grâce à cette gestion équilibrée du portefeuille d'activités. L'avenir de L'entreprise spécialisée, dépend exclusivement d'une seule activité, où le marché, ou bien, le produit peut décliner avec le temps.

Tous ces arguments peuvent être retournés, en considérant que la spécialisation peut être un atout pour l'entreprise. En effet, l'entreprise spécialisée connaît mieux son métier sur lequel elle peut focaliser toute son énergie et son attention pour l'amélioration constante de son activité. En outre, la diversification au contraire peut conduire l'entreprise à se disperser et à s'engager dans des voies qu'elle ne maîtrise plus, et qui sera la conséquence de la perte d'identité.

La forte spécialisation dans des créneaux étroits peut être considérée comme la base de la compétitivité de certaines PME. Cette spécialisation peut limiter les conflits concurrentiels et assurer à l'entreprise une situation de quasi-monopole, en prenant l'exemple les PME du club des n°1 mondiaux qui sont des entreprises dont l'avantage compétitif repose souvent sur une forte adéquation entre une technologie pointue et des besoins spécifiques sur une base mondiale. La spécialisation devient donc un gage d'efficacité pour les entreprises qui s'inscrivent dans un domaine d'activité précis.

¹ Olivier Torres, Op.cit,1999, p15

² Idem, p16

1.1.3. Les déséconomies d'expérience ¹

Comme troisième légitimation de la grande taille des entreprises, nous trouvons les économies d'expérience. La théorie de l'effet d'expérience stipule que le coût de production d'un produit décroît de façon constante à chaque doublement de la production cumulée (Olivier Torrès). La répétition d'une tâche permet de diminuer le temps nécessaire à son accomplissement. Cette forte accumulation et la durée permet à l'entreprise de bénéficier d'économie d'apprentissage (courbe d'apprentissage).

L'effet d'expérience est conditionné par le maintien d'un environnement stable, ce qui signifie que l'effet d'expérience n'est un atout que si cette condition est présente. Lorsque l'environnement devient instable, le levier déterminant de l'efficacité de l'entreprise sera l'expérimentation. Le renouvellement dans des activités innovantes, un fonctionnement décentralisé et moins formalisé avec un personnel polyvalent, c'est les caractéristiques qui sont propres à la PME dont l'avantage est de s'adapter à des contextes en évolution ce qui lui permet une meilleure résistance à la crise que les grandes entreprises.

L'analyse précédente peut être utile pour spécifier les principales particularités de cette catégorie d'entreprise qui découlent sur les points suivants :²

- La centralisation sinon la personnalisation de la gestion ; ce qui explique un processus de décision souvent simple et rapide c'est-à-dire que le dirigeant contrôle le développement de son entreprise ;
- La faible spécialisation du travail, au point que, d'un côté la direction remplit plusieurs tâches de direction et parfois d'opération et d'autre part les employés sont souvent polyvalents ;
- Un processus de décision fonctionnant le plus souvent selon le schéma : intuition-décision-action ce qui fait que la stratégie est avant tout implicite et très souple ;
- Un système d'information interne peu complexe permettant une diffusion rapide ascendante et descendante entre la direction et les employés ;
- Un système d'information externe simple dû à un marché relativement proche ;
- La recherche d'un environnement stable malgré l'accélération du changement ce qui explique le peu de poids qu'à le PME sur son environnement ;

¹ Olivier Torres, Op.cit,1999, p16

²Julien D.A.Marchesnay M, la petite entreprise : principes d'économie et de gestion ; Edition Vuibert, Paris, 1988, p 57.

- La petite et moyenne entreprise crée peu, ou pas de barrière à l'entrée ou à la sortie ce qui permet l'arrivée de nouveaux entrepreneurs et la disparition des entreprises inefficaces et explique les hauts taux de création et de disparition, cela veut dire que la petite entreprise est fondamentalement liée à l'idée du marché et de la concurrence à l'opposé des marchés monopolistiques et oligopolistiques des grandes entreprises ;
- « L'implantation d'un organigramme peut constituer un facteur de dénaturation de la PME ; il croit avec la taille de l'entreprise »¹. En effet, les PME qui ciblent la clientèle directe (commerçants et particuliers) et interviennent directement sur le marché ou le niveau de formalisation et relativement faible ;
- Les PME qui ciblent le marché local ont des structures organisationnelles faiblement élaborées, par contre, plus le marché s'élargit (national ou international), plus la formalisation devient importante, cela veut dire que la formalisation de l'organisation devient un impératif d'efficacité et d'efficience pour faire face au marché.

2. Les forces et faiblesse des PME

L'importance de la PME vient du fait qu'elle est dotée d'un certain nombre d'atouts et d'avantages irremplaçables, d'autant plus que ces qualités sont inexistantes chez les grandes entreprises. Néanmoins, à cause de sa petite taille, la PME est confrontée à plusieurs difficultés qui sont à l'origine de sa faiblesse.

Dans ce qui suit, nous allons essayer de mettre le point sur les plus importantes forces et faiblesses des PME.

2.1. Les forces des PME

Certaines entreprises déclinent mais beaucoup d'entre elles résistent de manière assez remarquable. Ceci peut être expliqué par les deux compétences suivantes :

- **La flexibilité:**² s'apprécie d'abord au regard des décisions à prendre, on dira que l'on a une certaine flexibilité dans l'utilisation des ressources dont on dispose et dans les fins que l'on se propose lorsque plusieurs solutions sont possibles : cela implique que notre système de décision a plus de variétés que le système de référence.

¹Abdou.A. Boucherf K. PME et processus de formalisation des fonctions organisationnelles dans entrepreneurs et PME- approches Algéro-Françaises-, p 113.

²Julien D.A.Marchesnay M, Op.cit, 1988, P 32.

- **L'interactivité** :¹ selon les rapports d'Olivier Williamson au cours des années 80, l'interactivité est présentée comme une voie stratégique, découlant d'une spécialisation dans la « chaîne de valeurs » pour l'entreprise.
 - Elles sont considérées comme une cellule de richesse ;
 - Une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, d'absorption de chômage, etc. ;
 - Leurs coûts salariaux sont beaucoup moins élevés que dans les grandes entreprises, elles ont pu amortir les effets de crise au cours des dernières années ;
 - Dans la mesure où la petite entreprise recherche naturellement la flexibilité, le recours à la productique serait donc approprié (absorption du progrès technique) ;
 - Les PME sont plus innovatrices dans le secteur de la « High Tech ».

On peut également énumérer de nombreux points forts de cette forme d'entreprise comme suit :²

- Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise. Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ses coûts soient absorbés par les ventes futures ;
- Le caractère plus direct et plus flexible du management de la PME lui permet une adaptation de travail à chaque personnalité. Le travailleur est susceptible de remplir plusieurs rôles, et de varier ses occupations. Il peut ainsi se former et élargir son expérience ;
- Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.
- Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une grande entreprise. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une grande entreprise en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions ;
- Le fait que la PME soit moins bureaucratique que la grande entreprise, lui permet de s'adapter plus facilement aux changements du marché, de l'environnement extérieur.

¹Julien D.A.Marchesnay, Op.cit.,1988, p33.

²Nathalie DUFFAL, Isabelle DUVAL, « ECONOMIE D'ENTREPRISE : LA STRATEGIE DES PME », 2005, p2.

- La fluidité de la circulation de l'information : le nombre réduit des employés de la PME, rend la communication entre ses dirigeants très fluides, augmentant ainsi les potentialités de concertation, de réactivité et de l'adaptation aux changements de l'environnement.
- La concentration de l'effort : en général, la PME n'a qu'un marché ou un segment de marché qu'elle peut maîtriser, ce qui lui donne en permanence une vision nette de son évolution et lui permet de réaliser la meilleure adéquation produit / marché.

2.2. Les faiblesses des PME

En plus du fait que les grandes entreprises disposent d'avantage de compétitivité et bénéficient des économies d'échelles, les PME ont à faire face à des faiblesses spécifiques que l'on peut résumer dans les points suivants :

2.2.1. Problèmes liés à la taille

La taille de la PME peut aussi être un handicap. En effet, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit. La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.¹

2.2.2. Les difficultés financières

À cause de son caractère familial, et des réticences des établissements financiers à leur prêter de l'argent, les PME ont souvent des difficultés à trouver des capitaux tant pour leur démarrage que pour leur croissance. En effet, les PME éprouvent des difficultés à accéder aux crédits bancaires, en raison du faible niveau de fonds propres, le risque élevé et l'absence de garanties présentées aux banquiers. Ces derniers refusent le plus souvent de financer ce type d'entreprises.

De plus, l'absence d'un marché financier dynamique fait que les grandes entreprises drainent la majorité des ressources des banques. D'autant plus que les formules de financement adaptées aux PME ne sont pas à la hauteur.²

¹Nathalie DUFFAL, Isabelle DUVAL Op.cit., p3.

²<http://blog.wikimemoires.com/2011/03/faiblesses-de-la-pme-petite-et-moyenne-entreprise/>, consulté le 11/4/2020 à 16h55

2.2.3. Le problème de gestion

Le problème de gestion est répondu dans la quasi-totalité des pays en voie de développement. La PME est gérée par son propriétaire dans la plus parts des cas, hors, ce propriétaire n'est pas forcément quelqu'un de compétent, ou quelqu'un qui a une bonne formation, et même s'il l'était, il ne peut pas à lui seul diriger toute l'entreprise, c'à-d, assurer à la fois l'administration, le marketing, les recherches, le financement...etc.

La plupart des défaillances vécues par les PME résultent de la négligence de nouvelles techniques de gestions mises à leur disposition. La centralisation des pouvoirs limite largement l'expansion et même la survie de l'entreprise.¹

2.2.4. Problèmes liés aux nouvelles technologies

Robert Wtterwulge a cité un point faible qui concerne l'adoption des nouvelles technologies par les PME ; « Les PME sont défavorisées dans l'accès aux nouvelles technologies à cause des imperfections de marché auxquelles elles sont confrontées. Le cloisonnement du marché financier, l'information imparfaite sur le marché de nouvelles technologies, la faible mobilité du facteur humain,... ainsi que le coût du traitement de l'information par les nouvelles technologies constituent une série de freins pour ces entreprises.² »

2.2.5. Autre difficultés

Les PME éprouvent des difficultés à élargir leur marché, elles restent cantonnées dans les marchés locaux, soit à cause de l'insuffisance de leurs moyens, soit pour assurer le contrôle des marchés.

En plus des difficultés financières et des problèmes de gestion, les PME font face à une insuffisance de personnel qualifié (ingénieurs et chercheurs surtout) capable au sein de l'entreprise de suivre ou initier une recherche industrielle. Et une mauvaise connaissance du marché de l'entreprise ou de son évolution future.³

¹<http://blog.wikimemoires.com/2011/03/faiblesses-de-la-pme-petite-et-moyenne-entreprise/>, consulté le 11/4/2020 à 17h01

²R. WITTERWULGHE, op.cit., 1998, p119.

³J. LACHMANN, « Financer l'innovation des PME », Ed Economica, paris, 1996, p22.

La PME est confrontée à des difficultés qui mettent leur pérennité en danger, ces difficultés peuvent être résumées en ce qui suit :¹

- Une capitalisation insuffisante qui ne leur permet ni de financer leurs activités, ni d'être éligibles à des crédits bancaires ;
- L'absence de règles de gestion, ce qui compromet leur compétitivité et dissuade les banques de leur accorder des financements ;
- Une culture de fermeture sur l'expertise externe et les partenariats possibles, favorisée sans doute par une culture de l'autarcie due à leur structure familiale voire unipersonnelle ;
- La difficulté à pérenniser leur existence au cours du processus de succession ou de transmission. Pour peu que le fondateur, qui cumule à la fois le statut d'actionnaire unique ou principal et le rôle de manager disposant de tout le pouvoir décisionnel, décède ou doive prendre sa retraite, c'est toute l'entreprise qui est perturbée
- La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.
- En cas de développement, la PME peut rencontrer des rigidités au changement. Dans une PME, les salariés ont des évolutions de carrière (verticales et horizontales) moins importantes que dans les grandes entreprises. Un changement pourrait les conduire à assumer de nouvelles fonctions pour lesquelles ils ne sont pas formés et ainsi modifier le climat social.

3. Le rôle des PME dans le développement économique

Si les grandes entreprises occupent une place importante dans le système économique, les PME n'ont guère un rôle moins important.

Les petites et moyennes entreprises (PME) forment l'armature de toutes les économies et sont une source essentielle de croissance économique, de dynamisme et de flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement.

Les pays développés voient en la PME un complément important à la grande entreprise et une source de création d'emploi. Les pays sous-développés y voient un outil efficace de développement industriel taillé à leur mesure.¹

¹Code algérien de gouvernance d'entreprise, version finale, 04/01/2009, p13.

Les PME jouent un rôle important dans la mise sur le marché de techniques ou de produits innovants, et aussi dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations. Pour R. WITTERWULGHE « La petite dimension semble particulièrement apte à contribuer à la création d'emplois et à diffuser les progrès technologiques. Elle renouvelle aussi le tissu industriel »².

Les PME jouent un rôle important dans le monde entier, qui réside particulièrement dans les avantages politiques, économiques et sociaux qui témoignent de son importance dans sa contribution au développement local.

3.1. Sur le plan politique

L'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération d'entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins des pays.

3.2. Sur le plan économique³

Les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique ainsi que dans le développement régional et local, elles constituent la force motrices de développement dans la plupart des pays du monde et un axe crucial de la lutte contre la pauvreté.

La création des PME favorise particulièrement la diversification de la structure industrielle, en même temps qu'elle aide à exploiter des ressources inutilisées recelant ainsi la formation de capitaux. Les PME sont donc les centres de développement de la main d'œuvre et de l'esprit de création des entreprises.

3.3. Sur le plan social⁴

Il est important d'avoir des PME dynamiques qui œuvrent pour la création de l'emploi, l'augmentation de la compétitivité, la restructuration et la redynamisation des économies ainsi que pour la lutte contre la pauvreté. En plus de sa contribution à la création de richesses, la PME joue un rôle important dans la résorption du chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi, elles favorisent aussi la répartition des richesses entre différentes couches de la population.

¹F. MERZOUK, « PME et compétitivité en Algérie », Université de Bouira – Algérie. 2009, p279

²R. WITTERWULGHE, op.cit., 1998, p99.

³ Synthèse de l'OCDE, « Les petites et moyennes entreprises : force local, action mondiale », Juin 2000.

⁴ 2eme Conférence de l'OCDE des ministres charge des PME.

3.4. La participation à l'innovation

Un autre indicateur du rôle économique de la PME est celui de sa participation au processus de création et d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles.¹ En 2005, plus de 99% des entreprises au Japon étaient des PME, le nombre de personnes qui y étaient embauchées dépassait les 70% de l'emploi industriel, et elles dépassaient les grandes entreprises dans la valeur ajoutée annuelle².

Les PME représentent plus de 99% du total des entreprises en Chine, elles génèrent plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB), selon les données officielles du gouvernement chinois³.

En France en 2005, les PME représentaient 66 % de l'emploi marchand (11 millions sur 16 millions de personnes occupées dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, dont 9 millions pour les seules PME indépendantes) et 56 % de la valeur ajoutée marchande⁴.

¹ R. WITTERWULGHE, op. cit., 1998, p109.

² Osamu Tsukahara, "Recent Development in SME Finance in Japan", Japan Finance Corporation for Small and Medium Enterprise, 2005, p2.

³ Marie-Christine Chalus-Sauvannet, « Etude de la veille stratégique dans des PME Chinoise », Université Grenoble 2, IUT de Valence, p7

⁴ G.Chertok, P-A de Malleray, P. Pouletty, « Le financement des PME », La Documentation française. Paris, 2009, p11.

SECTION 3 : SOURCES DE FINANCEMENT DE LA PME

Le but de cette section est de mettre en lumière l'accès au financement pour les PME, notamment l'emprunt bancaire. Pour ce faire, il est procédé, tout d'abord, à un rappel théorique des besoins de financement des entreprises, ensuite, à la présentation des principales sources de financement offertes pour les PME.

1. Les besoins de financement des PME

Les PME, et comme tout autres entreprise, ont des besoins de financement pour leurs activités, qui consistent principalement des besoins financiers pour le cycle d'investissement, le cycle d'exploitation et les besoins en matière d'innovation. Ces besoins se diffèrent selon la taille de l'entreprise et selon le secteur d'activité ce qui rend l'accès aux ressources financières est inégal entre les PME et les grandes entreprises¹.

1.1. Les besoins de financement liés à l'investissement ²

Le cycle d'investissement est défini comme l'ensemble des « opérations relatives à l'acquisition ou à la création de moyens de production incorporels (brevets, fonds commercial...), corporels (terrain, construction, matériel de transport, etc.), ou financiers (titres de participation, etc.). Il englobe également la partie immobilisée de l'actif de roulement (stock, créances, etc.) »

En effet, les investissements nécessitent des ressources financières importantes et stables, ils sont caractérisés par leur longue durée, qui commence avec l'achat initial et se termine avec la cession ou la mise au rebut de l'actif concerné.

La décision d'investissement dépend du montant à investir et des bénéfices espérés, bien que, ni les gains, ni les coûts ne sont sûrs. Ainsi, il existe des plusieurs critères financiers, liées à la prise de décision concernant les projets d'investissement, couramment utilisés (la valeur actuelle nette, l'indice de profitabilité, le délai de récupération du capital, le taux de rentabilité interne)

¹Nadine Levratto, « Les PME: Définition, rôle économique et politiques publiques »,2009, p101

²Fadoua Anairi et Saïd Radi, « Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie »,European Scientific Journal ,Septembre 2017,p319

1.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation ¹

Le cycle d'exploitation correspond à « l'ensemble des opérations successives qui vont de l'acquisition des éléments de départ (matières premières, marchandises...) jusqu'à l'encaissement du prix de vente des produits (ou services) vendus »

La durée du cycle d'exploitation varie d'une entreprise à l'autre dépendamment de son activité. Ainsi « Une entreprise d'import-export ou une entreprise de négociation international ont un cycle très simplifié qui se traduit par les seules étapes d'achat / revente, d'une part, encaissement, d'autre part. Un groupe de distribution assume la totalité du cycle, hormis la fonction de production. Enfin, un groupe industriel suit la totalité du cycle, en le complexifiant parfois par l'ajout de production d'en-cours et de stockages intermédiaires »

Le besoin de financement dépend de la longueur du cycle d'exploitation (Est en forte relation avec la durée d'écoulement des stocks, la durée des délais de paiements accordée aux clients, la durée du processus de production, les délais obtenus des fournisseurs et l'évolution (tel que des salaires ainsi que les charges sociales...)).

Ainsi, la différence entre les besoins, liés aux stocks et aux clients, et les ressources, liées aux fournisseurs, constitue le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).

Toute entreprise, indépendamment de sa structure financière et de sa performance, peut rencontrer des difficultés temporaires de financement de son besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE). Dans ce cas, elle a la possibilité de contracter des crédits à court terme appelés également « crédits de fonctionnement » ou « crédits d'exploitation » qu'on détaillera par la suite.

1.3. Les besoins de financement liés à l'innovation ²

La concurrence acharnée entre les entreprises pousse ces dernières à innover afin d'offrir de nouveaux produits et services de haute valeur ajoutée. Boldrini (2008) avance que plusieurs entreprises comptent sur la créativité et l'innovation pour survivre sur un marché en pleines mutations et en forte concurrence.

Cependant, ces entreprises innovantes trouvent des difficultés énormes en matière de financement, pour Allégret & Baudry (1996) « les investissements qui ne peuvent faire l'objet d'une procédure de sécurisation en raison de leur spécificité et ceux qui ne peuvent en une

¹Fadoua Anairi et Saïd Radi, Op.cit., p320

²Idem, p320

contrepartie matérielle rapide, tendent à trouver des conditions de financement plus difficiles. Au premier chef de ces investissements se trouvent les processus innovants ».

Ces difficultés que rencontrent les entrepreneurs dans le cadre de leurs processus d'innovation sont dues essentiellement à la nature des projets innovants qui sont plus risqués et coûteux que les projets normaux. Pour ces raisons les banques se montrent circonspectes, parfois réticentes dans l'octroi des financements, ce qui pousse décidément les entrepreneurs à chercher d'autres modes de financement plus adaptés en particulier le capital-risque.

2. Les sources de financement internes

Au sens large, les fonds propres représentent un ensemble de ressources financières diversifiées, ils sont des capitaux risqués dont les caractéristiques sont précisées par le droit et la comptabilité.

On va essayer d'étudier les différents moyens de financement internes.

2.1. L'autofinancement

L'autofinancement est l'ensemble des ressources nouvelles engendrées par l'activité de l'entreprise et conservées durablement par celle-ci pour financer ses opérations à venir. Il est parfois appelé le résultat brut ou profit brut, toutefois pour lever toute l'ambiguïté que suscite le mot résultat. E.CHOHEN¹ propose la définition suivante « l'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'entreprise sur son activité propre et conservé par elle pour financer son développement futur ».

Selon le code général de normalisation comptable (C.G.N.C), l'autofinancement constitue « le surplus monétaire (ressource) généré par l'entreprise et conservé durablement pour assurer le financement de ses activités ». En fait, il s'agit de financer des projets de l'entreprise en décidant la mise en réserve d'une partie ou de la totalité des bénéfices. L'autofinancement représente la différence entre la capacité d'autofinancement et les dividendes distribués au cours de l'exercice².

2.2. Les cessions d'actif immobilisé

Il s'agit d'opérations de désinvestissement, la plus-value de cession après impôt constitue également une ressource de financement interne obtenue suite à la cession des actifs

¹ E.Coéhen, « Gestion financière et développement financière », édition 1991, p194

² Fadoua Anairi et Saïd Radi, Op.cit., p321

immobilisés de l'entreprise. Cette cession qui peut être le résultat d'une réorientation stratégique de certaines activités ou tout simplement de renouvellement d'immobilisation.

Cependant, « les cessions ne peuvent constituer une ressource récurrente significative sans que l'on se pose la question de la pérennité de l'entreprise (risque de liquidation) »¹.

En effet, alléger l'actif immobilisé doit être une démarche systématique, non seulement parce que cela procure des nouvelles ressources pour s'adapter et répondre aux besoins du marché, mais aussi pour améliorer sa rentabilité économique, améliorer le taux de rotation de l'actif.

2.3. Les sessions bail (lease-back)

Appelées également (cession-location), sont des opérations consistant pour une entreprise à céder des biens immobiliers (usine, siège social) ou des biens d'équipement (matériel) à une société de crédit-bail pour lui relouer ensuite. Cette opération permet à l'entreprise cédante de se procurer des capitaux pour financer des projets d'investissement, cependant, elle l'oblige à s'engager envers l'acquéreur sur la durée de la location et le montant des loyers.²

2.4. L'augmentation de capital³

L'augmentation du capital constitue une création de nouvelles actions achetées par des actionnaires déjà présents dans l'entreprise ou bien par de nouveaux actionnaires. Lorsque les fonds supplémentaires sont apportés par de nouveaux actionnaires, cela signifie l'ouverture du capital et donc un partage de pouvoir et de bénéfices avec les nouveaux souscripteurs.

Cependant, contrairement aux sociétés cotées en bourse où l'augmentation du capital est ouverte. Au niveau des PME, elle est généralement fermée, étant donné que « les actionnaires majoritaires sont souvent soucieux de la préservation de leur indépendance et de leur contrôle ».

¹ Cabane.P, Op.cit, 2014, p214

² Idem, p217

³ Fadoua Anairi et Saïd Radi Op.cit., p322

Il existe plusieurs modalités d'augmentation du capital ¹ :

2.4.1. L'augmentation de capital par apports en numéraire

C'est la forme la plus intéressante puisqu'elle est la seule qui procure à l'entreprise de nouvelles sources financières. Elle permet d'augmenter le fonds de roulement par des apports en trésorerie et d'assurer une certaine autonomie financière.

2.4.2. L'augmentation de capital par apports en nature

Il s'agit d'apport d'actifs en nature sous forme d'immobilisations incorporelles (brevets, apports en industrie ...), d'immobilisations corporelles, financières ou d'actifs circulant (créances clients, stocks). En contrepartie de l'inscription des actifs au bilan. C'est une modalité observée surtout à l'occasion d'opérations de croissance externe : absorption, fusion, etc. L'augmentation de capital en nature permet de renforcer les fonds propres de l'entreprise sans impact sur la trésorerie, elle améliore ainsi son ratio d'endettement.

2.4.3. L'augmentation de capital par incorporation de réserves

L'entreprise augmente son capital en intégrant les réserves accumulées majorées le cas échéant du résultat de l'exercice, du report à nouveau et des primes d'émissions antérieures. Cette forme d'augmentation de capital n'ajoute aucune liquidité à l'entreprise sauf qu'elle permet de communiquer les performances de la société auprès d'un public élargi.

2.4.4. L'augmentation de capital par conversion de dettes

Il s'agit d'une conversion de dettes des créanciers de l'entreprise en actions afin de réduire son endettement tout en s'engageant sur un futur meilleur. Cette modalité permet de convertir certains bailleurs de fonds du statut de créancier à celui d'actionnaire. Notons qu'aucune amélioration en trésorerie n'est constatable suite à l'augmentation de capital par la conversion de dettes.

3. Les sources de financement externe

Le financement externe représente une nécessité de financement avec les capitaux propres. Le financement externe peut être sous forme d'emprunts bancaires en recourant aux établissements de crédit, ou sous forme d'emprunts à travers l'émission de titres obligataires sur le marché financier.

¹ Fadoua Anairi et Saïd Radi Op.cit, p322-323

3.1. Le financement bancaire

En plus de leurs sources internes, les PME peuvent se financer également en recourant à la banque. Cependant, le recours à l'emprunt bancaire est en forte relation avec la capacité de remboursement et d'endettement et le risque encouru par le prêteur.

On distingue généralement deux grandes catégories de crédits bancaires¹:

3.1.1. Le crédit à moyen et long terme

Le crédit à moyen terme est destiné au financement des investissements de différentes natures. Il est qualifié d'une durée comprise entre 2 à 7 ans, quant au crédit à long terme il est d'une durée comprise entre 7 et 20 ans, et il sert à financer les investissements de longue durée.

Ce type de crédit permet le financement du haut de bilan des entreprises, il est accordé à ces dernières après une étude approfondie de la rentabilité du projet d'investissement. En ajoutant à cela d'autres facteurs endogènes comme le niveau d'activité et la situation financière de l'entreprise et d'autres facteurs exogènes, tels que le coût du financement et les garanties requises par les banques, Les exigences des banques, surtout en matière de garanties, expliquent en grande partie l'insuffisance des concours octroyés, par rapport aux besoins exprimés. Barneto et Gregorio ajoutent que l'octroi de crédit est relatif à « la capacité de remboursement de l'entreprise et de sa capacité d'endettement. Il dépend également du risque encouru par les prêteurs, risque évalué par les agences de rating ».

3.1.2. Le crédit à court terme

Le crédit à court permet le financement des besoins courants et d'exploitation de l'entreprise, il est d'une durée inférieure à deux ans. Il existe plusieurs modalités de financement par crédit à court terme :

A. Le crédit de trésorerie

Le financement par crédit de trésorerie contient trois grandes catégories:

- Crédits de trésorerie, non spécialisés et non mobilisables ;
- Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables ;
- Crédits de trésorerie, non spécialisés et mobilisables.

¹ Fadoua Anairi et Saïd Radi Opcit, p323

- **Le découvert** : Il constitue une forme de financement par crédits de trésorerie, non spécialisé et non mobilisable. Le découvert est caractérisé par une position débitrice sur le compte courant bancaire de l'entreprise, toléré par la banque pour une durée de quelques mois (si le découvert est inférieur à un mois il devient une facilité de caisse accordée pour des échéances difficiles), qui accorde un plafond de découvert modifiable à tout moment, ce type de financement bancaire se matérialise par un taux d'intérêt élevé suite à l'absence de garanties et au manque d'adossement à un bien.

- **Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables** : Cette catégorie de crédit contient:
 - Les crédits de compagnie servant à financer les besoins d'exploitations liées aux fluctuations saisonnières sous la forme de billets mobilisables ;
 - Les crédits sur stock qui prennent la forme de warrants, les stocks présentent un gage pour les crédits, ils permettent d'affecter des marchandises en garantie des avances accordées par la banque en remettant un récépissé-warrant ;
 - Les crédits de préfinancement des marchés publics et à l'exportation.

- **Le billet de trésorerie** : Le billet de trésorerie est un crédit de trésorerie non spécialisé qui constitue « un titre de créance négociable au porteur, émis par une entreprise, constatant une créance productive d'intérêts que l'émetteur s'engage à rembourser à une échéance déterminée ».

B. Le financement par mobilisation de créances

Le financement par mobilisation de créances peut avoir plusieurs formes telles que l'escompte, la cession (daily), la LCR, l'affacturage.

- **L'escompte des effets de commerce** : Il constitue la forme la plus ancienne de financement par mobilisation de créances commerciales, « le crédit d'escompte porte sur des effets de commerce, c'est à dire, des lettres de change, ou traites, et des billets à ordre. L'entreprise qui a besoin d'argent remet à sa banque, en les endossant, les effets qu'elle détient en portefeuille. Le banquier, en contrepartie, crédite le compte de l'entreprise des montants figurant sur les effets, déduction des agios (commissions et charges d'intérêt), il assure lui-même le recouvrement des créances à la date d'échéance des effets. En cas de non-paiement, il débitera le compte de l'entreprise du montant des effets impayés ».

- **Le crédit de mobilisation des créances commerciales (CMCC) :** Ce crédit permet d'escompter un billet de trésorerie où sont regroupées plusieurs créances contrairement à l'escompte des effets de commerce qui représentent des créances individualisées. Le billet de trésorerie est escompté par le banquier.
- **La cession de créances professionnelles (loi Dailly) :** elle permet la cession de créances à titre d'escompte ou à titre de garantie qui sont inscrites sur un bordereau. Ce dernier permet le transfert de la propriété des créances à la banque une fois remis. Le cédant reste garant solidaire du paiement des créances cédées.
- **La lettre de change relevé (LCR) :** C'est un moyen de recouvrement des créances à court terme, qui possède les mêmes caractéristiques de la traite, sauf qu'elle est stipulée sans frais et les échéances sont fixes.
- **L'affacturage :** L'affacturage est un contrat constatant le transfert de propriété de créances commerciales à une société spécialisée « factor », qui assure l'opération du recouvrement et paiement des créances pour le compte de son titulaire. Au niveau de la comptabilité du vendeur, les comptes clients sont remplacés par le compte unique au nom du Factor.

3.2. Les emprunts obligataires

L'emprunt obligataire est un moyen de financement particulier réservé aux sociétés par actions, qui doivent respecter certaines conditions pour accéder à l'épargne publique. Il représente généralement un montant important, divisé en fractions égales appelées obligations qui sont définies comme « des titres de créance, au porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérisent par une valeur nominale, un prix d'émission, et un prix de remboursement ¹ ». Les obligations peuvent être ordinaires, convertibles en actions (OCA), remboursables en actions (ORA), ou à bons de souscription d'actions (OBSA).

3.3. Le financement par quasi-fonds propres

Il existe des sources de financement hybrides, dont la nature se situe entre les fonds propres et les dettes, parmi ces fonds propres, on distingue² :

3.3.1. Les avances en comptes courants d'associés

Sur le plan juridique, ils constituent des prêts accordés par les associés à leur société, leur mode de rémunération est indépendant de la rentabilité de l'entreprise. Ce mode de

¹ Barreau, J., Delahaye, J., & Delahaye, F, Gestion financière: DECF 4 (14e édition). Dunod, 2005, p370

² Fadoua Anairi et Saïd Radi Opcit, p326

financement est largement utilisé par les PME à caractère familial, parce qu'il représente plusieurs avantages. En fait, les CCA contrairement à l'augmentation de capital n'impliquent pas de formalités particulières, ni de coûts explicites, de plus, leur rémunération est déductible fiscalement dans la limite d'un taux plafonné, et sous réserve de remplir certaines conditions, c'est aussi un revenu imposable pour l'associé ou le dirigeant.

3.3.2. Les prêts participatifs

Les prêts participatifs sont considérés comme des dettes de dernier rang, ils sont accordés par les établissements de crédit au profit des entreprises surtout les PME. Ce sont des prêts de longue durée qui ont les mêmes caractéristiques que les dettes (l'exigibilité, le mode de rémunération, etc.).

3.3.3. Financement Mezzanine

Appelé également Financement subordonné, c'est un financement à mi-chemin entre la dette et le capital, qui peut être utilisé pour le financement de croissance (interne ou externe), pour le renforcement des fonds propres, ou pour une transition patrimoniale. Le risque associé à ce type de financement implique un taux d'intérêt plus important que les emprunts classiques, du fait qu'il représente un statut de quasi-fonds propres et donc il « s'inscrit dans une approche d'accompagnement à moyen/long terme du management et des actionnaires de l'entreprise financée ».

3.4. Financement par ouverture de capital :

L'ouverture du capital signifie l'entrée de nouveaux actionnaires au capital de l'entreprise. Principalement, le financement par cette technique peut se faire soit par le capital-risque, ou à travers l'introduction en bourse.

3.4.1. Financement par le capital risque

Le capital risque est une composante du capital investissement qui comprend également (capital-développement, le capital-transmission et le capital-retournement). C'est une technique de financement très répandue en occident et connue aux États-Unis sous le nom de « Venture Capital », elle comprend une panoplie d'activités, ce qui a engendré certaines difficultés de définition et d'approche¹.

¹ Abdeljalil, Evaluation et financement des investissements de l'entreprise: manuel & études de cas, 2002, p235.

3.4.2. Le financement via le marché boursier ¹

La bourse est le marché financier secondaire où se vendent et s'achètent des instruments financiers. Dont on distingue deux types:

- Les titres : actions, certificats d'investissement, obligations ...
- Les instruments divisés : contrats à terme et contrats optionnels.

Le marché financier est « divisé en plusieurs compartiments régis par des règles spécifiques. Chacun de ces compartiments représente des degrés de risque et de liquidité différents ».

Le financement via le marché financier présente de nouvelles opportunités de développement et croissance pour les PME. En effet il leur permet de détenir des fonds propres importants, acquérir une image transparente et saine, accroître leur notoriété. L'introduction en bourse pour les PME est une reconnaissance de la capacité de leur développement.

3.5. Autres sources de financement externe ²

En plus des différentes sources de financement déjà citées, il existe d'autres sources de financement complémentaires et nécessaires pour le financement des entreprises et spécialement, les PME.

3.5.1. Crédit-bail

Le crédit-bail est un financement qui s'est largement développé, il correspond à un contrat de location, portant sur un bien meuble (crédit-bail mobilier : équipements informatiques, matériels de travaux publics, véhicules utilitaires...), ou un bien immeuble (crédit-bail immobilier : entrepôts, ateliers, bâtiments industriels, commerciaux ou administratifs ...), spécialement achetés en vue de cette location par des sociétés de financement appelées organismes de crédit-bail (OCB).

Sur le plan technique, le crédit-bail permet aux entreprises (surtout les PME) qui ont de faibles capacités d'endettement de bénéficier de l'utilisation de nouveaux matériels existant sur le marché. Et donc de procéder rapidement à un échange alors qu'en cas d'appropriation du bien, elles peuvent trouver des difficultés pour la vente du matériel obsolète.

¹ Fadoua Anairi et Saïd Radi, opcit ,p328

² Idem, p330

3.5.2. Le crédit fournisseur

Le crédit fournisseur est défini comme un « Ensemble de dettes correspondant aux factures fournisseurs non encore payées. En termes de financement du besoin d'exploitation, il s'agit de la principale ressource ». Autrement, ce crédit permet à l'entreprise l'utilisation des marchandises livrées, mais non encore payées à ses fournisseurs qui lui accorde un délai de paiement variable, en générale de 30 à 90 jours, matérialisé soit par:

- La mention « payable sous x jours » sur la facture ;
- Ou en acceptant en paiement un effet de commerce dont l'échéance équivaut à cette durée.

Le crédit fournisseur reste le principal moyen de financement à court terme « il représente environ la moitié de l'endettement à court terme ».

3.5.3. Le crédit financier interentreprises

C'est un crédit financier interentreprises, « les entreprises prêtent et empruntent à d'autres entreprises. Cependant, pour certaines, le solde des créances clients et des dettes fournisseurs est positif, ce qui les met en situation de prêteurs nets, pour d'autres le solde est négatif, ce qui les place en situation d'emprunteurs nets ». Ce mode de financement n'est pas très répondu en comparaison avec le crédit fournisseur.

Conclusion

Nous avons vu dans ce premier chapitre que la première difficulté rencontrée lors d'une étude portée sur les PME été la définition de cette dernière. En effet, cette appellation n'a rien d'homogène puisqu'on compte les très petites entreprises, les petites, les moyennes, les travailleurs autonomes, les artisans, etc.

Les définitions qui ont été attribuées à ce type d'entreprises, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, varient d'un pays à un autre, et d'une industrie à une autre, mais cela ne les empêche pas d'avoir des caractéristiques communes, comme le caractère familial, et la fait qu'elle soit dirigée par leurs propres propriétaires.

Les PME doivent faire face à plusieurs contraintes, qu'elles soient liées à la petite taille, à la gestion, aux nouvelles technologies, ou à d'autres raisons, le problème majeur réside dans la difficulté de financement.

Grace à sa petite taille, la PME bénéficie de quelques atouts qui lui sont propre, tels que le caractère direct et flexible du management, la facilité de la communication et la rapidité de la circulation de l'information.

Aujourd'hui, les PME ont une place importante dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, puisque ces entreprises sont considérées, non seulement comme des entreprises ayant une importante capacité d'adaptation et d'innovation, mais surtout comme des acteurs importants dans la création de l'emploi et de la valeur ajoutée.

Les PME, comme toute autre entreprise, ont des besoins de financement pour leurs activités, et pour leur croissance à long et moyen terme, non seulement des ressources propres (autofinancement, augmentation de capital, ...), ressources externes (emprunt obligataire, financement bancaires, ...) mais aussi d'autres types de ressources (crédit fournisseur, crédit-bail, ...).

Chapitre 2 :
L'environnement des PME en
Algérie

Introduction

La création de la PME occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien.¹ Notamment à travers des réformes économiques libérales, ce qui explique le développement de l'investissement et le phénomène démographique important de la PME privée. C'est dans ce contexte qu'il est important de bien présenter l'état de la situation des PME en Algérie.

Nous tenons, dans ce deuxième chapitre qui se décompose en trois (03) sections à présenter dans la première section « la PME dans le contexte Algérien » une clarification sur ce type d'entreprise à savoir sa définition ses caractéristique en Algérie, ainsi que donner une idée sur son évolution et aussi la classification économique et juridique des PME. La deuxième section du chapitre présente l'historique des PME en Algérie depuis l'indépendance, et les différentes structures d'appui et d'accompagnement que l'état a mis à disposition des PME. La troisième section s'attache à la présentation du rôle économique de la PME, en termes d'emplois, création de la valeur et de commerce extérieur.

¹Samia Gharbi, « Les PME/PMI en Algérie : état des lieux », cahier du lab.RII N°238, Université du littoral côte d'opale, Mars 2011.

SECTION 1 : PME DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

Cette section sera consacrée à la présentation détaillée de l'évolution des petites et moyennes entreprises dans la sphère économique Algérienne allant de leurs définition et caractéristiques jusqu'à leurs évolution et répartition, tout en mettant en avant leurs classifications.

1. Définition et caractéristiques de la PME en Algérie

1.1. Définition de la PME en Algérie

En Algérie, il n'existait pas une définition officielle de la PME et ce n'est que jusqu'en 2001 que l'Office National des Statistiques (ONS) a défini la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes.

La définition de la PME suggérée par la loi 17-02 du 10 janvier 2017 portant sur l'orientation et le développement de la petite et moyenne entreprise. Cette définition se base sur un ensemble de critères à savoir : l'effectif, le chiffre d'affaires, et/ou le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

Dans son article 5: «La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services : employant une 1 à deux cent cinquante 250 personne ; dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre 4 milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un 1 milliard de dinars algériens ; et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini ci-dessous.»¹

Au titre de cette définition il en découle les conditions suivantes:

- Personnes employées : le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année. L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.
- Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan : ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.
- Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas la définition de la PME.

¹La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME Article 5.

Les articles 8,9 et 10 de la loi 17-02 a introduit des éléments de précision d'ordre pratique en subdivisant la PME en trois catégories, à savoir :

- **La moyenne entreprise** est définie comme étant une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 400 millions de dinars et 4 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 1 milliard de dinars.
- **La petite entreprise** qui est caractérisée par un nombre d'employés allant de 10 à 49 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas les 400 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 200 millions de dinars.
- **La très petite entreprise** dite aussi micro entreprise, est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 salariés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 40 millions de dinars et dont le total du bilan annuel n'excède pas 20 millions de dinars.

Tableau (II.01): Définition des PME selon la loi 17-02

<i>Entreprise</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Chiffre d'affaires (D.A)</i>	<i>Total bilan (D.A)</i>
<i>Très petite</i>	1-9	<40 millions	< 20 millions
<i>Petite</i>	10-49	< 400 millions	< 200 millions
<i>Moyenne</i>	50-250	400 millions - 4 milliards	200 millions – 1 milliard

Source : élaboré à partir des données de l'adoption de la nouvelle loi, amendant et complétant de loi 17-02.

1.2. Caractéristiques des PME en Algérie ¹

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les économies en voie de développement. Si elles sont appelées à jouer le même rôle que les PME des pays avancés et à faire face aux mêmes contraintes, ou presque, celles des pays en développement subissent plus que les autres la déficience de la qualité des capacités humaines et institutionnelles, avec lesquelles elles évoluent et tardent à bénéficier des avantages qu'elles sont en légitimité d'attendre des économies de marché et du commerce mondial. Selon une étude de l'OCDE en 2004 sur les PME, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants:

¹ Karim SI LEKHAL ; Youcef KORICHI ; Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : État des lieux, contraintes et perspectives » ; journal la performance des entreprise algériennes n°4 ; 2013, p38-39

-
- La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;
 - L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes;
 - L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;
 - La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;
 - Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;
 - Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.

Aujourd'hui, considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays, les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation. Grosso modo, on peut dire que, les PME en Algérie se distinguent, en plus de celles partagées par leurs homologues des pays en développement citées précédemment par les caractéristiques suivantes :

- Une structure financière souvent fragile et la prédominée par le capital amical (familial);
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (96,15 % des PME en Algérie en 2009 appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétences et qualifications professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

Cette nomenclature des caractéristiques est loin d'être exhaustive, plusieurs caractères peuvent être rencontrés chez ces entreprises. On peut citer entre autre, la prépondérance d'une culture orale dans le travail et le faible recours à la culture savante (les chefs des PME, ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégie et d'exécution, encore moins lorsqu'il s'agit du prévisionnel), c'est la reproduction de la prédominance de l'oralité dans la culture nationale et régionale dans le fonctionnement de l'entreprise. Aussi, les recrutements chez ces PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village.¹

À la lumière des recherches antérieures (Gillet, 2003 ; Hamed, 2003 ; Melbouci, 2004), quelques caractéristiques et singularités des PME algériennes sont énumérés ² :

- Les PME algériennes sont souvent concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés. Elles ont des positions confortables de monopole, elles sont rentières et peu génératrices d'innovation ;
- Elles sont plutôt familiales et peu favorables à l'ouverture du capital aux étrangers ;
- Une partie importante de leur activité se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement) ;
- Leur marché est principalement local ou national et peu ouvertes à l'extérieur (marché international) ;
- La collaboration entre entrepreneurs avec les autorités publiques n'est pas assez développée ;
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement...) sont non maîtrisées et non utilisées ;
- Les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées, faute d'un environnement propice aux affaires.

Daoud (2006) ajoute les caractéristiques suivantes au secteur des PME ³ :

- Les PME utilisent un nombre de dépendants très important ; c'est-à-dire qu'elles n'emploient pas de salariés et recourent à des aides familiales.
- Le niveau d'instruction des entrepreneurs est limité, ce qui a des effets néfastes sur la stratégie poursuivie par l'entreprise et empêche de rénover les formes de gestion des PME ;

¹ Karim SI LEKHAL ; Youcef KORICHI ; Ali GABOUSSA, Op.cit., 2013, p39.

² Assala K., « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », colloque international sur « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales », du 25 au 27 octobre, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse, 2006, P 8.

³ Taïbi G., Amari S.S., « Les PME algériennes dans l'ère de la mondialisation : étude de cas des PME de la région oranaise », les cahiers du CREAD n° 90, 2009, p 68.

- La qualité des biens et services produits par les PME est inférieure à celle des produits concurrents étrangers.

2. L'évolution des PME en Algérie

2.1. La population des PME en Algérie

La volonté d'ouverture de l'économie par l'État renforcée par les dispositions relatives au développement des investissements en 2001, La tendance à la croissance des PME algériennes connaît une évolution positive¹. En 2001, les pouvoirs publics ont renforcé les dispositions relatives au développement des investissements productifs par une nouvelle loi d'orientation sur la PME, visant la promotion de l'entrepreneuriat.

Les statistiques disponibles indiquent que le nombre total des PME au premier semestre de l'année 2019 est de 1 171 945 PME dont 1 171 701 PME privées et 244 PME publiques. Entre 2002 et 2018 le nombre des PME qui ont été créé est de 880 000 PME, avec un taux d'évolution annuelle moyenne de 9,79%².

À partir de 2009, le nombre des PME privées a connu une évolution remarquable, et ont enregistré un nombre de 624 478 soit un pourcentage de 99% du total des PME, alors qu'en début de 2003, elles étaient de 287 799 PME. Cette évolution continue à s'enregistrer chaque année, le nombre atteint 1 171 701 PME au premier semestre de 2019.

Contrairement aux PME privées, le nombre des PME publiques a enregistré une diminution durant la période de 2002 jusqu'à 2019 en passant de 788 PME publiques en 2002 à 244 PME publiques au premier semestre de 2019.

Le tableau et le graphe suivants illustre bien l'évolution de la population globale des PME entre la période de 2002 et le premier semestre de 2019, les statistiques ont été pris à partie des bulletins d'information statistiques.

Tableau (II.02): Évolution de la population globale des PME en Algérie 2002-2019

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Population globale de la PME</i>	261,863	288,587	312,959	342,788	376,767	410,959	519,526
<i>PME privées</i>	261,075	287,799	312,181	341,914	376,028	410,293	518,900
<i>PME publiques</i>	788	788	778	874	739	666	626
<i>Évolution annuelle %</i>		10.21%	8.45%	9.53%	9.91%	9.08%	26.42%

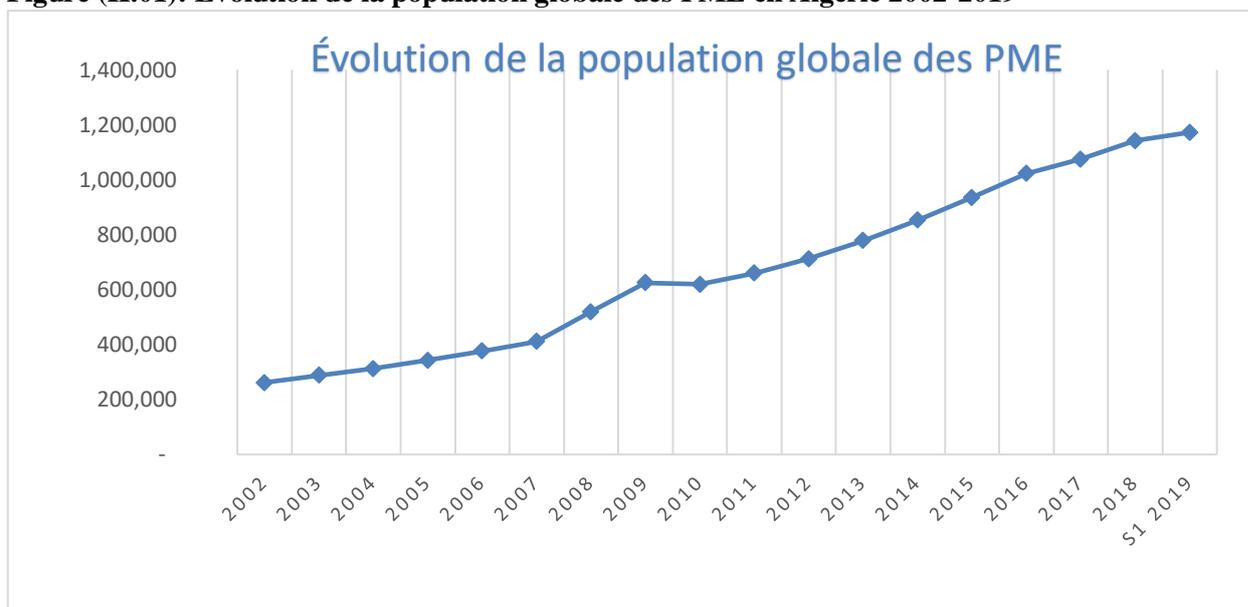
¹Aimad Datoussaid, « PME et création d'emploi en Algérie : Quelles réalités ? », juin 2012, p 4

² Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, Op.cit., p7

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	S1 2019
625,069	619,072	659,309	711,832	777,816	852,053	934,569	1,022,621	1,074,503	1,141,863	1,171,945
624,478	618,515	658,737	711,275	777,259	851,511	934,037	1,022,231	1,074,236	1,141,602	1,171,701
591	557	572	557	557	542	532	390	267	261	244
20.32%	-0.96%	6.50%	7.97%	9.27%	9.54%	9.68%	9.42%	5.07%	6.27%	2.63%

Source : Établie à partir de Bulletins d’information statistique Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l’Artisanat et Ministère de l’industrie et des Mines.

Figure (II.01): Évolution de la population globale des PME en Algérie 2002-2019



Source : établie par nous-même à partir des données de tableau précédent.

2.2. Mouvement des PME 2011-S1 2019

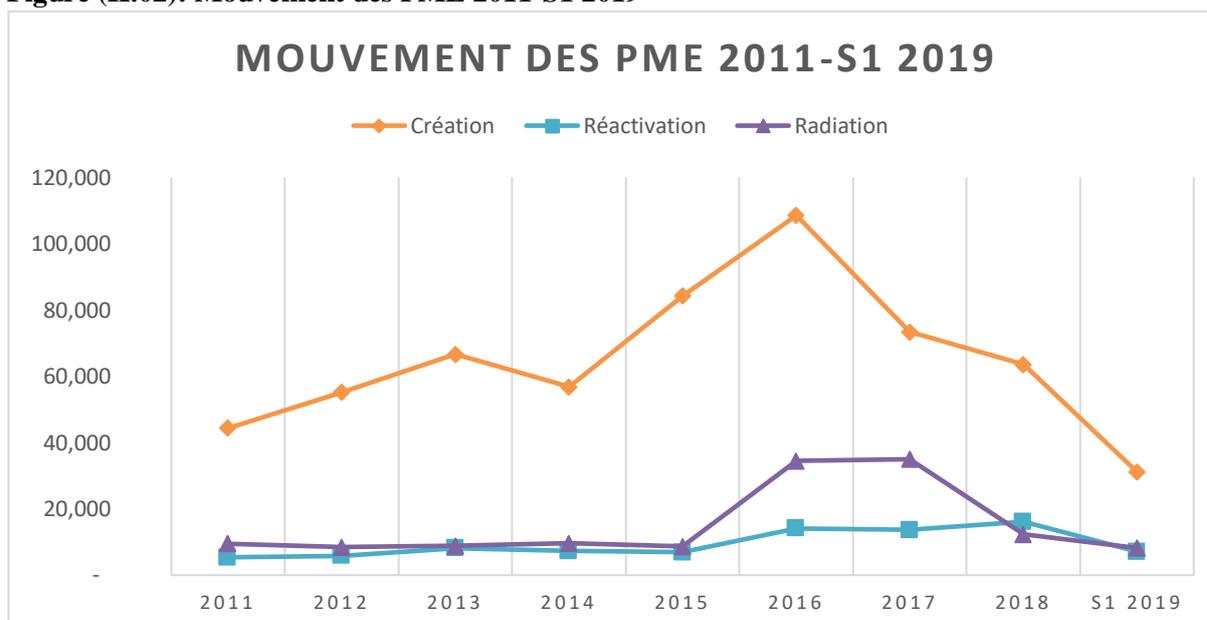
Le mouvement des PME sur la période de 2001 jusqu'au premier semestre de 2019 a connu une évolution dans la création de nouvelles PME, avec une moyenne de 69 062 PME créées chaque année. D’après les statistiques l’année de 2016 avec ses 108 538 PME créées est considéré comme l’année ayant enregistré le plus grand nombre de créations d’entreprises, soit un taux d’évolution de l’ordre de 64% par rapport à la moyenne des créations (69 062 PME par an).

Tableau (II.03): mouvement des PME 2011-S1 2019

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	S1 2019
<i>Création</i>	44,390	55,144	66,584	56,771	84,223	108,538	73,314	63,531	31,194
<i>Réactivation</i>	5,392	5,876	8,191	7,286	6,949	14,127	13,663	16,126	7,100
<i>Radiation</i>	9,545	8,482	8,791	9,585	8,646	34,471	34,972	12,291	8,195

Source : Établie à partir de Bulletins d’information statistique Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l’Artisanat et Ministère de l’industrie et des Mines.

Figure (II.02): Mouvement des PME 2011-S1 2019



Source : Établie par nous-même à partir des données de tableau précédent.

2.3. Évolution des PME (personnes morales) par secteur d'activité ¹

Les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte entre les deux premiers semestres des exercices 2018 et 2019, reste celui des services avec 51,43%.

Les PME à caractère industriel sont au nombre de 102 128 entités à la fin du 1er semestre 2019, contre 97 803 entités à la fin du 1er semestre 2018, soit une évolution de 4,42%.

Tableau (II.04): Évolution des PME par secteur d'activité (S1 2018/ S1 2019)

	<i>Secteurs d'Activité</i>	S1/2018	<i>Parts(%)</i>	S1/2019	<i>Parts(%)</i>	<i>Évolution (%)</i>
I	Agriculture	6973	0,64	7368	0,63	5,66
II	Hydrocarbures, Énergie, Mines et services liés	2938	0,27	3035	0,26	3,30
III	BTPH	182501	16,69	188290	16,06	3,17
IV	Industries manufacturières	97803	8,95	102128	8,71	4,42

¹ Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, Op.cit. p9

V	Services y compris les professions libérales	561461	51,36	602755	51,43	7,35
VI	Artisanat	241494	22,09	268369	22,90	11,13
	Total	1093170	100	1171945	100	7,21

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35

2.4. La répartition des PME en Algérie¹

2.4.1. Distribution par taille

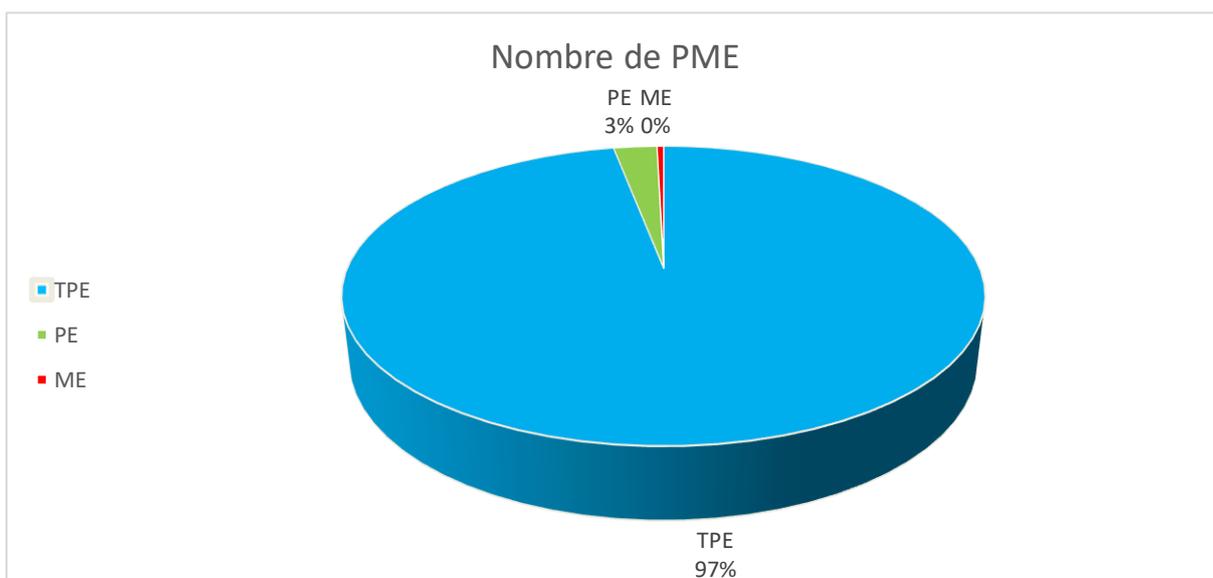
À la fin du 1er semestre 2019, la population globale de la PME est composée de 97% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés), soit 1136787 TPE qui demeurent fortement dominante dans le tissu économique, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,60% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,40%.

Tableau (II.05): Typologie des PME

Type des PME	Nombre de PME	%
TPE (effectif de moins de 10 salariés)	1136787	97
PE (effectif entre 10 et 49 salariés)	30471	2,6
ME (effectif entre 50 et 249 salariés)	4688	0,4
Total	1171945	100

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35.

¹Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, Op.cit. p8

Figure (II.03): Typologie des PME

Source : établie à partir du tableau précédent

2.4.2. Distribution par zone géographique

Selon la répartition spatiale du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts- Plateaux.

Tableau (II.06): Concentration des PME privées (personnes morales) par région

<i>Région</i>	<i>Nombre de PME S1/2019</i>	<i>Taux de concentration (%)</i>
<i>Nord</i>	459 146	70
<i>Hauts-Plateaux</i>	144 836	22
<i>Sud</i>	55 591	8
<i>Total Général</i>	659 573	100

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35

La région du Nord regroupe, 459 146 PME, soit 70 % des PME du pays, suivie par la région des Hauts Plateaux avec 144836 PME soit 22%, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 55 591 PME soit 8% du total.

2.4.3. Distribution Par nature juridique

A. Personnes Morales

Les PME, (personnes morales) tout statut confondu, sont présentes en force dans le secteur des services qui en concentre plus de la moitié (54,48%), suivi par le secteur du BTPH (28,54%).

Tableau (II.07): Répartition des PME (Personnes morales) par secteur d'activité

<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>PME privées</i>	<i>PME publiques</i>	<i>Total</i>	<i>Part en (%)</i>
<i>Agriculture</i>	7275	93	7368	1,12
<i>Hydrocarbures, Énergie, Mines et services liés</i>	3032	3	3035	0,46
<i>BTPH</i>	188275	15	188290	28,54
<i>Industries manufacturières</i>	102055	73	102128	15,48
<i>Services</i>	358936	60	358996	54,41
<i>Total Général</i>	659573	24 4	659817	100,00

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35

B. Personnes physiques

Pour la période considérée, le nombre total des personnes physiques a atteint 512128 PME, dont 243759 sont des professions libérales et 268369 qui sont des activités artisanales.

- **Professions libérales**

La catégorie des professions libérales, englobe notamment, les notaires, les avocats, les huissiers de justice, les médecins, les architectes et les agriculteurs.

Les professions libérales, au nombre 268369, exercent à 68,4% dans l'Agriculture, 20,7% dans le secteur de la Santé et 10,9% dans la justice, tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau (II.08): Professions libérales par secteur d'activité.

	<i>Santé</i>	<i>Justice</i>	<i>Exploitations agricoles</i>	<i>Total</i>
<i>Nombre au 30.06.2019</i>	50 414	26 485	166 860	243 759
<i>Part en %</i>	20,7	10,9	68,4	100

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35

- **Activités Artisanales**

Durant le 1er semestre 2019, la CASNOS a enregistré une évolution de 26875 affiliations, ce qui porte le nombre total des artisans au 30/06/2019 à 268369 PME.

2.4.4. Distribution par statut juridique et secteur d'activité

A. PME publiques

Les PME publiques représentent une part minime dans la population globale des PME. Leur nombre est de 244 PME durant le 1er semestre 2019 contre 262 durant le premier semestre 2018 soit un recul de 6,87%. Cette baisse est due essentiellement à la restructuration de certains portefeuilles du Secteur Public Marchand (SPM). Leur effectif a diminué de 22 073 en 1er semestre 2018 à 20 955 salariés au 1er semestre 2019.

Tableau (II.09): Répartition des PME publiques par tranche d'effectifs et secteur d'activités

<i>Secteurs d'activités</i>	<i>1 à 9 salariés</i>		<i>10 à 49 salariés</i>		<i>50 à 249 salariés</i>		<i>Nombre global de PME</i>	<i>%</i>	<i>Effectif global</i>	<i>%</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Nombre</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Nombre</i>	<i>Effectifs</i>				
<i>Industrie</i>	1	8	15	445	57	7219	73	29,92	7672	36,61
<i>Services</i>	1	1	11	316	48	6671	60	24,59	6988	33,35
<i>Agriculture</i>	19	95	57	1462	17	2015	93	38,11	3572	17,05
<i>BTPH</i>	0	0	2	61	13	2294	15	6,15	2355	11,24

<i>Mines et carrières</i>	0	0	1	40	2	328	3	1,2 3	368	1,76
Total	21	104	86	2324	137	18527	244	100	20955	100

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, 2019, p10

Les PME publiques exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, on observe du tableau ci-dessus l'émergence du secteur de l'Agriculture avec 38,11% des PME/EPE, suivie du secteur de l'Industrie (29,92%) ensuite le secteur des Services (24,59%).

Les PME publiques industrielles emploient 36,61 % des effectifs du Secteur Public Marchand SPM de type PME.

B. PME Privées

Le nombre total des PME privées à la fin du 1er semestre 2019 est de 1171701. Elles sont concentrées au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH (le Bâtiment en particulier).

Tableau (II.10): Répartition des PME privées par secteur d'activité

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>Nombre</i>	<i>Part en (%)</i>
I	<i>Agriculture</i>	7275	0,62
II	<i>Hydrocarbures, Énergie, Mines et services Liés</i>	3032	0,26
III	<i>BTPH</i>	188275	16,07
IV	<i>Industries manufacturières</i>	102055	8,71
V	<i>Services y compris les professions libérales</i>	602695	51,44
VI	<i>Artisanat</i>	268369	22,90
	<i>Total Général</i>	1171701	100,00

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, 2019, p11

3. La classification des PME

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères ¹ :

3.1. Classification selon le secteur économique (déterminé par leur activité principale)

Dans cette classification on aura trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire

- **Secteur primaire (agriculteur, pêche...)** : ce secteur regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature, c'est-à-dire celles qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestières.
- **Secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics)** : qui regroupe toutes les entreprises ayant une activité de transformation de matières premières en produits finis et qui englobe toutes les industries dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques.
- **Secteur tertiaire (services)** : qui rassemble toutes les entreprises prestataires des services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de crédit, hôtellerie, ... On peut ajouter aussi parfois le secteur quaternaire qui regrouperait les entreprises de communication (recherche, développement et information).

3.2. Classification par branche d'activité

La branche est « un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de bien. » Ce classement est très important il permet d'observer les mêmes problèmes pour les entreprises appartenant à la même branche étant donné qu'ont utilisé les mêmes technologies, les matières premières et par conséquent, ces entreprises se retrouvent confrontées à un même marché principal.

3.3. La classification par filière d'activité

Le concept de filière de production est une notion de l'économie industrielle désignant l'ensemble des activités complémentaires pour des raisons techniques et commerciales et qui participent aux différentes étapes du processus de la production d'une même catégorie de biens ou services, autrement dit c'est le prolongement logique d'une branche puisqu'elle a

¹Rachid ZAMMAR, « Initiation à l'entrepreneuriat », Conférence de centre d'Etudes Doctorales en Sciences et Technologies de Rebat (CEDESTR), Université Mohammed V-Agbal. P 03.

pour finalité de mettre en évidence le cheminement d'un produit de la matière première au produit final. Ce découpage met l'accent sur les interdépendances entre branches. Par exemple la filière automobile regroupe les constructeurs, les équipements, les fournisseurs (tôles, verre, composants mécaniques, électroniques) les sous-traitants.

3.4. Classification de la PME en fonction de statut juridique

Les formes revêtues par les PME classées suivant le caractère juridique sont diverses et variées, on distingue :

3.4.1. Les PME du secteur privé

Le secteur privé regroupe les entreprises dont les capitaux nécessaires sont apportés par des personnes qui relèvent d'une même famille, d'une personne ou d'une association de personnes, cette diversité permet la distinction suivante :

- **Entreprise Individuelle (EI)** : en « nom personnel » très simple car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et de l'entrepreneur, cela présente toutefois des risques important en cas d'échec.
- **La Société à Nom Collectif (SNC)** : est une société de personnes fondée sur la personnalité morale et la responsabilité de chaque associé y est indéfinie et solidaire. Les associés apportent un capital divisé en parts, et sont soumis personnellement à l'impôt sur le revenu.
- **La Société À Responsabilité Limitée (SARL)** : est un type mixte entre la société de personnes et société de capitaux. Le capital est divisé en parts sociales non négociables, leur responsabilité est limitée à leur apport, cette dernière comporte au minimum deux et au maximum cinquante associés.
- **Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée(EURL)** : est une variante de la SARL avec une seule personne physique ou moral, elle permet une distinction entre les patrimoines de l'entreprise et du propriétaire. La responsabilité est limitée à l'apport de capitaux.
- **La Société en Commandité par Actions (SCA) ou bien (SPA)** : a un fonctionnement assez complexe, c'est une forme juridique particulière avec une séparation très nette des responsabilités entre le(s) commandité(s) qui assure(nt) la gestion, prend (nant) les risques et les commanditaires qui apportent les capitaux sans participer à la gestion.¹

¹ GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt management et économie des entreprises, Aide-mémoire,2008, P17.

3.4.2. Les entreprises de secteur public ; elles se présentent comme suit

- **Les entreprises publiques** : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'État, ce dernier détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.
- **Les entreprises semi-publiques** : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix d'investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc., mais où des personnes privées participent au financement et /ou à la gestion.

SECTION 2 : APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES PME EN ALGERIE

Dans cette partie on va faire un rappel historique sur la promotion des PME et l'investissement en Algérie, ainsi qu'une présentation du programme de mise à niveau et aussi les dispositifs d'appui et d'accompagnement en Algérie.

1. Historique

Après l'indépendance, la volonté de faire de l'Algérie un pays économiquement fort répondant à ses besoins, essentiellement, par ses propres moyens détermine, pendant longtemps, l'économie et la société algérienne qui ont vécu dans le mythe de la grande organisation perçu comme la seule porteuse de développement. Ainsi, il a été longtemps question de la grande usine, de la plus grande entreprise, de la plus grande université. Cet aspect faisait partie de la culture produite par le modèle de développement de l'époque de l'économie administré »¹ ayant duré près de trois décennies. Ainsi, ce n'est que vers la fin des années 80 que la PME a connu un développement favorable en Algérie.

Le regain d'intérêt pour la PME apparaît de manière perceptible à la faveur de la mise en œuvre du processus de réformes économiques libérales. L'orientation en faveur de la PME est apparue, dans le contexte de la transition vers l'économie de marché, comme une alternative à la relance des investissements et l'essoufflement du modèle d'industries en Algérie, attesté par l'effondrement du secteur public.

Soulignant qu'avant l'indépendance, l'activité économique servait exclusivement l'administration coloniale et la métropole, tandis que, les indigènes « n'existaient que comme réserve de main d'œuvre ou chair à canon dans les conflits internationaux où la France était impliquée »².

On peut distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

1.2. La période 1962-1982

Juste après l'indépendance les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales à partir de 1967. Cette période a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée et d'une industrie basée sur la fabrication de biens d'équipements et de produits intermédiaires.

¹BOUYACOUB A. (2004), « Les petites et moyennes entreprises en Algérie : quelle réalité ? ». Et « Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises ». Edition L'harmattan, pp 75-94

²LARABI M. (2010), « La PME algérienne : rappels historiques », et « La PME algérienne et de défi de l'internationalisation : Expériences étrangères ». Edition L'harmattan, p 118

En 1963, le premier code d'investissement a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposés aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME/PMI. Suite à cet échec, un autre code des Investissements a été promulgué en date du 15/09/1966. Ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé dans le développement économique algérien, tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public dans les stratégies nationales de développement économique. Ce code a donné également naissance à la Commission Nationale des Investissements (CNI), un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur ou entrepreneur privé. Cependant la PME/PMI a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, poursuivi d'un deuxième plan quadriennal (1974-1978). Durant toute cette période, le développement de la PME/PMI s'est essentiellement réalisé dans et par le secteur public, dont l'objectif était d'assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME/PMI a été atteint durant cette période.

A noté que la Commission Nationale des Investissements n'a ajouté que complexité et lourdeur administrative et bureaucratique, chose qui a fait dissoudre la CNI en 1981. À cette époque, la PME/PMI a été considérée comme complément du secteur public. Notant que toutes les politiques et les mesures d'aide et de développement étaient entre les mains de la CNI. De ce fait, les promoteurs privés se sont dirigés vers les créneaux de services et de commerce, évoluant dans un environnement défavorable et décourageant, rude législation de travail, fermeture du commerce extérieur, etc.

1.3. La période 1982-1988¹

Cette période a été marquée par une avalanche de réformes dans le système de l'économie administrée, qui n'ont pas eu les résultats escomptés. Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de sous-entendus, malgré qu'elle ait donné naissance aux deux plans quinquennaux ayant timidement introduit la reconnaissance du secteur privé (1980-1984 et 1985-1989). Ces deux plans ont dicté un ensemble de mesures, telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès aux autorisations globales d'importations (AGI);
- Un système d'importations sans paiement.

¹Merzouk F, Op.cit, 2009, P 231.

Ces mesures d'aide ont abouti à la réalisation de plus de 775 projets de PME/PMI privées, cela dit cette période se caractérisait par certains obstacles au secteur privé, à signaler:

- Le financement par les banques ne devait pas dépasser 30% du montant total de l'investissement ;
- Les montants investis ne devaient pas dépasser les 30 millions de dinars pour une société à responsabilité limitée (SARL);
- L'interdiction de posséder à plusieurs investissements par un seul entrepreneur.

1.4. À partir de 1988¹

À partir de 1988, l'Algérie a connu une phase de transition vers l'économie de marché, ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales (le FMI et la banque mondiale) pour alléger le poids de la crise de sa dette extérieure d'une part, appliquer un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'autre part. Ceci a conduit à la privatisation de nombreuses entreprises publiques, ce qui a permis le développement des PME dans certaines activités de l'économie (la transformation des métaux, la mécanique et l'électronique).

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers la logique libre entreprise.

L'État a également mis en place un nouveau cadre législatif à travers plusieurs réformes du système juridique liées au développement de l'investissement et à la promotion des PME, tel que le nouveau code d'investissement promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu comme objectifs :

- La promotion de l'investissement;
- L'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers;
- Le remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir ;
- La réduction des délais d'études de dossiers d'investissement;
- Le renforcement des garanties liées à l'investissement privé.

¹ Merzouk F, Op.cit, 2009, p281

2. Mise à niveau des PME en Algérie

En Algérie, la mise à niveau des PME privées est apparue dans le cadre du projet pilote de l'ONUDI, et le programme du ministère de l'industrie et de la restructuration. Le ministère des PME et de l'artisanat a pris à sa charge l'établissement des programmes d'appui au développement des PME, en coopération avec plusieurs partenaires, à savoir : l'ONUDI, la Banque Mondiale, l'AFD (Agence Française de Développement), la Commission Européenne (programme MEDA) et la GTZ (Agence de Coopération Allemande).¹

2.1. La mise à niveau ²

La mise à niveau est un défi et un enjeu qui s'inscrivent dans la démarche globale d'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale en général et de l'entreprise en particulier, visant la consolidation et la pérennisation de l'entreprise dans une dynamique de substitution et de véritables alternatives de croissances hors hydrocarbures, à travers l'émergence d'un environnement attractif.

Cette démarche repose sur des objectifs fondamentaux :

- La densification et la diversification du tissu économique ;
- L'amélioration de la compétitivité de l'entreprise dans ses multiples dimensions ;
- Le renforcement du positionnement de l'entreprise sur son marché.

Aussi, la mise à niveau des PME, est avant tout, un processus continu d'apprentissage, de réflexion, d'information et d'acculturation, en vue d'acquérir des aptitudes nouvelles, des réflexes et des comportements d'entrepreneurs, et des méthodes de management dynamiques et innovantes.

Le processus de mise à niveau passe par plusieurs étapes, mais chaque entreprise aura son parcours propre dans la mise à niveau, selon ses spécificités. On identifie quatre grandes étapes:

- **Étape 1** : Le déclic : une étape préparatoire qui vise à faire prendre conscience au chef d'entreprise de ses insuffisances et de celles de son entreprise. Cette étape se réalise à

¹Boualem ALIOUAT, Hichem Sofiane SALAOUATCHI et Farouk BEKIOUA, IMPACT DU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU SUR LA PERFORMANCE DES PME : CAS DE LA PME GCP «JUTOP», Les Cahiers du Cread, vol. 33 - n° 121 – 2017, page 143.

² Site web de ministère de l'industrie , <http://www.mdipi.gov.dz/?Mise-a-niveau-des-Petites-et> , consulté le 07/05/2020 à 15h10

travers d'un pré-diagnostic ou diagnostic. Ce qui permet d'identifier et de valider les problèmes de l'entreprise.

- **Étape 2 :** L'adoption des bonnes pratiques de gestion et la mise en place d'une organisation fonctionnelle, Il s'agit au cours de ce stade de mettre en place ou d'optimiser des fonctions d'entreprise si elles n'existent pas ou sont mal organisées.
- **Étape 3 :** Le développement fonctionnel : À ce niveau l'entreprise engage sa mise à niveau proprement dit sur des actions d'ordre spécifique et sur la base des acquis des étapes précédentes.
- **Étape 4 :** L'anticipation et la conformité aux standards internationaux : à ce stade le chef d'entreprise se met en situation d'anticipation sur l'avenir de l'entreprise et s'engage sur des actions de type sophistiquées.

2.2. Le nouveau programme national de mise à niveau de la PME¹

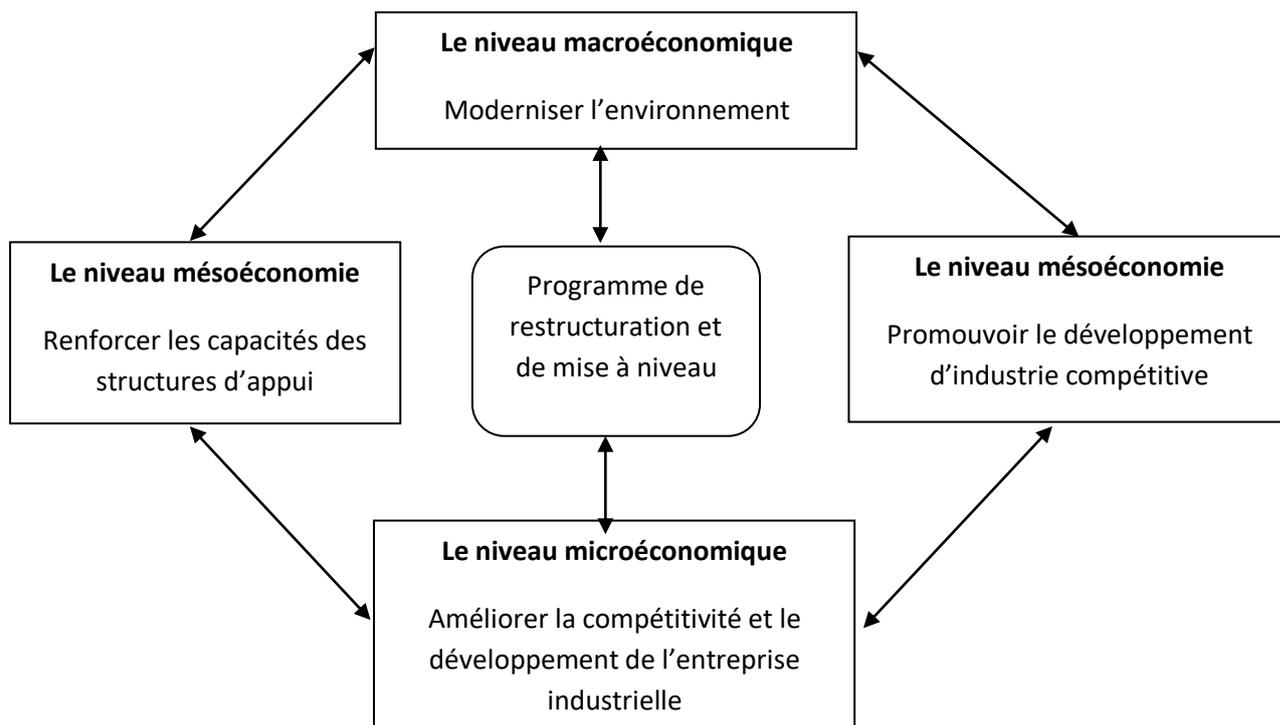
Le nouveau programme national de mise à niveau de la PME a été adopté par le Conseil des Ministres le 11 juillet 2010, qui en a fixé les fondamentaux, le niveau des aides octroyées, les secteurs éligibles ainsi que les critères d'éligibilité. Il faut souligner que les fondamentaux reflètent les attentes et les besoins spécifiques des PME. Les ressources allouées à ce programme s'élèvent à 386 Mds DA en concours définitifs et plus de 1000 Mds DA en bonifications sur les taux d'intérêts des crédits bancaires. Il faut noter l'importance des engagements financiers décidés par le Gouvernement en comparaison de l'ancien programme doté de seulement 1 milliard de Dinar/an.

Les activités de ce programme sont orientées sur les actions de diagnostic (phase1), d'investissements immatériels, d'investissements matériels (phase2), de formation et d'assistance technique (phase3).

L'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME) est chargée de la mise en œuvre du programme national de mise à niveau des PME.

¹Site web de ministère de l'industrie , <http://www.mdipi.gov.dz/?Mise-a-niveau-des-Petites-et> , consulté le 07/05/2020 à 15h13.

Figure (II.04): Structure et objectifs du programme de mise à niveau algérien



Source : Joyal, 2010 cité dans Madoui et Boukerf (2009b, p.7)

2.3. Le programme de compétitivité industrielle

Ce programme est entièrement couvert par le fond de promotion de la compétitivité industrielle (FPCI), doté de 1.5 milliards de DA et mise en place par la loi de finance de 2000. L'objectif de ce programme consiste à mettre à niveau 1000 entreprises industrielles publiques et privées avec une moyenne annuelle de 100. Le processus de mise à niveau est conçu en trois étapes¹ :

- La réalisation d'une étude de diagnostic stratégique permettant de faire le point de situation de l'entreprise en ses différents aspects, externes et internes ;
- L'étude des stratégies appropriées pour renforcer la viabilité et améliorer la compétitivité de l'entreprise.
- La mise en œuvre des actions remises par la mise à niveau.

Les entreprises éligibles aux aides du fond pouvaient recevoir : 70% du coût de l'étude de diagnostic stratégique global, 50% du montant des investissements immatériels, 15% du montant des investissements matériels financés sur les fonds propres ou 10% du montant des investissements matériels financés sur crédits bancaires.

¹CHELIL Abdelatif et AYAD Sidi Mohamad, « PME en Algérie : réalités et perspectives », Université de Tlemcen. Page 6.

Le bilan en 2004 est bien maigre par rapport à l'objectif de départ puisque 191 seulement ont été retenues pour leur traitement.

3. Les organisations de soutien et d'accompagnement des PME en Algérie

Afin d'améliorer l'environnement de la petite et moyenne entreprise en Algérie dans laquelle elle opère, des structures de promotion, de soutien et d'accompagnement des PME ont été créés pour mieux cerner les points de faiblesses qui entravent la survie et le bon fonctionnement de ces entreprises, des centres de facilitation, des pépinières d'entreprise, des sociétés de financière spécialisées, ainsi des différents instruments financiers et fiscaux ont été mis en place. Parmi ces diverses institutions, organismes et programmes nous citons :

3.1. Direction Générale de la Petite et Moyenne Entreprise

Le Ministère chargé des PME a été créé en 1991 en vue de promouvoir les petites et moyennes entreprises. Il est chargé des fonctions suivantes¹:

- D'encourager l'émergence d'un environnement assurant aux petites et moyennes entreprises le soutien et l'impulsion nécessaires à leur promotion et à leur développement ;
- D'élaborer le programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises et s'assurer de sa mise en œuvre ;
- De veiller à la bonne affectation des fonds d'appui, de soutien et de garantie en vue de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à des financements adaptés ;
- De veiller, en relation avec les organisations concernées, à l'élaboration d'un système d'information économique adapté aux petites et moyennes entreprises

La Direction Générale de la Petite et Moyenne Entreprise est dirigée par un Directeur Général et comprend deux (2) divisions :

3.1.1. La division de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise

La division de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise est chargée de :

- D'encourager la création de nouvelles petites et moyennes entreprises et l'élargissement de leur champ d'activité ;
- De mettre en place un cadre de concertation avec le mouvement associatif et les organisations patronales des petites et moyennes entreprises ;

¹ <http://www.mdipi.gov.dz/?-Direction-Generale-de-La-Petite-et-> , consulté le 16/08/2020 à 20h20

- D'initier et de mettre en œuvre toute mesure de nature à instaurer un cadre de coordination avec les collectivités locales en vue de faciliter la création, la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises ;
- De participer à l'élaboration du programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises et de veiller à sa mise en œuvre.

3.1.2. La Division d'Appui à la Petite et Moyenne Entreprise

La Division d'Appui à la Petite et Moyenne Entreprise est chargée:

- De proposer toute mesure visant à encourager l'amélioration et le développement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises afin de promouvoir le produit national et de le rendre conforme aux normes internationales ;
- De proposer toute mesure de nature à favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics ;
- De participer à l'élaboration des politiques de formation et de gestion des ressources humaines du secteur, qui favorisent et encouragent la créativité, l'innovation et la modernisation des petites et moyennes entreprises ;
- De veiller, en relation avec les organisations concernées, à l'élaboration d'un système d'information économique adapté aux petites et moyennes entreprises.

3.1.3. Pépinière et incubateurs d'entreprise ¹

La pépinière d'entreprise, dénommée également incubateur est une structure publique d'appui, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux promoteurs de projets, mise en place par le ministère de la PME.

L'assistance apportée aux promoteurs consistent essentiellement à Héberger à durée déterminée les porteurs de projets et offrir les services suivants :

- Des bureaux ou locaux à durée déterminée ;
- Un mobilier bureautique et matériel informatique ;
- Documentation, Moyens de communication et de reprographie, Réseau internet, Fax téléphone, photocopie et tirage ;

Accompagner les promoteurs de projets dans toutes les démarches auprès :

- Des institutions financières ;

¹ <http://www.mdipi.gov.dz/?Les-Pepinieres-d-entreprise> , consulté le 16/08/2020 à 20h30

- Des fonds d'aide et de soutien ;
- Wilayas, communes et autres organismes en rapport avec leurs projets.
- Offrir les conseils personnalisés au plan financier, juridique, fiscal, Commercial et technique ;
- Organiser toute forme d'animation, d'assistance, de formation spécifique et de suivi des porteurs de projets jusqu'à maturation et création de leur entreprise ; 04 Pépinières sont aujourd'hui opérationnelles, elles activent au niveau des villes suivantes : Oran, Annaba, Ghardaïa et Bordj Bouariridj.

3.1.4. Conseil National Consultatif pour la promotion des PME (CNC PME)

Le Conseil National Consultatif est un organisme consultatif jouissant d'une personnalité morale et d'une indépendance financière. Il a pour mission la promotion du dialogue et de concertation entre les petites et moyennes entreprises et les associations professionnelles, d'une part et les organismes et les autorités publiques, de l'autre part. Ses fonctions résument comme suit¹ :

- Assurer un dialogue permanent et la concertation entre les autorités et les partenaires sociaux pour permettre l'élaboration de politiques et de stratégies pour le développement du secteur de la PME ;
- Encourager et promouvoir la création d'associations professionnelles et la collecte des informations qui concernent les employeurs et les associations professionnelles, ...

3.2. Organismes et institution spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyenne entreprise

En outre le Ministère des petites et moyennes entreprises, il y a des organismes gouvernementaux et des institutions spécialisées qui jouent un rôle actif dans le développement des petites et moyennes entreprises, telle que l'ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC, CGCI et FGAR.

¹ Merzouk F, Opcité, p 286

SECTION 3 : ROLE DES PME EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN

Cette section est consacrée au rôle économique de la PME en Algérie, en présentant des chiffres de la réalité économique sur différentes périodes en tenant compte de la création d'emploi, création de la richesse et du commerce extérieur.

1. La création d'emplois

La reconfiguration de l'économie nationale depuis le début des années 1990 vers une économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME. Cette augmentation explique la volonté du gouvernement par la création de deux principaux programmes de lutte contre le chômage: le programme d'emploi des jeunes (PEJ) de 1988 et le Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes (DIPJ) de 1990, sans oublier les dispositifs d'aide à la création d'emploi mis en place par l'État pour promouvoir la PME.

Les PME jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, cultural et environnemental des nations¹. Aujourd'hui, toutes les statistiques montrent que dans la plupart des pays, les PME constituent la forme dominante de l'entreprise et représentent entre 95% et 99% des acteurs présents sur le marché ainsi que l'essentiel de la production manufacturière et une part encore plus grande du secteur des services.

Dans les pays en développement, les PME peuvent être considérées comme le principal facteur de réduction de la pauvreté, vu leur dominance dans la plupart des activités génératrices d'emplois et de revenus.

Les données suivantes confirment que les PME jouent un rôle prédominant en ce sens qu'elles représentent la plus grande part de l'emploi et de la création d'emplois en Algérie.

1.1. Part de l'emploi détenue par type de PME

Tableau (II.11): Évolution de la part de l'emploi par type de PME de 2012-2019

<i>Nature des PME</i>	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	S12019
<i>PME privées</i>	1,728,046	1,869,363	2,110,665	2,327,293	2,511,674	2,578,279	2,668,173	2,797,781
<i>PME publiques</i>	84,415	46,132	46,567.00	43,727	29,024	23,679	22,073	20,955
<i>Total</i>	1,812,461	1,915,495	2,157,232	2,371,020	2,540,698	2,601,958	2,690,246	2,818,736

Source : Établie à partir de Bulletins d'information statistique Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat

¹OCDE : la déclaration ministérielle d'Istanbul « promouvoir la croissance des PME innovants et compétitives sur le plan international » ; juin, 2004.

Au premier semestre de l'année 2019, l'emploi cumulé dans les PME tous types confondus, est de 2,818,736 entités parmi ses dernier 2,797,781 représente la part d'emploi dans les PME privées, Par rapport à 2018, il a progressé de 4,78%. L'emploi dans les PME privées a diminué de 5,07%.

1.2. Taux de croissance des PME et des emplois déclarés

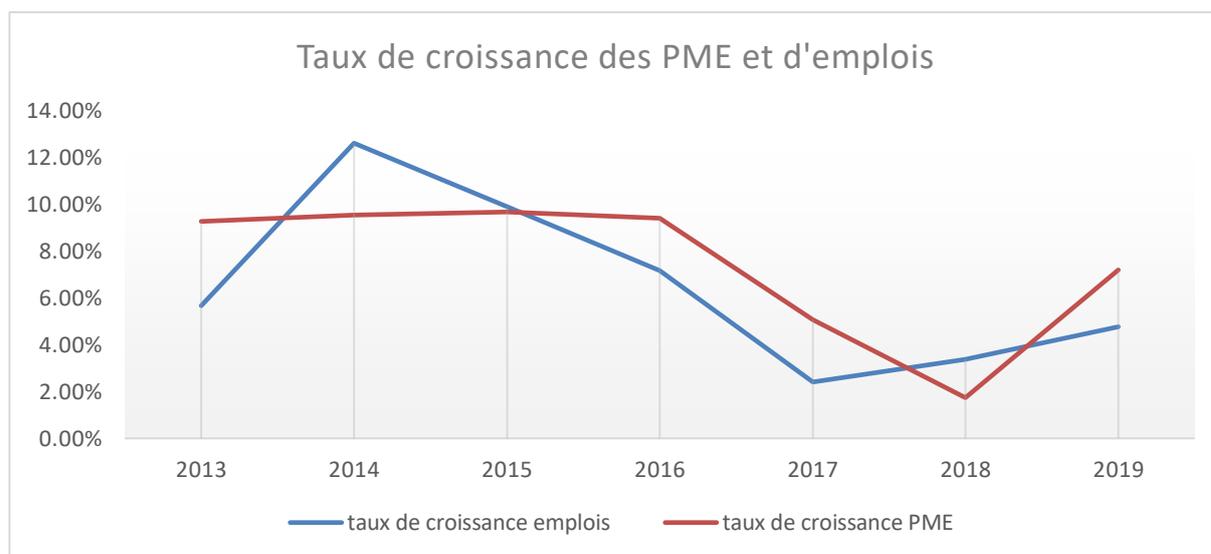
Nous utiliserons dans ce travail le calcul du taux de croissance des PME et de l'emploi comme indicateur de performance des PME en termes de capacités de création d'emploi.

Tableau (II.12): Taux de croissance des PME et d'emplois

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	S12019
taux de croissance emplois	5.68%	12.62%	9.91%	7.16%	2.41%	3.39%	4.78%
taux de croissance PME	9.27%	9.54%	9.68%	9.42%	5.07%	1.74%	7.21%

Source : Calculé à partir des données statistiques du ministère de la PME-PMI.

Figure (II.05): Taux de croissance des PME et d'emplois



Source : Établie par nous-même.

Le tableau montre que durant toute la période considérée, le comportement tendanciel est similaire pour les deux variables (emploi et PME). Cet effet de corrélation explique d'une manière générale l'importance de la création d'entreprise dans le processus de création d'emploi de types : employeur, employé. Cependant, cette évolution est marquée par une augmentation dans la création d'emplois jusqu'au pic de 2014 avec une évolution de 12,62% par rapport à l'année 2013, cette augmentation est accompagnée par une stabilité dans le nombre de PME créées qui va connaître une chute à partir de l'année 2016 et atteindra son

minimum en 2018 tan que la création d'emplois va suivre cette chute en parallèle avec le Nombre de PME créés. Ce qui explique que le taux de croissance des PME et de l'emploi soient des indicateurs de performance des PME en termes de capacités de de réduction du chômage.

2. La création de la richesse

Vue leur nombre important en Algérie ainsi que dans les différents pays, les PME jouent un rôle prépondérant dans la création de la valeur ajoutée, qui mesure la production créée et vendue par une entreprise¹. La valeur ajoutée à l'échelle nationale est désignée par le PIB algérien, qui est pour l'essentiel la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises des différents secteurs, implantées sur le territoire national.

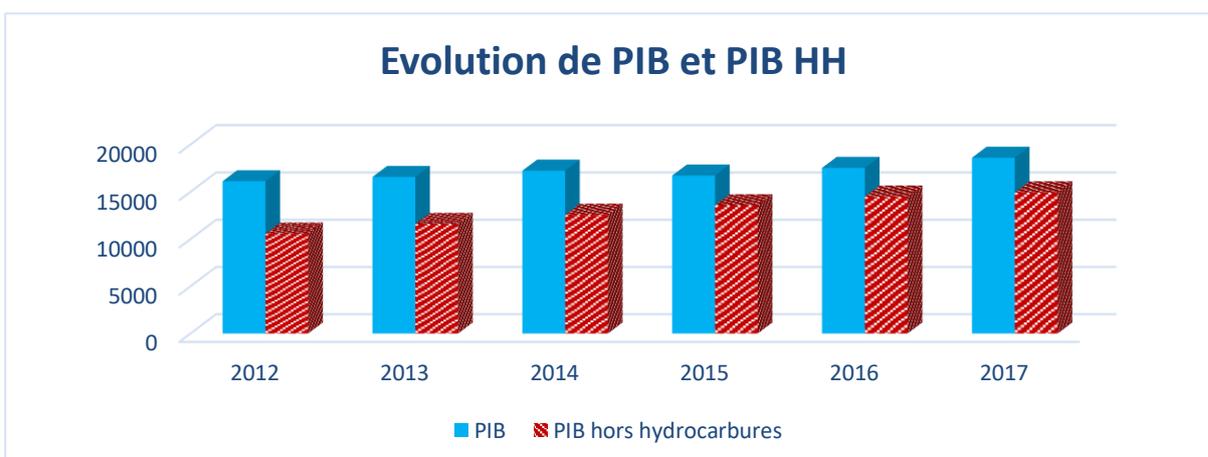
2.1. L'évolution de la part des PME au PIB hors hydrocarbures

Tableau (II.13): Évolution du PIB et de PIB hors hydrocarbures (valeur en milliard de dinar)

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB	16115.4	16569.3	17228.6	16712.7	17525.1	18594.1
Évolution		3%	4%	-3%	5%	6%
PIB hors hydrocarbures	10579	11601.3	12570.8	13578.41	14499.5	14934.1
Pourcentage PIB HH	63%	70%	73%	81%	83%	80%
Pourcentage PIB (autres)	37%	30%	27%	19%	17%	20%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : établie à partir des bulletins d'informations statistique de l'ONS.

Figure (II.06): Évolution du PIB et de PIB hors hydrocarbures (valeur en MDA)



Source : Établie à partir du tableau précédent

¹Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI, Ali GABOUSSA, Op.cit ,2013, p 36

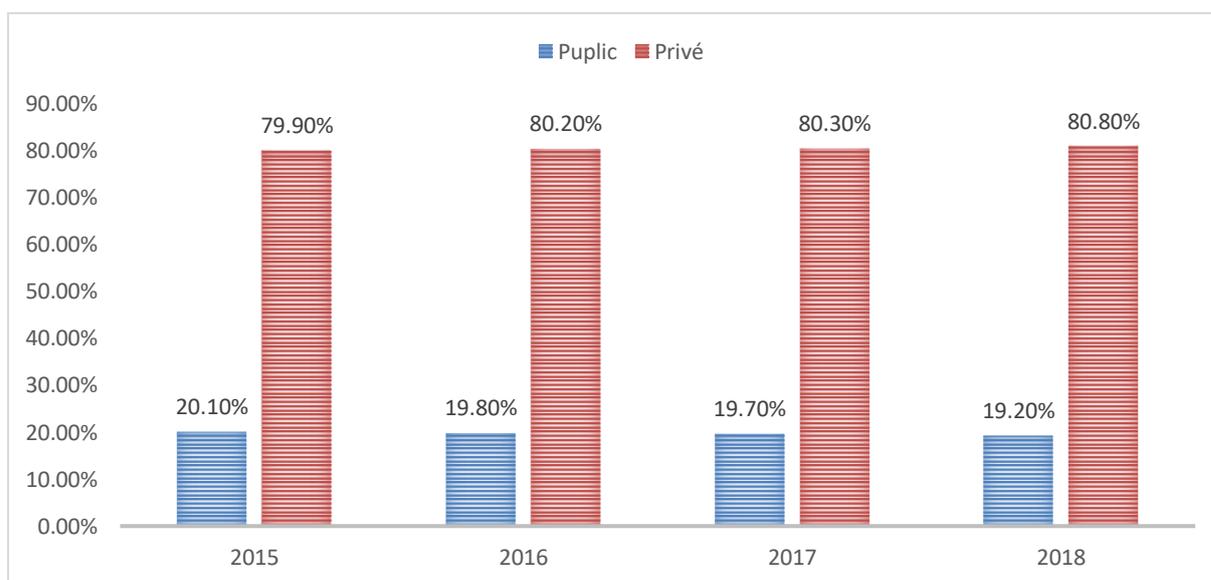
Nous constatons d'après les données et les statistiques de ce tableau que la contribution du secteur hors hydrocarbures dans le PIB a connu une évolution sur la période 2012-2017, le secteur contribue donc à la croissance du PIB par une moyenne de 81%, 83% et 80% respectivement en 2015, 2016 et 2017. En revanche la contribution des hydrocarbures a connu une régression sur la même période, passant de 37% en 2012 à 20% en 2017. Ces résultats indiquant le rôle important des PME et leur contribution dans le PIB en Algérie.

Tableau (II.14): Structure (%) de la Production brute (hors hydrocarbures) par secteur juridique

	2015	2016	2017	2018
Public	20.10%	19.80%	19.70%	19.20%
Privé	79.90%	80.20%	80.30%	80.80%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Office National des Statistiques (ONS)

Figure (II.07): Structure (%) de la Production brute (hors hydrocarbures) par secteur juridique



Source : Établie à partir du tableau précédent.

Le tableau et le graphique à colonnes précédent nous montre la participation majeure des PME de secteur privé dans la Production Intérieur Brut hors hydrocarbure par une moyenne de 80% sur la période de 2015 jusqu'à 2018, en revanche la contribution du secteur public a connu une régression sur la période en passant de 20,10% en 2015 à 19,20% en 2018.

2.2. Évolution de la valeur ajoutée

En 1994, la valeur ajoutée qui revient au secteur public était de 1617,4 milliards de dinars soit 53,5% du total national et celle dégagée du secteur privé était de 1178 milliards de dinars, soit 46,5% du total national¹, notant qu'elle a représenté uniquement 40% de la valeur ajoutée durant les années quatre-vingt-dix².

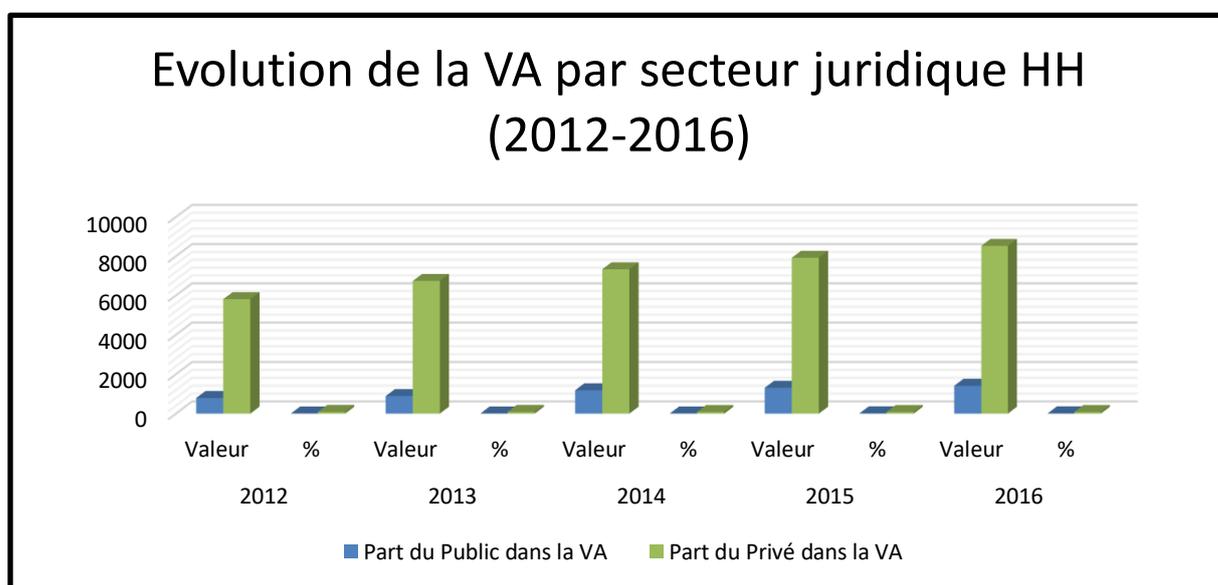
À partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec une valeur de 1178 milliards de dinars, soit 53,6% par contre la part du secteur public a représenté une valeur de 1019,8 milliards de dinars, soit 46,4%³.

Tableau (II.15): Évolution de la VA par secteur juridique HH (2012-2016)

Secteur juridique	2012		2013		2014		2015		2016	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Part du Public dans la VA	793,38	12,01	893,24	11,70	1187,93	13,9	1313,36	14,22	1414,65	14,23
Part du Privé dans la VA	5813,02	87,99	6741,19	88,30	7338,65	86,1	7924,51	85,78	8529,27	85,77
TOTAL	6 606,40	100	7 634,43	100	8526,58	100	9237,87	100	9943,92	100

Source : Office National des Statistiques (ONS)

Figure (II.08): Évolution de la VA par secteur juridique HH (2012-2016)



Source : établie à partir du tableau précédent

¹ Samia Gharbi, Op.cit., 2011 p9

² Merzouk F, Op.cit, 2009 p 284

³ Belouard S.N et Seder S, structure du capital et de la performance des PME algériennes, colloque international: PME maghrébiens : un facteur d'intégration régionale, 2009 p5

Après avoir donné ces chiffres, la part des PME privée arrive en effet, respectivement à 85,78% et 85,77% en 2015 et 2016, soit une valeur de 7924,51 et 8529,27 milliards de dinars, passant de 84% en 2002 à 85% en 2005 et atteignant à 87,99% en 2012. Ces chiffres représentés dans le tableau ainsi que la figure, montrent clairement la prédominance du parc privé dans la contribution à la création de la valeur ajoutée et, plus particulièrement, dans le secteur de l'agriculture avec 99,30% en 2016 suivi par le secteur du bâtiments et travaux public et celui du transport et communication, en présentant respectivement 83,07% et 82,85%.

Tableau (II.16): Évolution de la valeur ajoutée (2012-2016) en Mds DA

Secteurs juridiques	2012		2013		2014		2015		2016	
	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
Agriculture										
Privé	1411,76	99,3	1612,94	99,10	1758,18	99,25	1 918,67	99,0859	2 125,39	99,3038
Public	9,93	0,7	14,81	0,91	13,31	0,82	17,70	0,91408	14,90	0,69617
Total	1421,69	100	1627,67	100,00	1771,49	100	1 936,37	100	2 140,29	100
Bâtiments et Travaux Publics										
Privé	1232,67	87,35	1344,4	86,06	1438,51	92,09	1 513,60	81,7826	1 653,22	83,0751
Public	178,48	12,65	217,71	13,94	291,68	18,67	337,16	18,2174	336,81	16,9249
Total	1411,15	100	1562,1	100	1562,1	100	1 850,76	100	1 990,03	100
Transport et communication										
Privé	881,06	80,44	1209,33	83,80	1299,57	90,05	1 401,42	84,3848	1 488,85	82,8534
Public	214,21	19,56	233,8	16,20	256,5	17,77	259,33	15,6152	308,12	17,1466
Total	1095,27	100	1443,12	100,00	1443,12	100,00	1 660,75	100	1 796,97	100
Services fournis aux entreprises										
Privé	123,05	79,71	139,1	80,65	142,07	82,37	155,20	72,3476	157,00	68,5829
Public	31,32	20,29	33,37	19,35	53,7	31,14	59,32	27,6524	71,92	31,4171
Total	154,37	100	172,47	100,00	172,47	100,00	214,52	100	228,92	100
Hôtellerie et restauration										
Privé	114,9	82,7	146,27	84,015	155,49	89,311	172,34	80,9945	192,47	80,0657
Public	24,04	17,3	27,82	15,979	33,5	19,242	40,44	19,0055	47,92	19,9343
Total	138,94	100	174,1	100,000	174,1	100,000	212,78	100	240,39	100
Industries Agro-Alimentaires										
Privé	232,2	87,25	249,17	87,28	288,98	87,39	307,36	86,896	340,77	87,4734
Public	33,93	12,75	36,3	12,72	41,71	12,61	46,35	13,104	48,80	12,5266
Total	266,13	100	285,48	100	330,69	100,00	353,71	100	389,57	100
Industrie des Cuir et chaussures										
Privé	2,38	89,47	2,37	89,43	2,55	96,23	2,50	89,9281	2,45	86,5724
Public	0,28	10,53	0,27	10,19	0,31	11,70	0,28	10,0719	0,38	13,4276
Total	2,66	100	2,65	100	2,65	100	2,78	100	2,83	100
Commerce et distribution										
Privé	1555,29	94,17	1759,6	94,07	1956,31	104,58	2 126,50	94,1208	2 205,22	94,1907
Public	96,25	5,83	110,98	5,93	113,76	6,08	132,83	5,87918	136,01	5,80934
Total	1651,55	100	1870,6	100	1870,6	100	2 259,33	100	2 341,23	100

Source : Office National des Statistiques (ONS)

3. Le commerce extérieur

Depuis que l'Algérie a adopté l'économie de marché et l'ouverture de l'économie, de nouveaux objectifs pour la modernisation et le renforcement de l'économie basés sur la promotion de la PME et ses exportations, sont apparus. Nous allons présenter les principaux chiffres liés à la balance du commerce extérieur Algérien ainsi que les importations et les exportations pour le premier semestre de 2019.

3.1. Balance commerciale ¹

Nous avons recueilli dans le tableau ci-après quelques données qui nous permettent de situer l'activité de commerce extérieur en Algérie sur la période allant de 2011 à 2018.

Tableau (II.17): évolution de la balance commerciale sur la période 2011-2018

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Importation</i>	47,247	50,376	55,028	58,580	51,702	47,089	46,057	46,197
<i>Exportation</i>	73,489	71,866	64,974	62,886	34,668	30,026	37,191	41,168
<i>Balance commerciale</i>	26,242	21,490	9,946	4,306	-17,034	-17,063	-8,866	-5,029
<i>Taux de couverture</i>	156%	143%	118%	107%	67%	64%	81%	89%

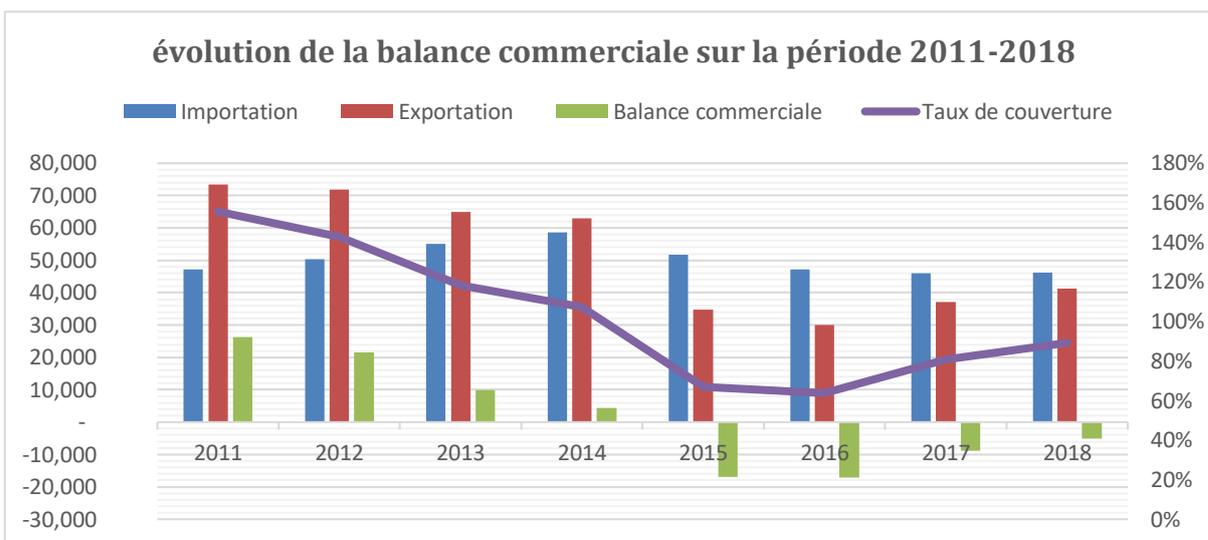
Source : établie à partir des bulletins d'information statistiques du ministère de la petite et moyenne entreprise et Ministère de l'industrie et des Mines.

Les données et les chiffres du tableau entre la période de 2011 et 2014 nous donnent une balance commerciale positive, cela par ce que les exportations sont supérieures aux importations, aussi le taux de couverture dépasse les 100% et atteint en 2011 156%, ce taux va diminuer avec le temps à cause de la baisse des exportations en passant de 73 489 millions de dollars en 2011 à 62 886 millions de dollars en 2014 face à une augmentation des importations sur la même période soit 47 247 millions de dollars en 2011, pour arriver à 48 580 millions de dollars en 2014 avec un taux de couverture de 107%.

Sur la période de 2015-2016 le taux de couverture continue à baisser pour atteindre 64% en 2016, le taux va connaître une augmentation dans les années qui suivent soit 81% et 89% en 2017 et 2018 respectivement.

¹Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, Op.cit., 2019, p30.

Figure (II.09): Évolution de la balance commerciale sur la période 2011-2018



Source : Établie par nous-même à partir des données de tableau précédent

3.2. Importations

La répartition des importations par groupes de produits, comme l'indique le tableau ci-après fait ressortir un recul des importations de (4,30 %), durant le 1er semestre 2019 par rapport à la même période de 2018, passant de 23,14 milliards USD à 22.15 milliards USD¹.

Tableau (II.18): Évolution des importations par groupes de produits (S1/2018 – S1/2019)

Groupes d'utilisateurs	1er SEM 2018		1er SEM 2019		Évolution
	Valeurs millionsUSD	Struc %	Valeurs millionsUSD	Struc %	
Alimentation	4613,22	19,93	4127,95	18,64	-10.52%
Énergie et lubrifiants	729,32	3,15	275,51	1,24	-62.22%
produits bruts	974,44	4,21	1 043,07	4,71	7.04%
Demi -produits	5 418,95	23,42	5 804,81	26,21	7.12%
Biens d'équipements agricoles	275,41	1,19	253,06	1,14	-8.12%
Biens d'équipements industriels	7 825,89	33,82	7 415,98	33,49	-5.24%
Biens de consommation non-alimentaires	3 304,51	14,28	3 226,57	14,57	-2.36%
Total	23 141,74	100,00	22 146,95	100,00	-4.30%

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, 2019, p31

¹Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, Op.cit, 2019.p31

À partir des données du tableau, nous remarquons que les importations algériennes ont diminué de 4,30% par rapport à l'année 2018 de 23 141,74 millions USD à 22 146,95 millions USD, et en remarquant que les répartitions par groupe de produit en cours de l'année 2019 font ressorties aussi une baisse de 2,36% par rapport à l'année 2018.

Les biens des PME en matières premières sont destinés au fonctionnement de l'outil de production, il s'agit là, surtout des biens d'équipement industriels qui représentent 33,49% du volume globale des importations mais qui a enregistré une baisse de 5,24% par rapport à l'année 2018, et en remarquant, une augmentation des produits alimentaires qui vient en 3ème position dans la structure globale des importations réalisés durant l'année 2019 avec une part de 18,64% du volume global, ce groupe a enregistré une diminution avec une proportion de 10,52% du volume global, et ce qui concerne le groupe de biens de consommations non alimentaire occupent la 4ème position dans la structure globale des importations avec une part de 14,57% durant l'année 2019 et un volume de 3 226,57 million USD, enregistrant aussi une diminution de 2,36% par rapport à l'année 2018.

3.3. Exportations ¹

Dans la structure des exportations Algériennes, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de nos ventes à l'étranger durant les six premiers mois 2019 avec une part de 93,10% du volume global des exportations, et une baisse de 6,31% par rapport à la même période 2018.

Quant aux exportations « hors hydrocarbures », elles demeurent toujours marginales, avec seulement 6,90% du volume global des exportations soit une valeur de 1,31 milliard de dollars US. Elles ont enregistré une baisse de 10,01% par rapport au premier semestre 2018.

Tableau (II.19): Principaux produits hors hydrocarbure exportés (S1/2018- S1/2019)

<i>Principaux Produits</i>	<i>1er SEM 2018</i>		<i>1er SEM 2019</i>		<i>Evolution (%)</i>
	<i>Valeurs</i>	<i>Struct %</i>	<i>Valeurs</i>	<i>Struct %</i>	
<i>ENGRAIS MINERAUX OU CHIMIQUES AZOTES</i>	454,89	31,30	439,29	33,59	-3,43
<i>HUILES ET AUTRES PRODUITS PROVENANT DE LA DISTILLATION DES GOUDRONS</i>	254,33	17,50	245,61	18,78	-3,43
<i>AMMONIACS ANHYDRES</i>	169,91	11,69	164,09	12,55	-3,43

¹Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, Op.cit, 2019, p31.

<i>SUCRES DE CANNE OU DE BETTERAVE</i>	124,16	8,54	119,90	9,17	-3,43
<i>DATTES</i>	40,25	2,77	38,87	2,97	-3,43
<i>PHOSPHATE DE CALCIUM</i>	33,22	2,29	32,08	2,45	-3,43
<i>CIMENT HYDRAULIQUES</i>	30,53	2,10	29,48	2,25	-3,44
<i>HYDROGENE ET GAZ RARE</i>	26,89	1,85	25,97	1,99	-3,42
<i>BARRE EN FER OU EN ACIERS NON ALLIE</i>	14,63	1,01	14,13	1,08	-3,42
<i>GLACE EN PLAQUES OU EN FEUILLES</i>	12,75	0,88	12,31	0,94	-3,45
<i>Sous Total</i>	1 161,56	79,93	1 121,73	85,78	-3,43
<i>Total du Groupe</i>	1 453,14	100%	1 307,73	100%	-10,01

Source : Bulletin d'information Statistique de la PME n°35, 2019, p32

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre nous avons vu que la définition de la PME en Algérie est basée sur des critères quantitatives, ces critères sont : le nombre d'effectifs, le chiffre d'affaire et le total bilan d'une entreprise.

La PME en Algérie joue un rôle important dans l'économie nationale. Grâce à sa taille et ses caractéristiques des chiffres importants ont été engendrés par ce type d'entreprise, en terme de population on compte 1 171 945 PME en 2019 soit une évolution de 7,2% par rapport à l'année de 2018. Ces chiffres importants nous conduisent à faire une classification économique et juridique des PME afin de faciliter l'identification de ces derniers.

La plupart des structures de promotion des PME en Algérie sont jeunes, leurs programmes présentent des perspectives prometteuses, pour améliorer leur impact sur le développement économique, les autorités publiques doivent mettre une politique qui vise l'encouragement de l'émergence des PME, l'amélioration de leur compétitivité et leur capacité d'exportation, ainsi que l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance.

Aujourd'hui, les PME occupent une position importante dans l'économie algérienne, en termes d'emplois, création de valeurs ajoutées et d'impact sur le commerce extérieur, et elles continuent à prendre progressivement davantage de place dans l'activité économique du pays et leur rôle ne cesse d'augmenter avec les nouvelles créations, notamment les PME du secteur privé, cependant leurs poids dans le développement économique restent à renforcer à travers de nouveaux dispositifs d'encouragements et d'accompagnement en offrant de l'assistance technique et des services de formation, surtout aux PME rurales qui ont besoin de conseils pour moderniser leur modes de travail.

Chapitre 3 :
État des lieux de la PME
Algérienne.

Introduction

Depuis quelques années, l'Algérie vit une transformation de son environnement économique national, passant par le plan d'ajustement structurel, l'accord d'association avec l'union européenne et le processus d'adhésion à l'OMC. L'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie de marché, libère les énergies entrepreneuriales, et a enclenché une forte dynamique économique se caractérisant par la création et le développement du secteur de la PME.

Dans ce chapitre, nous allons procéder d'une part, à une présentation des différents organismes d'appui et d'accompagnement de la PME en Algérie, à savoir leur définition, missions et objet de création, leur mode financement, ainsi que les chiffres clés de leurs activités.

Dans le but de montrer la contribution des organismes d'appui et d'accompagnement au développement de l'économie nationale et la PME, nous nous sommes basés sur l'analyse des données collectées auprès des organismes: ANDI, ANSEJ et FGAR. Pour évaluer leur contribution dans la création de la valeur ajoutée et leur effet sur l'emploi.

Nous avons donc structuré le présent chapitre en trois sections. La première section sera consacrée à la présentation des organismes d'appui et d'accompagnement en Algérie, la seconde section vise à traiter et analyser les données ainsi la présentation de la méthode utilisée dans notre analyse (la méthode VAR). La troisième section est pour présenter et analyser les résultats de notre recherche.

SECTION 1 : PRESENTATION DE L'ACTIVITE DES ORNASIMES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT EN ALGERIE

Le sujet de cette section, portera sur les dispositifs de l'appui et l'accompagnement en Algérie leur définition, missions et objet de création. Ainsi des statistiques par rapport à leur activité.

1. Les organismes de financement

1.1. Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)¹

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme public à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministre de la micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance.

L'ANSEJ accompagne les porteurs de projets pour la création et l'extension des micro-entreprises de production de biens et de services.

L'ANSEJ dispose d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas du pays, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités.

Les actions de l'agence s'articulent autour des objectifs suivant :

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de services par les jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

1.1.1. Les Missions de l'ANSEJ

L'ANSEJ est chargé de créer des entreprises qui sont économiquement viables et socialement utiles. L'agence a pour missions :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités.
- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS, etc.).

¹ Conception des données à partir de site officiel de l'ANSEJ, <http://ansej.org.dz/index.php/fr/>, consulté le 20/08/2020 à 18h02.

- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.
- Assurer une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activité.

1.1.2. Les modes de financement de dispositif ANSEJ

Le dispositif de création d'entreprise ANSEJ concerne deux types d'investissement : l'investissement de création et l'investissement d'extension.

Deux formules de financement sont prévues pour les deux types d'investissement, dans le cadre de l'ANSEJ.

A. Le financement triangulaire

C'est une formule, dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire, conformément au décret exécutif n° 11- 102 du 6 Mars 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96 – 296 du 8 Septembre 1996, ce type de financement est structuré à deux niveaux :

Tableau (III.01): Le financement triangulaire (ANSEJ)

<i>L'investissement</i>	<i>Apport personnel</i>	<i>Prêt sans intérêt</i>	<i>Crédit Bancaire</i>
<i>jusqu'à 5 000 000 DA</i>	1%	29%	70%
<i>De 5 000 000 à 10 000 000 DA</i>	2%	28%	70%

Source : conception personnelle à partir des informations du site officiel de l'ANSEJ

B. Le financement mixte

Dans ce type de financement, l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accorder par l'ANSEJ. La structure de ce type d'investissement est répartie en deux niveaux suite aux nouvelles dispositions qui ont été prises en 2011 :

Tableau (III.02): Le financement mixte (ANSEJ)

<i>L'investissement</i>	<i>Apport personnel</i>	<i>Prêt sans intérêt</i>
<i>Jusqu'à 5 000 000 DA</i>	71%	29%
<i>De 5 000 000 à 10 000 000 DA</i>	72%	28%

Source : conception personnelle à partir de l'information du site officiel ANSEJ

1.1.3. Présentation chiffrée ANSEJ

Depuis sa mise en œuvre à fin Décembre 2018, le dispositif ANSEJ a permis, d'accompagner 377921 entrepreneurs ayant permis la création de 901921 postes d'emploi. Par genre, le nombre de projets portés par des hommes est de 339016 contre 38 905 projets portés par des femmes soit un taux de féminisation global de 10%. La femme entrepreneure occupe une place importante dans les services avec 46% et les activités artisanales avec 19%¹.

Tableau (III.03) : Projets financés par secteur d'activité (jusqu'à Décembre 2018)

<i>Secteur d'Activité</i>	<i>Projets financés</i>	<i>%</i>	<i>Nombre d'emplois correspondants</i>	<i>Nombre moyen d'emplois</i>	<i>Montant d'investissement</i>
<i>AGRICULTURE</i>	56 225	14,88%	132 927	2	206 984 171 577
<i>ARTISANAT</i>	42 864	11,34%	125 997	3	110 206 691 247
<i>BTPH</i>	33 697	8,92%	98 014	3	129 293 743 416
<i>HYDRAULIQUE</i>	554	0,15%	2 044	4	3 276 852 930
<i>INDUSTRIE</i>	26 195	6,93%	75 714	3	121 806 336 084
<i>MAINTENANCE</i>	9 990	2,64%	23 032	2	26 770 187 171
<i>PECHE</i>	1 131	0,30%	5 549	5	7 499 507 851
<i>PROFESSION LIBERALE</i>	10 801	2,86%	24 308	2	27 833 012 532
<i>SERVICE</i>	107 563	28,46%	250 286	2	348 462 073 223
<i>TRANSPORT FRIGORIFIQUE</i>	13 385	3,54%	24 132	2	33 767 158 812
<i>TRANSPORT DE MARCHANDISE</i>	56 530	14,96%	96 237	2	145 557 153 559
<i>TRANSPORT DE VOYAGEURS</i>	18 986	5,02%	43 681	2	46 632 841 373
<i>Total</i>	377 921	100,00%	901 921	2	1 208 089 729 773

Source : Bulletins d'information statistique Ministère de l'industrie et des Mines N 34.

¹ Bulletin d'information Statistique de la PME n°34, ministère de l'industrie et des mines ; Edition 2019.

1.2.L'Agence National de Gestion du Micro-Crédit (ANGEM) ¹

1.2.1. Origine de création

L'Algérie a adopté le microcrédit comme outil de lutte contre la pauvreté à partir de 1999. Cependant, cinq ans après, il a fallu créer une autre structure octroyant des microcrédits, à savoir l'agence nationale de gestion du microcrédit pour compléter le paysage public des structures destinées à l'insertion économique des populations n'ayant pas accès aux services bancaires. Ainsi, les pouvoirs publics ont montré leur volonté et leur détermination à lutter contre la pauvreté.

Le séminaire international, tenu au mois de décembre 2002 et ayant pour thème « L'expérience du Micro Crédit en Algérie », a confirmé un certain nombre de contraintes, dont les plus importantes sont:

- L'absence des actions d'accompagnement et de soutien des promoteurs dans les phases de maturation des projets et de suivi des activités financées,
- La multitude des intervenants chargés de la mise en œuvre du dispositif.

1.2.2. Formules de financement

L'ANGEM gère dans le cadre du micro crédit deux formes de financement allant du petit prêt non rémunéré -PNR- financé par l'ANGEM avec un plafond de 100.000,00 DA et qui peut atteindre 250 000 DA au niveau des wilayas du Sud) jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas 1.000.000,00 DA), destiné pour la création d'activité et faisant appel à un montage financier avec une banque.

Chaque formule de financement, de par ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par là même une population particulière.

Des avantages et des aides vous sont accordés gracieusement :

- Soutien, conseil, assistance technique et accompagnement vous sont assurés par l'ANGEM, dans le cadre de la mise en œuvre de votre activité;
- Le crédit bancaire vous est accordé avec un taux d'intérêt bonifié à 100%;
- Lorsque votre demande de prêt est accordée, vous pouvez suivre gracieusement une formation en gestion de très petites entreprises. En outre, après le démarrage de votre

¹ Conception des données à partir de site officiel de l'ANGEM, <https://www.angem.dz/home.php>, consulté le 20/08/2020 à 18h32.

activité, vous pouvez participer aux salons - expositions - vente organisés régulièrement par l'Agence, à travers tout le pays.

Ce tableau récapitule les formes de financement proposées par l'ANGEM :

Tableaux (III.04): Les formes de financement ANGEM

<i>Taille du projet</i>	<i>Profil du promoteur</i>	<i>Apport Personnel</i>	<i>Crédit Bancaire</i>	<i>PNR</i>	<i>Taux d'intérêt</i>
<i>Ne dépasse pas 100 000 DA</i>	Tout Profil (Acquisition de matière premières)	0%	-	100%	Sans intérêt
<i>Ne dépasse pas 250 000 DA</i>	Tout Profil (Acquisition de matière premières) Au niveau des Wilayas du Sud	0%	-	100%	Sans intérêt
<i>Ne dépasse pas 1 000 000 DA</i>	Tout Profil	1%	70%	29%	Bonifié à 100%

Source : le site officiel de ANGEM, <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>.

1.2.3. Présentation chiffrée ANGEM

Depuis sa création, les chiffres de dispositif ANGEM s'élèvent, 922 911 prêts octroyés avec pourcentage de 63,57% pour les femmes et 36,43% pour les hommes. En terme d'emplois, 1 356 389 post crée à travers l'ANGEM depuis sa création jusqu'à le 30 juin 2020.

Tableau (III.05): Les chiffres clés de ANGEM (jusqu'à 30/06/2020)

	<i>Nombre</i>
<i>Nombre de prêts octroyés cumulés au 30.06.2020</i>	922,911
<i>Nombre d'emplois créés au: 30.06.2020</i>	1,356,389
<i>Nombre de bénéficiaires des services non financiers</i>	340,869

Source : conception personnelle à partir de l'information du site officiel ANGEM

1.3. La Caisse National d'Assurance Chômage (CNAC)

1.3.1. Présentation de dispositif CNAC¹

Le dispositif CNAC est créé en 1994 dans le but d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques. Après le décret présidentiel n°03-514 du 30/12/2003, le dispositif est devenu

¹ Conception des données à partir de site officiel de CNAC, https://www.cnac.dz/site_cnac_new/Web%20Pages/Fr/FR_Accueil.aspx, consulté le 20/08/2020 à 18h55.

pour le but de soutenir la création d'activités, en Juin 2010 les pouvoirs publiques, suite à une évaluation de son parcours, ont pris de nouvelles dispositions pour mieux répondre aux attentes et aspirations de la population concernée.

Les aménagements de ce dispositif ont porté sur :

- La réduction d'inscription à l'ANEM, un mois au lieu de six mois ;
- Le relèvement du niveau d'investissement de 5 MDA à 10 MDA ;
- L'accès au dispositif de 30 ans (au lieu de 35 ans) à 50 ans ;
- Et outre la création, l'extension des capacités de production des biens et services.

La CNAC a été créée dans le but de préserver les postes d'emplois, chargé de sa mise en œuvre, développe une démarche opérationnelle visant les objets suivants :

- Promouvoir l'esprit entrepreneurial ;
- Offrir des crédits adaptés à des conditions avantageuses.

1.3.2. Les missions de la CNAC

La CNAC promouvoit l'esprit entrepreneurial et aide à la promotion d'activités, à savoir:

- Gérer les prestations services au titre du risque qu'elle ouvre ;
- Accompagner les porteurs de projets ;
- Aider et soutenir, en relation avec les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya.
- Réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage ;
- Organisme du contrôle prévu par la législation en vigueur en matière d'assurance chômage ;
- Tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage.

1.3.3. Le mode de financement de la CNAC

La CNAC utilise uniquement le financement triangulaire, où le crédit bancaire dont les intérêts sont bonifiés en totalité par le trésor. Le seuil de l'investissement est 10 millions de dinars arrêté selon deux niveaux :

Tableau (III.06): Le financement triangulaire CNAC

<i>investissement</i>	<i>Inférieur ou égal 5 000 000 DA</i>	<i>Supérieur à 5 000 000 et inférieurs à 10 000 000 DA</i>
<i>Apport personnel</i>	1%	2%
<i>Prêt non rémunéré</i>	29%	28%
<i>Crédit bancaire</i>	70%	70%

Source : conception personnelle à partir des informations de site CNAC

1.3.4. Présentation chiffrée de CNAC

Les statistiques de dispositif CNAC nous montre les chiffre suivant, 145 530 projet financé avec une part de la femme de 10,15% et un impact emplois de 305 618 emplois créé. Le total de financement s'élevé à 481 332 millions de dinar.

Tableau (III.07): Les chiffres clés de CNAC.

	<i>Nombre</i>
<i>Nombre de projets financés</i>	145530
<i>Part de la femme</i>	10,15%
<i>Impact emploi</i>	305618
<i>Total financement (MDA)</i>	481332,73

Source : Établie à partir de bulletins d'information statistique Ministère de l'industrie et des Mines N 34.

2. Les organismes de garantie

2.1. Fonds de Garantie des Crédit aux PME (FGAR) ¹

Créé en 2002, par le décret exécutif n° 02-373 du 11 novembre 2002, le FGAR a pour objectif de faciliter l'accès des PME au financement bancaire. Le FGAR garantit les prêts demandés par les PME auprès des banques et permet ainsi, la création et l'expansion des petites et moyennes entreprises. Le FGAR accorde des garanties aux PME présentant des projets visant:

- La fabrication de biens ou d'offres de services inexistantes en Algérie tout en créant une forte valeur ajoutée aux produits fabriqués ;
- La réduction des importations et l'accroissement des exportations ;
- L'utilisation de ressources locales (matières premières, mains d'œuvre) ;
- L'innovation par la technologie ou le savoir-faire.

¹ Conception des données à partir de site officiel de FGAR, <https://www.fgar.dz/portal/fr>, consulté le 20/08/2020 à 15h28.

Le FGAR a pour mission de :

- Octroyer la garantie des crédits aux PME
- Garantir les relais des programmes mis en place en faveur des PME par les institutions internationales
- Assurer le conseil et l'assistance technique en faveur des PME bénéficiaires de la garantie du fonds
- Entreprendre tout projet de partenariat avec les institutions activant dans le cadre de la promotion et du développement de la PME
- Engager toute action visant l'adoption des mesures relatives à la promotion et au soutien de la PME dans le cadre de la garantie des crédits d'investissements.

2.1.1. Présentation chiffrée FGAR

Depuis sa création jusqu'à la fin de l'année 2018, la FGAR a accordé 2469 garanties. Les données relatives aux activités du FGAR depuis sa création jusqu'à la fin 2018, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau (III.08): Activités du FGAR de 2004 jusqu'à 2018

	<i>Offres de garantie</i>	<i>Certificats de garantie</i>
<i>Nombre des garanties accordées</i>	2,469	1,298
<i>Coût total des projets</i>	252,059,233,304	91,775,468,412
<i>Montant des crédits sollicités</i>	163,079,571	60,535,126,674
<i>Taux moyen de financement sollicité</i>	65%	66%
<i>Montant des garanties accordées</i>	76,740,510,164	32,354,813,222
<i>Taux moyen de garantie accordée</i>	47%	53%
<i>Montant moyen de la garantie</i>	31,081,616	24,926,667
<i>Nombre d'emplois à créer</i>	731	34,612
<i>Investissement par emploi</i>	3,446,210	2,651,551
<i>Crédit par emploi</i>	22,297	1,748,964
<i>Garantie par emploi</i>	1,049,213	934,786

Source : Bulletins d'information statistique Ministère de l'industrie et des Mines N 34.

2.2. La Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement (CGCI)¹

La Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement (CGCI-Pme spa) est une société créée à l'initiative des Pouvoirs Publics par Décret Présidentiel 04 -134 du 19 avril 2004 portants statuts de la Caisse pour soutenir la création et le développement de la PME en lui facilitant l'accès au crédit (objet social statutaire). Elle est dotée d'un capital social autorisé de

¹ Conception des données à partir de site officiel de CGCI, <http://www.cgci.dz/index.php/fr/>, consulté le 20/08/2020 à 16h01.

30 Milliards DA, souscrit à concurrence de 20 Milliards DA, détenu à hauteur de 60% par le Trésor public et 40% par les banques (BNA, BEA, CPA, BDL, BADR et CNEP Banque).

2.2.1. Missions et activités

La Caisse a pour objet de garantir aux banques et aux établissements de crédit les risques de défaillance de remboursement des crédits d'investissement dont la durée est inférieure ou égale à 7 ans, période de différé incluse et des crédits-bails dont la durée est inférieure à 10 ans contractés par les Pme, au titre du financement de leurs projets d'investissement productifs de biens et de services, portant sur la création, l'extension et/ou le renouvellement de leurs équipements de production.

Le niveau maximum des crédits éligibles à la garantie de la CGCI est fixé à 350 millions DA. (Trois cent cinquante millions de dinars).

La limite de la garantie est fixée à 250 millions DA pondérée à 80%(quotité garantie) pour les crédits octroyés au titre du financement des projets d'investissement portant sur la création et de 60% lorsqu'il s'agit d'un crédit accordé à une PME en développement (extension, renouvellement des équipements) tel que spécifié à l'article 13 du Décret Présidentiel N°04-134 du 19 Avril 2004.

La prime versée à la Caisse, due au titre de la couverture du risque, est fixée à 0,50% sur l'encours du crédit restant dû. Elle est payée en flat (sur toute la durée du crédit) ou annuellement conformément aux dispositions des articles 14,15 et 16 du Décret Présidentiel sus visé.

Les crédits octroyés par les banques non actionnaires peuvent également être garantis par la Caisse conformément à l'article 10 du Décret Présidentiel sus visé et aux conditions générales de la garantie de la CGCI.

Les sûretés réelles et/ou personnelles sont prises par les banques partenaires dans les limites des éléments constitutifs du projet. En cas de sinistre, la réalisation des sûretés et les frais y afférents prévus dans la convention de crédit bénéficie à l'Établissement de crédit et à la Caisse, au prorata de leur part du risque.

2.2.2. Présentation chiffrée CGCI

Une concentration a été constatée en nombre du flux de dossiers traités par la CGCI-PME sur trois filières principales, Industrie, BTPH et service, qui représentent à elles seules

84% des projets garantis. En termes financiers, le secteur de l'Industrie représente plus de la moitié avec un taux de 66% suivi du secteur du BTPH avec un taux de 12%.

Tableau (III.09): Situation globale des garanties par secteur d'activité (au 31/12/2018)

<i>secteur d'Activité</i>	<i>Nombre de dossiers</i>	<i>En %</i>	<i>Montant des garanties (MDA)</i>	<i>En %</i>
<i>BTPH</i>	214	18%	8872	12%
<i>Transport</i>	107	9%	2218	3%
<i>Industrie</i>	620	52%	48371	66%
<i>Santé</i>	82	7%	4956	7%
<i>Services</i>	166	14%	9098	12%
<i>Total</i>	1189	100%	73515	100%

Source : Bulletins d'information statistique Ministère de l'industrie et des Mines N 34.

3. Autre organismes d'accompagnement

3.1. L'Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI) ¹

3.1.1. Présentation de dispositif ANDI

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est créé par le décret exécutif n° 02/282 du 24/09/2001 ne limite ni l'âge, ni le niveau de financement. Elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie, que ce soit pour les investisseurs nationaux ou les investisseurs étrangers. Ses Guichets Uniques Décentralisés⁴³ sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès des porteurs de projets, leur principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprises et de développement des investissements.

L'ANDI a pour missions :

- L'enregistrement des investissements ;
- La promotion des investissements en Algérie et à l'étranger ;
- La promotion des opportunités et potentialités territoriales ;
- La facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la constitution des sociétés et de la réalisation des projets ;
- L'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs ;
- L'information et la sensibilisation des milieux d'affaires ;
- La qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du conseil national de l'investissement.

¹ Conception des données à partir de site officiel de CGCI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/>, consulté le 20/08/2020 à 16h48.

3.1.2. Présentation chiffrée ANDI

Le total des investissements s'élève, à 63 235 projets pour un montant de 14 300 665 million de DA et 1 231 594 emplois envisagés, et ce concentrant principalement dans le secteur privé avec 98% des projets, 60% du montant d'investissement et 85% de nombre d'emplois.

Tableau (III.10): Déclaration d'investissement par secteur juridique 2002-2017

<i>Secteur juridique</i>	<i>Nombre de Projet</i>	<i>%</i>	<i>Montant(MDA)</i>	<i>%</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>%</i>
<i>Privé</i>	61926	97,93%	8,570,379	60%	1,050,246	85%
<i>Public</i>	1197	1,89%	4,518,781	32%	131,914	11%
<i>Mixte</i>	112	0,18%	1,211,505	8%	49,434	4%
<i>Total</i>	63235	100%	14,300,665	100%	1,231,594	100%

Source : Site officiel de l'ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement/bilan-des-declarations-d-investissement-2002-2018>

3.2. L'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDI-PME) ¹

C'est l'Agence Nationale de Développement de la PME. Elle a été créée par décret exécutif N 05 165 du 03 mai 2005.

C'est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie de la PME et de la promotion de l'Investissement qui en préside le conseil d'orientation et de surveillance tel que prévu par le décret exécutif N 05 165 du 03 mai 2005

L'ANDPME est l'instrument de l'État en matière de mise en œuvre de la politique nationale de développement de la petite et moyenne entreprise.

À ce titre l'Agence a notamment pour missions :

- De mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME
- De mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi
- De promouvoir l'expertise et le conseil en direction des PME

¹ Le site officiel de Ministère de l'Industrie et des Mines, <http://www.mdipi.gov.dz/?l-Agence-Nationale-de>, consulté le 20/08/2020

-
- De suivre la démographie des PME en termes de création de cessation et de changement d'activités
 - De réaliser des études de filières et notes de conjoncture périodiques
 - De collecter, d'exploiter et de diffuser l'information spécifique au domaine d'activité des PME.

SECTION 2 : PRÉSENTATION DES DONNÉES ET LA METHODE VAR

Dans cette section nous allons présenter dans la première partie les données des organismes d'appui et d'accompagnement de la PME en Algérie, tel que le montant d'investissement, nombre d'emplois créés et le nombre de dossier traités, ainsi l'évolution de PIB et le taux de chômage en Algérie sur la période 2005-2018. La deuxième partie est dédiée à la méthode du VAR et les étapes de validation du modèle.

1. Présentation des données

1.1. Le Produit intérieur brut (PIB)

Tableau (III.11): PIB de l'Algérie : 2005-2018

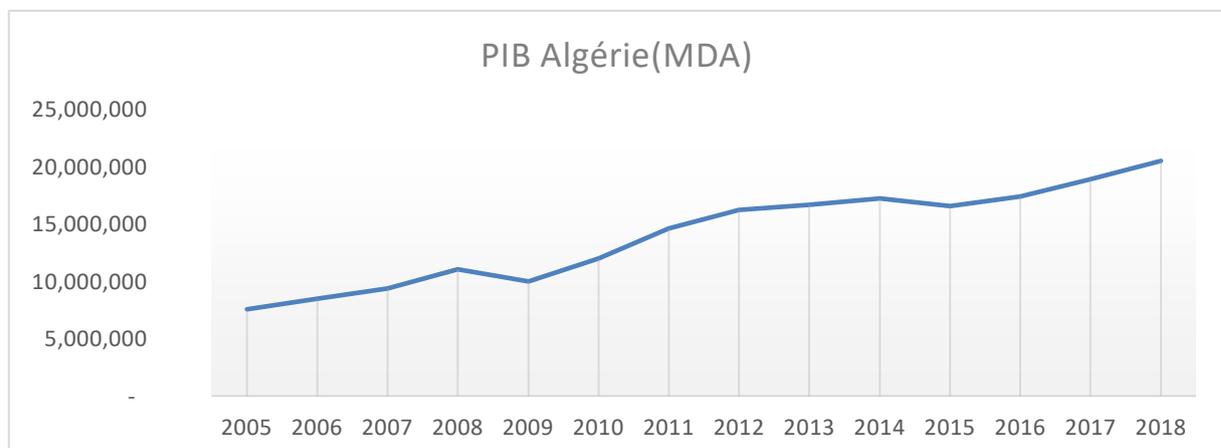
<i>Année</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>
<i>PIB(MDA)</i>	7,561,984	8,501,636	9,352,886	11,043,704	9,968,025	11,991,564

<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
14,588,532	16,208,698	16,650,181	17,242,545	16,591,875	17,406,800	18,906,600	20,509,500

Source : données de l'office national des statistiques

D'après le graphe on remarque une augmentation continue de PIB nominal durant la période 2005- 2014 (il passe de 7 561 984 millions de dinars en 2005 à 14 588 532 millions de dinars en 2014), après le choc pétrolier de 2014, le PIB passe de 14 588 532 millions de dinars en 2014 à 16 591 875 millions de dinars en 2015, soit une baisse de 4%, puis en 2016 il a commencé à augmenter de nouveau, il passe de 16 591 875 millions de dinars en 2015 à 20 509 500 millions de dinars en 2018. Le graphe suivant nous montre l'évolution de PIB sur la période 2005-2018.

Figure (III.01): Évolution le PIB de l'Algérie : 2005-2018



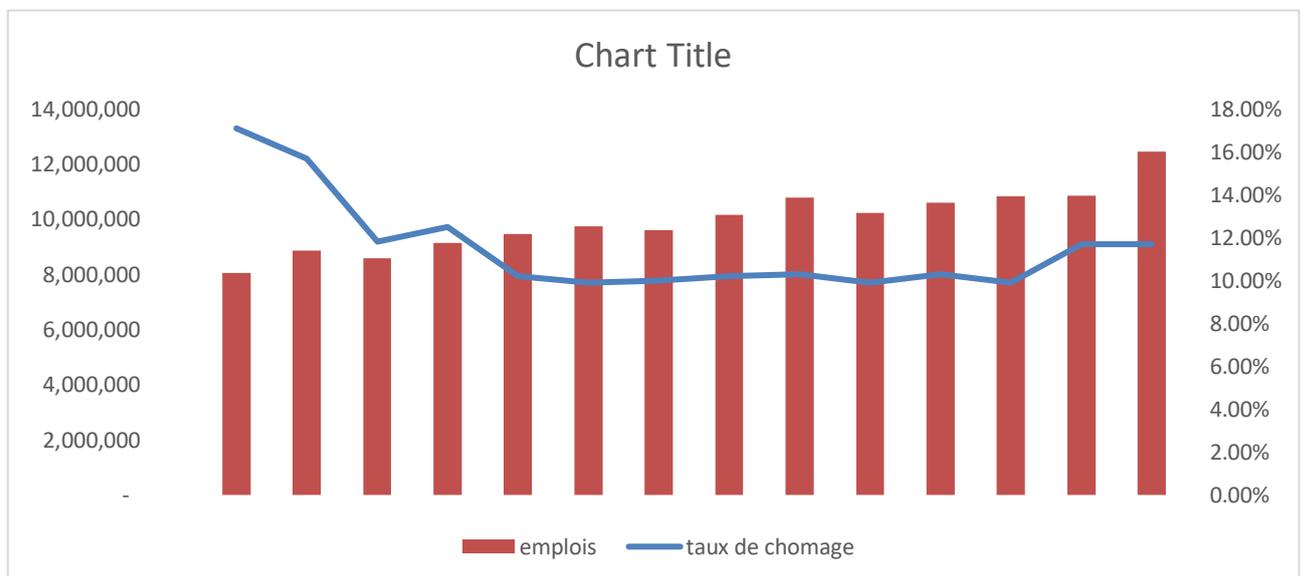
Source : Établie à partir du tableau précédent.

1.2. Emplois

Nous constatons d'après les données et les statistiques que le taux de chômage durant la période 2005 à 2018 a connue diminution, en allant de 17,10% en 2005 à 11,70% en 2018, durant la période le taux de chômage attend son minimum en 2010, 2014 et 2016 avec un pourcentage de 9,90%.

En matière de population active et occupé les chiffres nous indiquant une évolution sur la période étudiée qui atteint 12,4 millions personnes actifs et occupés en 2018. Le graphe suivant nous indique l'évolution de la population active et occupée et le taux de chômage sur la période de 2005-2018.

Figure (III.02): Population actif et taux de chômage en Algérie 2005-2018



Source : Établie à partir des données de l'annexe 01.

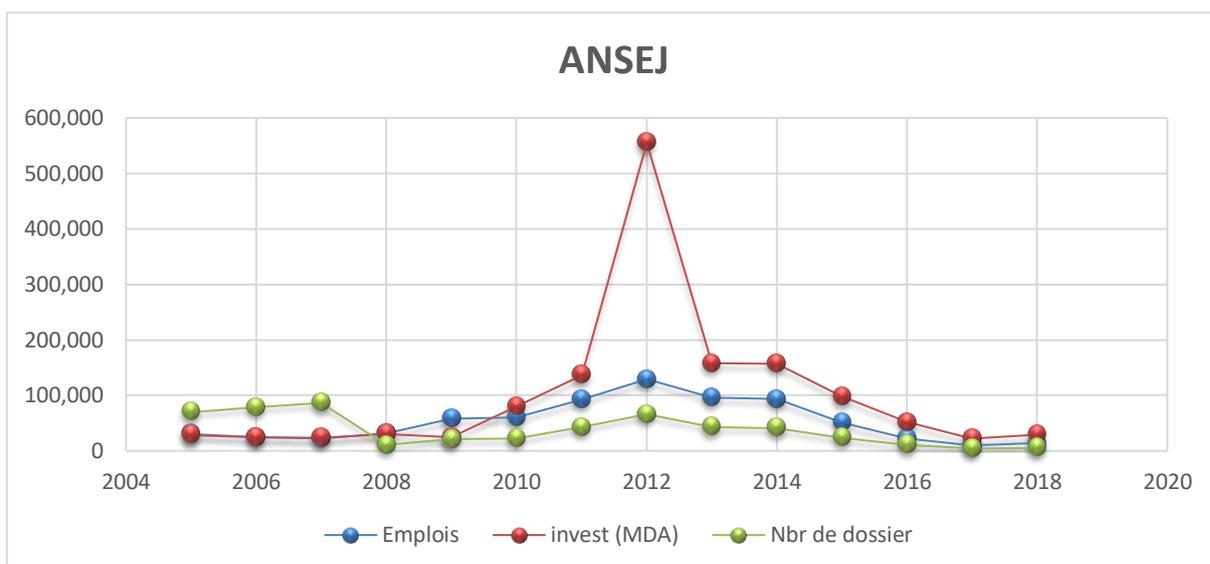
1.3. Données des organismes

1.3.1. ANSEJ

Entre 2005 et 2012 le dispositif a enregistré une évolution croissante très importante, il atteint 65 812 projets financés en 2012 avec 555 102 millions de dinars, ce qui a généré 129203 emplois, soit un taux d'augmentation de 75,68%.

À partir de 2013, cette augmentation a pris un chemin inverse où le nombre de projets et d'emplois créé dégrade soit en 2018, 535 projets financés avec 29 334 millions de dinars et 13852 emplois générés. Soit un taux de diminution de 82,37 % pour l'emploi durant 2012-2018.

Figure (III.03): Chiffres clés de ANSEJ

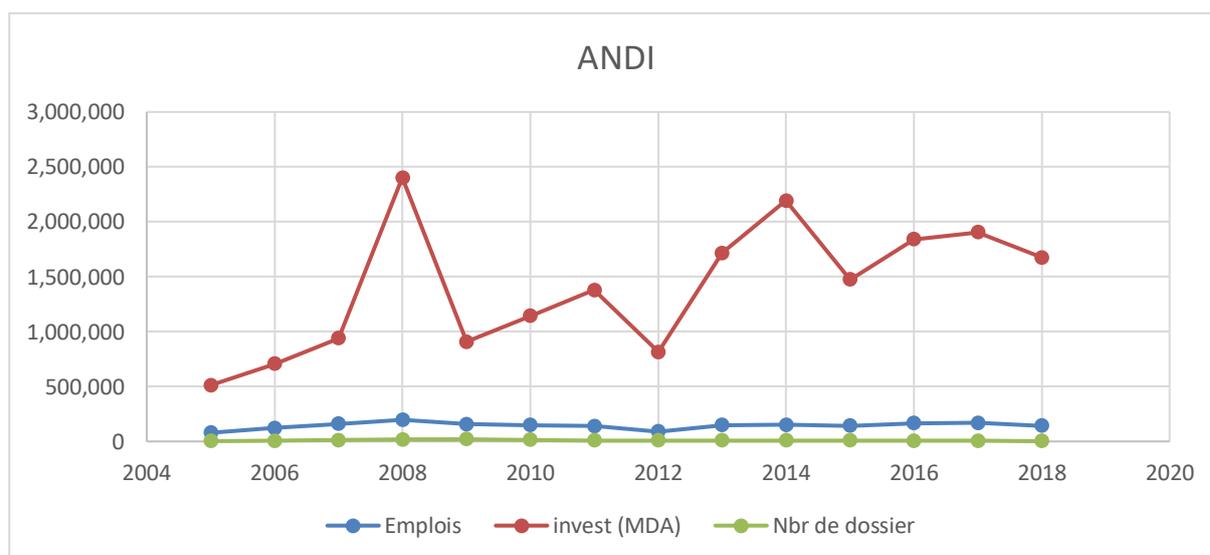


Source : Établie à partir des données de l'annexe 02.

1.3.2. ANDI

D'après les chiffres de l'ANDI on remarque que l'organisme a réalisé une évolution croissant sur la période de 2005 – 2018, dans l'année 2008 l'ANDI a enregistré en matière d'investissement 2 401 890 millions de dinars et 196754 emplois créent. En 2012 nous remarquons une baisse des résultats réaliser par l'ANDI, soit 7715 projets financier et un investissement de 815 545 millions de dinars, avec 91 415 emplois créés.

Figure (III.04): Chiffres clés de ANDI



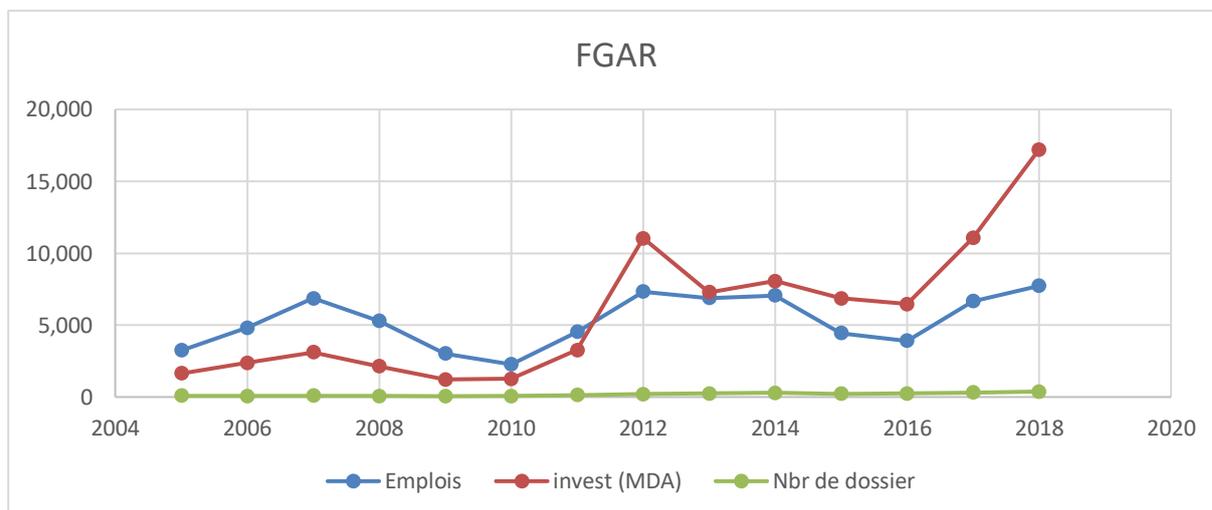
Source : Établie à partir des données de l'annexe 04.

1.3.3. FGAR

L'organisme de FGAR a enregistré, entre 2005 et 2007 une évolution croissante, il atteint 100 dossiers garantis en 2007 avec 3111 millions de dinars, ce qui a généré 6871 emplois, cette évolution est devenue négative sur la période 2007 – 2010, elle atteint 69 dossiers garantis avec 1265 millions de dinars comme montant d'investissement et 2269 postes d'emplois créés.

À partir de 2011, le FGAR a réalisé une augmentation, où le nombre de dossiers et d'emplois créé est évolué, soit en 2018, 381 dossiers garantis avec 17 213 millions de dinars et 7726 emplois générés. Soit un taux de diminution de 82,37 % pour l'emploi durant 2012-2018.

Figure (III.05): Chiffres clés de FGAR.



Source : Établie à partir des données de l'annexe

2. Présentation de la méthode VAR

Un modèle VAR est une forme de modèle dynamique linéaire, il comporte plusieurs équations, chaque équation dénote une relation linéaire où une variable est exprimée comme une combinaison de ses valeurs passées et des valeurs passées des autres variables, ces variables du modèle sont endogènes.

L'estimation d'un processus VAR consiste à estimer chacune des équations du modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires MCO, indépendamment les unes des autres, ou

par une méthode de maximum de vraisemblance¹. De plus les variables intégrées dans le modèle VAR sont stationnaires.

Un processus VAR à N variables et p décalages noté VAR(p) s'écrit sous forme matricielle :

$$X_t = \phi_0 + \phi_1 X_{t-1} + \dots + \phi_p X_{t-p} + \varepsilon_t$$

$$X_t = \begin{pmatrix} x_{1t} \\ \vdots \\ x_{Nt} \end{pmatrix} \varepsilon_t = \begin{pmatrix} \varepsilon_{1t} \\ \vdots \\ \varepsilon_{Nt} \end{pmatrix} \phi_0 = \begin{pmatrix} a_1^0 \\ \vdots \\ a_N^0 \end{pmatrix} \phi_p = \begin{pmatrix} a_{1p}^1 & a_{1p}^2 & \dots & a_{1p}^N \\ \vdots & \vdots & \vdots & \vdots \\ a_{Np}^1 & a_{Np}^2 & \dots & a_{Np}^N \end{pmatrix}$$

Où ε_t est un bruit blanc de matrice variance covariance Σ . On peut encore écrire :

$$(I - \phi_1 L - \phi_2 L^2 - \dots - \phi_p L^p) X_t = \phi_t + \varepsilon_t$$

Soit : $\phi(L)X_t = \phi_0 + \varepsilon_t$

Avec : $\phi(L) = I - \sum_{i=1}^p \phi_i L^i$

Le modèle VAR est stationnaire si :

- $E(X_t) = \mu \forall t$
- $V(X_t) < \infty$
- $Cov(X_t, X_{t+k}) = E[(X_t - \mu)(X_{t+k} - \mu)] = \Gamma_k \forall t$

On démontre qu'un processus VAR(p) est stationnaire si le polynôme défini à partir du déterminant : $\det(I - \phi_1 Z - \phi_2 Z^2 - \dots - \phi_p Z^p) = 0$ à ses racines à l'extérieur du cercle du plan complexe.³

Les étapes d'estimation d'un modèle VAR (P) :

- Étape 01 : détermination de nombre de retard.
- Étape 02 : estimation des coefficients de chaque équation de modèle.
- Étape 03 : validation du modèle à travers trois tests (Jarque-Bera (normalité des résidus), test d'autocorrélation des résidus, test d'hétéroscédasticité des résidus)

¹ KHEDHIRI, S « cours d'économétrie méthodes et statistique », paris, p.210.

² Sandrine Lardic, volerie mignon : économétrie des séries temporelles macroéconomiques et financières.

³Regis bourbonnais, Michelle terraza, analyse des séries temporelles, Edition 2004, p255.

2.1. Détermination de nombre de retard

Afin de déterminer le nombre de retard P de modèle VAR, nous utilisons deux critères l'un est le critère d'Akaike (AIC) et l'autre est le critère de Schwarz (SC). Et nous retenons le retard P optimal qui minimise les deux critères d'informations AIC (p) et SC (p)¹.

La procédure de sélection de l'ordre de la représentation consiste à estimer tous les modèles VAR pour un ordre allant de 0 à h (h étant le retard maximum admissible par la théorie économique ou par les données disponibles).

2.2. Estimation du modèle

Avant d'estimer le modèle, il faut d'abord rendre stationnaires nos séries si elles ne sont pas stationnaires, après nous allons utiliser la méthode MCO pour estimer les coefficients de chaque équation de modèle.

2.3. Validation du modèle

A. Le test de normalité des résidus de Jarque-Bera

Le test de Jarque-Bera est le test le plus fréquent qui permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique, ce test est basé sur deux notions, la notion de Skewness (asymétrie) et de Kurtosis (queue de distribution).

B. Test d'hétéroscédasticité des erreurs

L'objectif de test de White est de tester l'hétéroscédasticité des erreurs, pour faire ce test on doit d'abord estimer les résidus du modèle et ensuite on applique la régression sur le terme constant, après on va calculer la statistique $(n \cdot R^2)$, où n est le nombre d'observations et R^2 est le coefficient de détermination de la régression précédente.

On compare la statistique calculée avec la valeur critique, si la valeur calculée est plus petite que la valeur critique pour un niveau de signification statistique donné, nous concluons que le modèle est homoscédastique.

Les hypothèses de ce test sont :

- **H0**: modèle homoscédastique (Si la probabilité est supérieure à 5%).
- **H1**: modèle hétéroscédastique (Si la probabilité est inférieure à 5%).

¹ BOURBONNAIS.R, « Econométrie », 5ème Edition : DUNOD, Paris, 2005, p.261.

C. Test d'autocorrélation

L'objectif de ce test est de déterminer si les erreurs de modèle sont autocorrélées ou non. Le test de Durbin et Watson (1951) permet de détecter l'autocorrélation des résidus pour un ordre 1, autrement dit la corrélation entre ε_t et ε_{t-1} et cela sous la forme suivante :

$$\varepsilon_t = \rho (\varepsilon_{t-1}) + V_t \rightarrow N(0, \delta^2 V)$$

Après on teste l'hypothèse $H_0 : \rho = 0$ (absence d'autocorrélation), contre $H_1 : \rho \neq 0$ (présence d'autocorrélation). Pour faire le test il faut calculer la statistique de Durbin Watson, notée DW :

$$DW = \frac{\sum_{t=2}^n (\varepsilon_t - \varepsilon_{t-1})^2}{\sum_{t=1}^n \varepsilon_t^2}$$

La statistique de Durbin Watson est variée entre 0 et 4, et nous avons $DW = 2$ lorsque $\rho = 0$. La règle de décision de test est :

- $DW = 0$: il existe une autocorrélation positive ;
- $DW = 4$: il existe une autocorrélation négative ;
- $DW \approx 2$: absence d'autocorrélation.

SECTION 3 : INTREPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'objectif de cette section est de déterminer le lien entre les réalisations des organismes ANDI, ANSEJ et FGAR en terme de montant d'investissement et le nombre d'emploi crée avec le PIB et l'emploi de l'Algérie par l'utilisations de modèle VAR.

1. Étude de la stationnarité des séries

1.1. Analyse de corrélogramme

Pour vérifier la stationnarité de nos séries sur trois niveaux (au niveau, à la différence première et la déférence deuxième), tout dépend de la nécessité. On doit donc vérifier la condition suivante :

Si la plupart des valeurs de probabilité sont différentes de "0", on dit que la série est stationnaire. En revanche, si la plupart des valeurs de probabilité sont égales à "0", on dit que la série est non stationnaire. Ce qui nécessite de faire un autre test dans un autre niveau.

Tableau (III.12): Test de corrélogramme de DZ_PIB au niveau et au différence Première

Date: 08/28/20 Time: 15:33 Sample: 2005 2018 Included observations: 14							Date: 08/28/20 Time: 15:48 Sample: 2005 2018 Included observations: 13						
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob		
		1	0.762	0.762	10.007	0.002			1	0.003	0.003	0.0002	0.990
		2	0.546	-0.082	15.576	0.000			2	-0.221	-0.221	0.8656	0.649
		3	0.365	-0.054	18.291	0.000			3	-0.281	-0.294	2.4104	0.492
		4	0.233	-0.011	19.509	0.001			4	-0.189	-0.293	3.1880	0.527
		5	0.014	-0.313	19.514	0.002			5	-0.137	-0.394	3.6462	0.601
		6	-0.165	-0.105	20.279	0.002			6	0.330	0.032	6.6839	0.351
		7	-0.310	-0.132	23.358	0.001			7	0.064	-0.248	6.8173	0.448
		8	-0.391	-0.079	29.054	0.000			8	-0.023	-0.219	6.8371	0.554
		9	-0.399	0.068	36.170	0.000			9	-0.062	-0.216	7.0266	0.634
		10	-0.337	0.069	42.518	0.000			10	0.028	-0.124	7.0790	0.718
		11	-0.344	-0.218	51.362	0.000			11	-0.009	-0.071	7.0872	0.792
		12	-0.293	0.036	60.983	0.000			12	-0.003	-0.232	7.0886	0.852

Source : Eviews10.

À partir des résultats du tableau, on remarque que la série du DZ_PIB est non stationnaire « au niveau », donc on doit tester la stationnarité à « différence première ». Après le test à la « différence première », On remarque que la série DZ_PIB est stationnaire. De la même façon on va vérifier la stationnarité des tous les séries (Annexes 5 à 11).

1.2. Test ADF

Pour confirmer notre résultat on va utiliser le test de ADF. Et pour cela on doit d'abord déterminer le nombre de retard « P » de chaque série.

1.2.1. Détermination du nombre de retards

Pour déterminer le nombre de retard « P », on fait appel aux critères d'information d'Akaike et Schwarz pour des décalages allant de 0 à 4. D'après les différentes estimations, les résultats obtenus sont récapitulés dans le tableau ci-après (annexes 12).

Tableau (III.13): Détermination du nombre de retards des séries.

		Le retard P					P retenir
		0	1	2	3	4	
dz_pib	AIK	32.83872	31.04647	31.24621	31.38814	31.46674	1
	SIC	32.86898	31.10699	31.33699	31.50917	31.61804	
inv_andi	AIK	29.0443	29.24104	29.43994	29.33074	29.51716	0
	SIC	29.07456	29.30155	29.53072	29.45177	29.66845	
inv_ansej	AIK	26.8742	27.01945	27.21931	27.36205	27.50573	0
	SIC	26.90446	27.07997	27.31009	27.48309	27.65703	
inv_fgar	AIK	19.93217	19.50568	19.70261	19.89003	19.96501	1
	SIC	19.96242	19.56619	19.79339	20.01106	20.1163	
em_dz	AIK	30.28581	29.61593	29.67737	29.67828	29.87598	1
	SIC	30.31607	29.67645	29.76814	29.79932	30.02727	
em_andi	AIK	22.83594	22.99609	23.18667	23.37777	22.807	0
	SIC	22.8662	23.05661	23.27745	23.49881	22.95824	
em_ansej	AIK	24.1195	23.50331	23.4245	23.22156	22.8038	4
	SIC	24.14975	23.56383	23.51528	23.3426	22.9551	
em_fgar	AIK	17.9403	17.92039	17.4374	17.62081	17.67205	2
	SIC	17.97056	17.9809	17.52818	17.74185	17.82334	

Source : Réalisation à partir logiciel EVIEWS 10.

1.2.2. Teste de la stationnarité des séries en niveau

A. La série DZ_PIB

Tableau (III.14): Résultats du test ADF pour la série de DZ_PIB

		At level			
		Modèle 01 (intercept)	Modèle 02 (intercept and trend)	Modèle 03 (non)	
DZ_PIB	ADF	-0.439328	-1.988544	3.041319	
	CRITICAL VALUE	1%	-4.05791	-4.886426	-2.754993
		5%	-3.11991	-3.828975	-1.970978
		10%	-2.701103	-3.362984	-1.603693
Prob.*		0.8746	0.5537	0.9977	

Source : Réalisation à partir logiciel EVIEWS 10.

Le tableau précédant démontre les résultats du test ADF pour la série DZ_PIB « au niveau » :

On remarque que les probabilités dans les trois modèles sont supérieures à 5%, donc on accepte H0, la série DZ_PIB contient une racine unitaire. Ce qui nécessite d'effectuer un autre test à la différence première.

- $D(DZ_PIB) = DZ_PIB - DZ_PIB (-1)$

Tableau (III.15): Résultats du test ADF pour la série de D(DZ_PIB)

		At level			
		Modèle 01 (intercept)	Modèle 02 (intercept and trend)	Modèle 03 (non)	
D(DZ_PIB)	ADF	-3.101831	-2.932036	-1.83762	
	CRITICAL VALUE	1%	-4.12199	-4.992279	-2.771926
		5%	-3.14492	-3.875302	-1.974028
		10%	-2.713751	-3.38833	-1.602922
Prob.*		0.0536	0.1881	0.0648	

Source : Réalisation à partir logiciel EVIEWS 10.

Le tableau précédant démontre les résultats du test ADF pour la série D(DZ_PIB) « la différence première » :

On remarque que les probabilités dans les trois modèles sont supérieures à 5%, donc on accepte H0, la série D(DZ_PIB) contient une racine unitaire. Ce qui nécessite d'effectuer un autre test à la différence deuxième.

- $D(DZ_PIB,2) = D(DZ_PIB) (-1)$

Tableau (III.16): Résultats du test ADF pour la série de $D(DZ_PIB,2)$

		At level			
		Modèle 01 (intercept)	Modèle 02 (intercept and trend)	Modèle 03 (non)	
D(DZ_PIB,2)	ADF	-4.548393	-4.309811	-4.78054	
	CRITICAL VALUE	1%	-4.200056	-5.124875	-2.792154
		5%	-3.175352	-3.933364	-1.977738
		10%	-2.728985	-3.42003	-1.602074
Prob.*		0.0059	0.03	0.0002	

Source : Réalisation à partir logiciel EVIEWS 10.

Le tableau précédant démontre les résultats du test ADF pour la série $D(DZ_PIB,2)$ « la différence deuxième » :

On remarque que les probabilités dans les trois modèles sont inférieures à 5%, donc on rejette H_0 , et on accepte H_1 la série $D(DZ_PIB,2)$ n'a pas des racines unitaires, donc elle est stationnaire.

On applique le teste d'ADF sur les autres variables (**inv_andi**, **inv_ansej**, **inv_fgfar**, **dz_em**, **em_andi**, **em_ansej** et **em_fgfar**) et on trouve que les séries **inv_andi**, **inv_ansej** et **dz_em** sont différentielles de première ordre tandis que la série **inv_fgfar**, **em_andi**, **em_ansej** et **em_fgfar** est différentielles de deuxième ordre (Annexe 13).

2. L'impact sur PIB

Le noyau de cette partie est d'expliquer le lien entre la variable endogène ; le PIB Algérien avec les variables explicatives exogènes qui sont les investissements des trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR avec le modèle VAR. Les données utilisées sont annuelles allant de 2005 à 2018. Soit un échantillon de 14 observations (Annexe 17).

2.1. L'estimation VAR

La détermination de l'ordre du modèle VAR s'effectue par minimisation des critères d'information d'AKAIKE et SCHWARTZ et qui maximise le critère de LogL. Le tableau suivant montre l'ordre P retenu pour notre modèle.

Tableau (III.17): Détermination de nombre de retard de la présentation VAR

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-692.1505	NA	3.83e+41	107.1001	107.2739	107.0644
1	-650.7105	51.00314*	9.03e+39*	103.1862*	104.0554*	103.0076*

VAR Lag Order Selection Criteria
 Endogenous variables: DZ_PIB INV_ANDI INV_ANSEJ INV_FGAR
 Exogenous variables: C
 Date: 09/03/20 Time: 00:04
 Sample: 2005 2018
 Included observations: 13

* indicates lag order selected by the criterion
 LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)
 FPE: Final prediction error
 AIC: Akaike information criterion
 SC: Schwarz information criterion
 HQ: Hannan-Quinn information criterion

Source : Eviews10.

D'après les résultats de « VAR Lag Order Selection Criteria » le nombre de retard retenu est P=1.

À travers les résultats fournis par Eviews dans l'annexe 14 en déduit que :

- $D(DZ_PIB,2) = 0.299677862578 * D(DZ_PIB(-1),2) - 2.25048776432 * D(INV_ANDI(-1)) - 4.9052099743 * D(INV_ANSEJ(-1)) - 42.5553658015 * D(INV_FGAR(-1),2) + 311940.224623$
- $D(INV_ANDI) = 0.138873704008 * D(DZ_PIB(-1),2) - 0.658750826918 * D(INV_ANDI(-1)) + 1.74280272156 * D(INV_ANSEJ(-1)) - 118.347199921 * D(INV_FGAR(-1),2) + 173305.040078$
- $D(INV_ANSEJ) = 0.031432564119 * D(DZ_PIB(-1),2) - 0.0199258519387 * D(INV_ANDI(-1)) - 0.66074484989 * D(INV_ANSEJ(-1)) + 10.4585322774 * D(INV_FGAR(-1),2) - 2702.34160149$
- $D(INV_FGAR,2) = 0.00137805203481 * D(DZ_PIB(-1),2) - 0.00145900827445 * D(INV_ANDI(-1)) - 0.0243987685661 * D(INV_ANSEJ(-1)) + 0.11355977368 * D(INV_FGAR(-1),2) + 537.527890226$

2.2. Analyse des résultats

Dans le cadre de notre étude, nous sommes intéressés que par l'équation 1 du modèle, qui représente la relation entre la variable expliquée PIB de l'Algérie et les autres variables explicatives (les montant investissements réalisé par des organismes ANDI, ANSEJ et FGAR).

$$D(DZ_PIB,2) = 0.299677862578 * D(DZ_PIB(-1),2) - 2.25048776432 * D(INV_ANDI(-1)) - 4.9052099743 * D(INV_ANSEJ(-1)) - 42.5553658015 * D(INV_FGAR(-1),2) + 311940.224623$$

Le PIB est influencé positivement par lui-même retardé d'une période. Par contre, il a une réponse négativement par rapport aux *inv_andi*, *inv_ansej* et *inv_fggar*. Toutes les variables sont significatives puisque le t-statistique est supérieure à la variable tabulée qui est de 2,201, au seuil de 5%, sauf *inv_fggar* et *dz_pib*.

De plus le R^2 de l'équation du PIB est égal à 91,73%, donc les variables explicatives expliquent 91,73% de la variable expliquée.

2.3. Validation de modèle

Avant d'interpréter économiquement les résultats., nous devons valider les hypothèses émises sur les résidus. À cet effet, nous avons appliqué un test d'hétéroscédasticité, un test de normalité., et enfin d'autocorrélation

2.3.1. Test sur les résidus

La validité du modèle VAR peut être testée à travers trois tests, test de normalité de Jarque-Bera, test d'hétéroscidasticité de White et le test d'autocorrélation, le but de ces tests est de démontrer que les résidus suivent un bruit blanc.

A. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de White)

Ce test nous permet de voir l'hétéroscédasticité des résidus, avec :

- H_0 : Les résidus sont Homoscédastiques (p-value > 5%).
- H_1 : Les résidus sont Hétéroscédastiques (p-value < 5%).

Tableau (III.18): Test d'hétéroscédasticité des résidus

VAR Residual Heteroskedasticity Tests (Levels and Squares)		
Date: 09/03/20 Time: 14:18		
Sample: 2005 2018		
Included observations: 11		
Joint test:		
Chi-sq	df	Prob.
88.00000	80	0.2531

Source : Eviews10.

Nous constatons l'existence d'une Homoscédasticité des résidus, puisque la probabilité associée est supérieure au seuil de 5% ($0,2531 > 0,05$). Donc, nous concluons que le modèle utilisé dans notre démarche est validé, puisque les résultats obtenus conforment l'hypothèse d'absence d'autocorrélation des erreurs et l'hypothèse d'existence d'Homoscédasticité.

B. Test de normalité des résidus : statistique de Jarque Bera

Ce test nous permet de vérifier la normalité des résidus, pour accepter l'hypothèse de normalité des résidus il faut trouver une probabilité de JARQUE-BERA supérieure au seuil de 5%.

Tableau (III.19): Test de normalité des résidus

Component	Jarque-Bera	df	Prob.
1	4.531209	2	0.1038
2	1.539703	2	0.4631
3	3.798473	2	0.1497
4	2.227682	2	0.3283
Joint	12.09707	8	0.1469

Source : Eviews10.

Les résultats du test vérifient les trois conditions qui permettent d'accepter l'hypothèse de normalité des résidus la probabilité de JARQUE-BERA= 0.1469 est supérieure à 0.05.

C. Test d'autocorrélation des résidus

- H0 : Absence d'autocorrélation des résidus, si la probabilité > 5% ;
- H1 : Autocorrélation des résidus, si la probabilité < 5%.

Tableau (III.20): Test d'auto corrélation des résidus

VAR Residual Portmanteau Tests for Autocorrelations					
Null Hypothesis: No residual autocorrelations up to lag h					
Date: 09/03/20 Time: 21:17					
Sample: 2005 2018					
Included observations: 11					
Lags	Q-Stat	Prob.*	Adj Q-Stat	Prob.*	df
1	11.10009	---	12.21010	---	---
2	22.04033	0.1419	25.58150	0.0602	16
3	30.66915	0.5339	37.44613	0.2333	32
4	43.88197	0.6422	58.20914	0.1485	48
5	53.27304	0.8282	75.42609	0.1554	64
6	57.16495	0.9749	83.98831	0.3584	80
7	61.44162	0.9977	95.74914	0.4880	96
8	66.34076	0.9998	113.7127	0.4371	112

*Test is valid only for lags larger than the VAR lag order.
df is degrees of freedom for (approximate) chi-square distribution

Source : Eviews10.

À partir des résultats de tableau ci-dessus, les probabilités sont supérieures à 5%, donc on accepte l'hypothèse nulle d'absence de corrélation entre les erreurs.

Les résultats des trois tests sur les résidus montrent que les résidus de notre modèle ont les caractéristiques d'un bruit blanc gaussien. Le modèle est donc validé.

3. L'impact sur l'emploi

L'objectif est d'expliquer le lien entre la variable endogène ; l'emploi avec les variables explicatives exogènes qui sont les emplois créés par les trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR en utilisant le modèle VAR. Les données utilisées sont annuelles allant de 2005 à 2018. Soit un échantillon de 14 observations (Annexe 17).

3.1. L'estimation VAR

La détermination de l'ordre du modèle VAR s'effectue par minimisation des critères d'information d'AKAIKE et SCHWARTZ et qui maximise le critère de LogL. Le tableau suivant montre l'ordre P retenu pour notre modèle.

Tableau (III.21): Détermination de nombre de retard de la présentation VAR

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: D(DZ_EM) D(EM_ANDI,2) D(EM_ANSEJ,2) D(EM_FGAR,2)						
Exogenous variables: C						
Date: 09/07/20 Time: 12:16						
Sample: 2005 2018						
Included observations: 11						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-518.9986	NA*	2.34e+36	95.09065	95.23534*	94.99945
1	-501.3931	19.20602	2.32e+36*	94.79874*	95.52219	94.34271*

Source : Eviews10.

D'après les résultats de « VAR Lag Order Selection Criteria » le nombre de retard retenu est P=1.

À travers les résultats fournis par Eviews dans l'annexe 15 en déduit que :

$$\begin{aligned} \bullet \text{ D(DZ_EM)} = & -0.0337117366768 * \text{D(DZ_EM(-1))} - 3.05477175845 * \text{D(EM_ANDI(-1),2)} + \\ & 5.14678765926 * \text{D(EM_ANSEJ(-1),2)} + 51.2158292807 * \text{D(EM_FGAR(-1),2)} + 344148.391229 \end{aligned}$$

- $D(EM_ANDI,2) = 0.0321414630275 * D(DZ_EM(-1)) - 1.06756983891 * D(EM_ANDI(-1),2) - 1.25802755667 * D(EM_ANSEJ(-1),2) + 10.524238379 * D(EM_FGAR(-1),2) - 17212.8482998$
- $D(EM_ANSEJ,2) = -0.0156695585575 * D(DZ_EM(-1)) + 0.514394326989 * D(EM_ANDI(-1),2) + 0.0782451056472 * D(EM_ANSEJ(-1),2) - 1.47690459997 * D(EM_FGAR(-1),2) + 5512.11275833$
- $D(EM_FGAR,2) = 0.00228815289735 * D(DZ_EM(-1)) + 0.0116115738395 * D(EM_ANDI(-1),2) + 0.027598460839 * D(EM_ANSEJ(-1),2) - 0.260800172539 * D(EM_FGAR(-1),2) - 413.757648501$

3.2. Analyse des résultats

Dans le cadre de notre étude, nous sommes intéressés que par l'équation 1 du modèle, qui représente la relation entre la variable expliquée l'emplois et les autres variables explicatives (les nombre d'emplois crée par des organismes ANDI, ANSEJ et FGAR).

$$D(DZ_EM) = -0.0337117366768 * D(DZ_EM(-1)) - 3.05477175845 * D(EM_ANDI(-1),2) + 5.14678765926 * D(EM_ANSEJ(-1),2) + 51.2158292807 * D(EM_FGAR(-1),2) + 344148.391229$$

L'emploi est influencé négativement par lui-même et par em_andi retardé d'une période. Par contre, il a une réponse négative par rapport aux em_ansej et em_fggar. Toutes les variables sont non significatives puisque le t-statistique est inférieur à la variable tabulée qui est de 2.201, au seuil de 5%.

De plus le R^2 de l'équation emploi est égal à 44.41%, donc les variables explicatives expliquent 44.41% de la variable expliquée.

3.3. Validation de modèle

Avant d'interpréter économiquement les résultats., nous devons valider les hypothèses émises sur les résidus. À cet effet, nous avons appliqué un test d'hétéroscédasticité, un test de normalité., et enfin d'autocorrélation.

3.3.1. Test sur les résidus

La validité du modèle VAR peut être testée à travers trois tests, test de normalité de Jarque-Bera, test d'hétéroscidasticité de White et le test d'autocorrélation, le but de ces tests est de démontrer que les résidus suivent un bruit blanc.

A. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de White)

Ce test nous permet de voir l'hétéroscédasticité des résidus, avec :

- H0 : Les résidus sont Homoscédastiques (p-value > 5%).
- H1 : Les résidus sont Hétéroscédastiques (p-value < 5%).

Tableau (III.22): Test d'hétéroscédasticité des résidus

VAR Residual Heteroskedasticity Tests (Levels and Squares)		
Date: 09/05/20 Time: 16:20		
Sample: 1 14		
Included observations: 11		
Joint test:		
Chi-sq	df	Prob.
88.00000	80	0.2531

Source : Eviews10.

Nous constatons l'existence d'une Homoscédasticité des résidus, puisque la probabilité associée est supérieure au seuil de 5% ($0,2531 > 0,05$). Donc, nous concluons que le modèle utilisé dans notre démarche est validé, puisque les résultats obtenus conforment l'hypothèse d'absence d'autocorrélation des erreurs et l'hypothèse d'existence d'Homoscédasticité.

B. Test de normalité des résidus : statistique de Jarque Bera

Ce test nous permet de vérifier la normalité des résidus, pour accepter l'hypothèse de normalité des résidus il faut trouver une probabilité de JARQUE-BERA supérieure au seuil de 5%.

Tableau (III.23): Test de normalité des résidus

Component	Jarque-Bera	df	Prob.
1	2.492350	2	0.2876
2	0.702650	2	0.7038
3	0.990357	2	0.6095
4	1.223531	2	0.5424
Joint	5.408887	8	0.7131

Source : Eviews10.

Les résultats du test vérifient les trois conditions qui permettent d'accepter l'hypothèse de normalité des résidus (la probabilité de JARQUE-BERA=0.7131 est supérieure à 0.05).

C. Test d'autocorrélation des résidus

- H0 : Absence d'autocorrélation des résidus, si la probabilité > 5% ;
- H1 : Autocorrélation des résidus, si la probabilité < 5%.

Tableau (III.24): Test d'autocorrélation des résidus

VAR Residual Portmanteau Tests for Autocorrelations					
Null Hypothesis: No residual autocorrelations up to lag h					
Date: 09/07/20 Time: 12:23					
Sample: 2005 2018					
Included observations: 11					
Lags	Q-Stat	Prob.*	Adj Q-Stat	Prob.*	df
1	8.008098	---	8.808908	---	---
2	21.94059	0.1451	25.83751	0.0564	16
3	33.61550	0.3891	41.89051	0.1133	32
4	46.43543	0.5371	62.03612	0.0839	48
5	53.85254	0.8131	75.63415	0.1515	64
6	63.87213	0.9064	97.67724	0.0872	80
7	68.50535	0.9848	110.4186	0.1491	96
8	73.44021	0.9982	128.5131	0.1362	112

Source : Eviews10.

À partir des résultats de tableau ci-dessus, les probabilités sont supérieures à 5%, donc on accepte l'hypothèse nulle d'absence de corrélation entre les erreurs.

Les résultats des trois tests sur les résidus montrent que les résidus de notre modèle ont les caractéristiques d'un bruit blanc gaussien, le modèle est donc validé.

4. L'impact des investissements sur l'emploi

L'objectif est d'expliquer le lien entre la variable endogène ; l'emploi avec les variables explicatives exogènes qui sont les investissements des trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR avec le modèle VAR. Les données utilisées sont annuelles allant de 2005 à 2018. Soit un échantillon de 14 observations (Annexe 17).

4.1. L'estimation VAR

La détermination de l'ordre du modèle VAR s'effectue par minimisation des critères d'information d'AKAIKE et SCHWARTZ et qui maximise le critère de LogL. Le tableau suivant montre l'ordre P retenu pour notre modèle.

Tableau (III.25): Détermination de nombre de retard de la présentation VAR

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: D(DZ_EM) D(INV_ANDI) D(INV_ANSEJ) D(INV_FGAR,2)						
Exogenous variables: C						
Date: 09/07/20 Time: 22:31						
Sample: 1 14						
Included observations: 11						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-573.8554	NA*	5.01e+40	105.0646	105.2093	104.9734
1	-550.1406	25.87069	1.64e+40*	103.6619*	104.3854*	103.2059*

Source : Eviews10.

D'après les résultats de « VAR Lag Order Selection Criteria » le nombre de retard retenu est P=1.

À travers les résultats fournis par Eviews dans l'annexe 16 en déduit que :

- $D(DZ_EM) = 0.304112020247 * D(DZ_EM(-1)) + 0.0274014012929 * D(INV_ANDI(-1)) - 1.69329019747 * D(INV_ANSEJ(-1)) + 148.538074252 * D(INV_FGAR(-1),2) + 241463.313089$
- $D(INV_ANDI) = -1.04417627932 * D(DZ_EM(-1)) - 0.542663431031 * D(INV_ANDI(-1)) + 3.59162262723 * D(INV_ANSEJ(-1)) - 199.354121047 * D(INV_FGAR(-1),2) + 385253.043066$
- $D(INV_ANSEJ) = -0.214095230955 * D(DZ_EM(-1)) + 0.00764574501069 * D(INV_ANDI(-1)) - 0.28403243106 * D(INV_ANSEJ(-1)) - 5.63947011027 * D(INV_FGAR(-1),2) + 40315.8976505$
- $D(INV_FGAR,2) = 0.00110839150513 * D(DZ_EM(-1)) + 0.000361475810283 * D(INV_ANDI(-1)) - 0.0275807724788 * D(INV_ANSEJ(-1)) + 0.463284574808 * D(INV_FGAR(-1),2) + 86.1499573369$

4.2. Analyse des résultats

Dans le cadre de notre étude, nous sommes intéressés que par l'équation 1 du modèle, qui représente la relation entre la variable expliquée l'emplois et les autres variables explicatives (le montant d'investissement des organismes ANDI, ANSEJ et FGAR).

$$D(DZ_EM) = 0.304112020247 * D(DZ_EM(-1)) + 0.0274014012929 * D(INV_ANDI(-1)) - 1.69329019747 * D(INV_ANSEJ(-1)) + 148.538074252 * D(INV_FGAR(-1),2) + 241463.313089$$

L'emploi est influencé positivement par lui-même aussi par inv_andi et inv_fgard retardé d'une période. Par contre, il a une réponse négative par rapport à inv_ansej. Toutes les variables sont non significatives puisque le t-statistique est inférieur à la variable tabulée qui est de 2,201, au seuil de 5%.

De plus le R^2 de l'équation emplois est égal à 58.05%, donc les variables explicatives expliquent 58.05% de la variable expliquée.

4.3. Validation de modèle

Avant d'interpréter économiquement les résultats., nous devons valider les hypothèses émises sur les résidus. À cet effet, nous avons appliqué un test d'hétéroscédasticité, un test de normalité., et enfin d'autocorrélation.

4.3.1. Test sur les résidus

La validité du modèle VAR peut être testée à travers trois tests, test de normalité de Jarque-Bera, test d'hétéroscidasticité de White et le test d'autocorrélation, le but de ces tests est de démontrer que les résidus suivent un bruit blanc.

A. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de White)

Ce test nous permet de voir l'hétéroscédasticité des résidus, avec :

- H_0 : Les résidus sont Homoscédastiques (p-value > 5%).
- H_1 : Les résidus sont Hétéroscédastiques (p-value < 5%).

Tableau (III.26): Test d'hétéroscédasticité des résidus

VAR Residual Heteroskedasticity Tests (Levels and Squares)		
Date: 09/08/20 Time: 13:38		
Sample: 2005 2018		
Included observations: 11		
Joint test:		
Chi-sq	df	Prob.
88.00000	80	0.2531

Source : Eviews10.

Nous constatons l'existence d'une Homoscédasticité des résidus, puisque la probabilité associée est supérieure au seuil de 5% ($0,2531 > 0,05$). Donc, nous concluons que le modèle utilisé dans notre démarche est validé, puisque les résultats obtenus conforment l'hypothèse d'absence d'autocorrélation des erreurs et l'hypothèse d'existence d'Homoscédasticité.

B. Test de normalité des résidus : statistique de Jarque Bera

Ce test nous permet de vérifier la normalité des résidus, pour accepter l'hypothèse de normalité des résidus il faut trouver une probabilité de JARQUE-BERA supérieure au seuil de 5%.

Tableau (III.27): Test de normalité des résidus

Component	Jarque-Bera	df	Prob.
1	0.429248	2	0.8068
2	1.171696	2	0.5566
3	0.552356	2	0.7587
4	0.861373	2	0.6501
Joint	3.014673	8	0.9334

Source : Eviews10.

Les résultats du test vérifient les trois conditions qui permettent d'accepter l'hypothèse de normalité des résidus (la probabilité de JARQUE-BERA=0.9334 est supérieure à 0.05).

C. Test d'autocorrélation des résidus

- H0 : Absence d'autocorrélation des résidus, si la probabilité $> 5\%$;
- H1 : Autocorrélation des résidus, si la probabilité $< 5\%$.

Tableau (III.28): Test d'autocorrélation des résidus

VAR Residual Portmanteau Tests for Autocorrelations					
Null Hypothesis: No residual autocorrelations up to lag h					
Date: 09/07/20 Time: 22:32					
Sample: 1 14					
Included observations: 11					
Lags	Q-Stat	Prob.*	Adj Q-Stat	Prob.*	df
1	9.823998	---	10.80640	---	---
2	23.81884	0.0935	27.91120	0.0324	16
3	36.07595	0.2837	44.76473	0.0664	32
4	45.28739	0.5847	59.23985	0.1282	48
5	56.12874	0.7476	79.11565	0.0966	64
6	65.17347	0.8849	99.01407	0.0735	80
7	73.29158	0.9591	121.3389	0.0413	96
8	75.73835	0.9966	130.3104	0.1138	112

Source : Eviews10.

À partir des résultats de tableau ci-dessus, les probabilités sont supérieures à 5%, donc on accepte l'hypothèse nulle d'absence de corrélation entre les erreurs.

Les résultats des trois tests sur les résidus montrent que les résidus de notre modèle ont les caractéristiques d'un bruit blanc gaussien. Le modèle est donc validé.

5. L'interprétation économique des résultats

5.1. L'impact sur le PIB

L'estimation VAR nous a donné la relation entre la variable endogène ; le PIB de l'Algérie et les variables explicatives exogènes qui sont les investissements réalisés par les organismes d'appui et d'accompagnement ANDI, ANSEJ et FGAR (les séries *inv_andi*, *inv_ansej* et *inv_fgara*), l'équation estimée par ce modèle s'écrit comme suit :

$$\begin{aligned}
 \mathbf{D}(\mathbf{DZ_PIB},2) = & 0.299677862578*\mathbf{D}(\mathbf{DZ_PIB}(-1),2) - 2.25048776432*\mathbf{D}(\mathbf{INV_ANDI}(-1)) - \\
 & 4.9052099743*\mathbf{D}(\mathbf{INV_ANSEJ}(-1)) - 42.5553658015*\mathbf{D}(\mathbf{INV_FGAR}(-1),2) + \\
 & 311940.224623
 \end{aligned}$$

On remarque que la relation entre le PIB et les investissements des organismes ANDI et ANSEJ retardés d'une période sont négatives et significatives, donc une augmentation de 1% de *inv_andi* ou *inv_ansej* entraîne une diminution de PIB de 0.0025%, 0.04905% respectivement. Cette diminution de PIB peut être expliquée par les montants importants décaissés par le trésor public dans le but de promouvoir et encourager la création des PME, mais les résultats restent en deçà de l'objectif tracé par l'État, qui est la création de plus de 5 millions de PME.

Le PIB est exprimé par la somme des valeurs ajoutées, donc les PME créés doivent participer à la création de la valeur ajoutée résultant un impact positif sur le PIB. Le nombre des PME créés sur la période 2005-2018 est de 799 075 PME, ce nombre reste très insuffisant par rapport aux objectifs tracés, soit un taux réalisation de 16%.

Les montants décaissés par l'État à travers ces organismes ANDI, ANSEJ et FGAR sur la période de 2005-2018 sont respectivement : 19 411 000 MDA, 1 419 000 MDA et 72 842 MDA, des montants énormes (charge publique) ont été décaissés par les pouvoirs publics mais malheureusement le résultat reste très significatif en terme de création de PME, ce qui a engendré une diminution de PIB.

5.2. L'impact sur l'emploi

On va essayer de donner une explication par rapport aux résultat obtenues entre la variable endogène ; l'emploi en l'Algérie et les autres variables explicatives exogènes.

L'estimation VAR nous a donné la relation entre la variable endogène ; l'emploi en l'Algérie et les variables explicatives exogènes qui sont le nombre d'emploi crée par les organismes d'appui et d'accompagnement ANDI, ANSEJ et FGAR (les séries em_andi, em_ansej et em_fgfar), l'équation estimée par ce modèle s'écrit comme suit :

$$\mathbf{D(DZ_EM)} = - 0.0337117366768*\mathbf{D(DZ_EM(-1))} - 3.05477175845*\mathbf{D(EM_ANDI(-1),2)} + 5.14678765926*\mathbf{D(EM_ANSEJ(-1),2)} + 51.2158292807*\mathbf{D(EM_FGAR(-1),2)} + 344148.391229$$

On remarque que la relation entre l'emplois en Algérie et le nombre d'emploi crée par les organismes ANSEJ et FGAR retardé d'une période est positive, mais non significatives. La relation entre l'emploi et les investissements de l'organisme ANSEJ retardé d'une période est positive mais non significatives.

Avec les variables explicatives exogènes inv_andi, inv_ansej et inv_fgfar qui représente les investissements réalisés par les organismes d'appui et d'accompagnement ANDI, ANSEJ et FGAR respectivement, l'équation estimée par ce modèle s'écrit comme suit :

$$\mathbf{D(DZ_EM)} = 0.304112020247*\mathbf{D(DZ_EM(-1))} + 0.0274014012929*\mathbf{D(INV_ANDI(-1))} - 1.69329019747*\mathbf{D(INV_ANSEJ(-1))} + 148.538074252*\mathbf{D(INV_FGAR(-1),2)} + 241463.313089$$

On remarque que la relation entre l'emploi en Algérie et les investissements réalisés par organismes ANDI et FGAR retardé d'une période est positive, mais non significatives. La relation entre l'emploi et les investissements de l'organisme ANSEJ retardé d'une période est positive mais non significatives.

Ces résultats sont peut-être justifiés par l'inefficacité des trois organismes (ANDI, ANSEJ et FGAR) en terme de création d'emploi en Algérie, leur implication est restée très faible en matière d'emploi créée chaque année, pour les trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR le taux de réalisation d'emploi ne dépassent pas les 2% sur la période 2005 – 2018.

Conclusion

Nous avons principalement essayé d'analyser les organismes mis par l'État, de mieux comprendre leur rôle et d'apprécier les résultats obtenus. Ainsi étudier l'impact des trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR sur le PIB et l'emploi en Algérie par 3 modèles de VAR, le premier est pour expliquer le lien entre le PIB et les investissements des trois organismes, le deuxième est pour analyser la relation entre emplois en Algérie et le nombre d'emplois créés par les trois organismes, le dernier est pour étudier le lien entre l'emploi en Algérie et les investissements des trois organismes. Cette étude est basée sur un échantillon de 14 observations annuelles des organismes ANDI, ANSEJ et FAGR sur la période de 2005 – 2018.

Après l'étude nous avons obtenu de premier modèle que la relation est négative et significative. On peut conclure que malgré les montants d'investissements réalisés par les trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR leur impact est négatif sur le PIB, et cela peut être due au fait que la dépense subite par l'État dépasse largement la valeur ajoutée créée par les PME bénéficiaires des avantages octroyés par les organismes d'appui ANDI, ANSEJ et FGAR.

Les résultats des deux derniers modèles qui visent à étudier l'emploi en Algérie sont non significatifs, ce résultat est peut-être expliqué par le nombre d'emplois créés par les trois organismes est considéré comme epsilon par rapport aux emplois créés par le secteur public et les grandes entreprises annuellement.

Conclusion Générale

Conclusion générale

En Algérie, et comme dans les autres pays du monde, l'entreprise joue un rôle primordial, et plus particulièrement la PME qui présente un instrument privilège de développement économique et social. Elle constitue également un moyen de création de l'emploi, de la valeur ajoutée, et l'une des principales préoccupations de l'économie nationale. Les pouvoirs publics ont mis en place une multitude d'organismes d'appui et d'accompagnement dans le but d'amélioration de leur compétitivité et leur capacité d'exportation, ainsi que l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance. Le principal objectif de ce mémoire est de répondre à la problématique suivante :

« Comment les organismes d'appui et d'accompagnement contribuent-ils à la promotion des PME Algériennes ? »

Pour ce faire, nous avons opté à la fois pour une approche théorique, analytique et économétrique. L'approche théorique et l'approche analytique ont été réalisées au premier et au second chapitre, cependant la modélisation de la relation entre les indicateurs macroéconomiques et les réalisations des organismes d'appui et d'accompagnement (ANDI, ANSEJ et FGAR) dans le troisième chapitre a nécessité une approche économétrique, basée sur un modèle VAR.

À travers la documentation bibliographique, et la modélisation VAR, nous sommes arrivés à trouver des réponses aux questions que nous nous sommes posées dans l'introduction générale.

À partir de premier chapitre, nous avons identifié le cadre théorique de la PME, nous avons déduit que leur définition n'a rien d'homogène et elle varie d'un pays à un autre, car elle compte les très petites entreprises, les petites, les moyennes, les travailleurs autonomes, les artisans, etc. les contraintes que la PME est faire face sont principalement lie à leur taille à la gestion et aux nouvelles technologies, mais le problème majeur c'est l'accès au financement. Malgré ces contraintes la PME à bénéficier de quelques atouts à savoir, le caractère direct et flexible du management, la facilité de la communication et la rapidité de la circulation de l'information. Ainsi dans le même chapitre nous avons exposé les différent besoins et sources de financement des PME.

Tout au long du deuxième chapitre, nous avons essayé d'analyser la PME dans le contexte Algérien. Cette analyse indique qu'en terme de population on compte 1 171 945

PME en 2019 soit une évolution de 7,2% par rapport à l'année de 2018. Pour faciliter leur identification, il est important de faire une classification juridique et économique.

L'histoire de la promotion de la PME et l'investissement a commencé dès l'indépendance, les pouvoirs publics ont instauré des structures de promotion pour la PME à savoir, la Direction Générale de la Petite et Moyenne Entreprise, les pépinières et incubateurs d'entreprise, le Conseil National Consultatif pour la promotion des PME (CNC PME) et des organismes gouvernementaux telle que l'ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC, FGAR et CGCI.

Dans le même chapitre nous avons réalisé une étude analytique sur la contribution des PME dans le développement économique. Les résultats de l'analyse nous indiquent que les PME continuent à prendre progressivement davantage de place dans l'activité économique du pays et leur rôle ne cesse d'augmenter. Au premier semestre de 2019 le nombre d'emplois créés par les PME est de 2 818 736, soit une progression de 4.78% par rapport à 2018, la participation des PME de secteur privé dans la production Intérieure Brute hors hydrocarbures par une moyenne de 80% sur la période de 2015 jusqu'à 2018, donc nous confirment notre première hypothèse.

Les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours marginales, avec seulement 6,90% du volume global des exportations soit une valeur de 1,31 milliard de dollars US. La dépendance de pays aux hydrocarbures rend la participation des autres secteurs notamment la PME faible et loin d'être aux attentes des pouvoirs publics, donc nous confirment notre deuxième hypothèse.

Dans notre étude empirique nous avons appliqué trois modèles VAR sur les données des trois organismes ANDI, ANSEJ et FGAR sur la période 2005-2018 et les indicateurs macroéconomiques : PIB et emplois. Le premier modèle est pour étudier la relation entre le PIB et les investissements des trois organismes, ce modèle nous a montré une relation négative et significative entre les investissements et le PIB. Le deuxième et le troisième modèle visent à expliquer le variable emploi en Algérie avec les emplois créés par les organismes dans un modèle et les investissements réalisés par les mêmes organismes dans un autre modèle, les résultats obtenus des deux modèles ont été non significatifs.

D'après les résultats obtenus des trois modèles sur la base de notre échantillon, nous concluons qu'après plusieurs réformes économiques libérales pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures, et diversifier l'économie par une transition vers une économie d'industrie et de production, ainsi la lutte contre le chômage, les efforts des pouvoirs publics restent faible

et inefficace pour atteindre les objectifs déjà mentionnés. En effet, ce résultat peut être expliqué par plusieurs facteurs. Dont on cite les principales :

- La dépense publique qui dépasse largement la valeur ajoutée créée par les PME bénéficiaires des avantages octroyés par les organismes ANDI, ANSEJ et FGAR.
- La création d'un organisme de garantie comme FGAR, pour garantir en moyens 200 dossiers par an est epsilon par rapport au nombre de PME existante
- Le taux d'impayé des projets ANSEJ auprès des banques est élevé, et c'est toujours le trésor public qui subit la charge.
- La grande majorité des nouvelles PME créées ne comptent pas de salarié : leur création est d'abord la création d'un poste d'emploi à celui qui la crée¹.
- Les montants dépensés par l'ANDI ne reflètent pas la situation des PME.

Pour assurer une efficacité des organismes capables de soutenir et promouvoir la PME et la croissance économique du pays, plusieurs recommandations et solutions doivent être prises en considération par les autorités du pays, à savoir :

- La réorganisation complète du système des organismes d'appui et d'accompagnement.
- Se focaliser sur la qualité des PME créées et non pas la quantité.
- L'analyse et le suivi des projets déjà financés.
- La formation des dirigeants de ces PME.

Lors de notre recherche nous avons rencontré divers obstacles au cours de nos investigations. Les limites de l'étude : « Aucune œuvre humaine n'est parfaite » dit-on. Le présent travail n'en fait pas l'exception. Sans pour autant impacter la validité des résultats, il souffre principalement de ces limites :

- Les séries prises ne présentent que 14 observations il n'était pas possible pour nous de prendre une série plus longue car c'est la période commune entre les séries.
- Pour des raisons statistiques nous étions dans l'obligation de travailler seulement avec trois organismes (ANDI, ANSEJ et FGAR) à cause de non-disponibilité des données liées aux autres organismes.

Ces limites demandent des approfondissements et peuvent constituer des perspectives à d'autres recherches ultérieures, comme l'analyse de chaque organisme séparément et l'élargissement de l'échantillon.

¹ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI, Ali GABOUSSA, Op.cit. ,2013, p 32

Bibliographie

❖ Ouvrages

- Abdeljalil, « Evaluation et financement des investissements de l'entreprise: manuel & études de cas », 2002
- André Julien, GREPME « PME : bilan et perspectives », Les Presses Inter Universitaires, QUEBEC, 1997
- Barreau, J., Delahaye, J., & Delahaye, F, Gestion financière: DECF 4 (14e édition). Dunod, 2005
- BOURBONNAIS.R, « Econométrie », 5ème Edition : DUNOD, Paris, 2005
- Cabane.P, « L'essentiel de la finance à l'usage des managers: Maîtriser les chiffres de l'entreprise » ,2ème édition, 2014
- E.Coéhen, « Gestion financière et développement financière », édition 1991
- GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt management et économie des entreprises, Aide-mémoire, 2008
- Julien D.A. Marchesnay M, la petite entreprise : principes d'économie et de gestion ; Edition Vuibert, Paris, 1988
- Julien. P.A. « les PME bilan et perspective ». Ed Economica, Paris, 1997
- Nadine Levratto, « Les PME: Définition, rôle économique et politiques publiques », 2009
- Nathalie DUFFAL, Isabelle DUVAL, « ECONOMIE D'ENTREPRISE : LA STRATEGIE DES PME », 2005
- Olivier Torres, « Les PME », Flammarion, 1999
- Regis bourbonnais, Michelle terraza, analyse des séries temporelles, Edition 2004
- Sandrine Lardic, volerie mignon : économétrie des séries temporelles macroéconomiques et financières
- Wtterwulghe. Robert, « la P.M.E : une entreprise humaine », département de Boeck Université, 1998

❖ Revues et articles

- Abdou.A. Boucherf K. « PME et processus de formalisation des fonctions organisationnelles dans entrepreneurs et PME- approches Algéro-Françaises ».
- Aimad Datoussaid, « PME et création d'emploi en Algérie : Quelles réalités ? », 2012

-
- Assala K., « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », colloque international sur « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales ».
 - Boualem ALIOUAT, Hichem Sofiane SALAOUATCHI et Farouk BEKIOUA, « IMPACT DU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU SUR LA PERFORMANCE DES PME : CAS DE LA PME GCP (JUTOP) », Les Cahiers du Cread, 2017
 - BOUYACOUB A. (2004), « Les petites et moyennes entreprises en Algérie : quelle réalité ? » et « Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises ». Edition L'harmattan.
 - F. MERZOUK, « PME et compétitivité en Algérie », Université de Bouira – Algérie. 2009.
 - Fadoua Anairi et Saïd Radi, « Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie », European Scientific Journal , 2017.
 - G.Chertok, P-A de Malleray, P. Pouletty, « Le financement des PME », La Documentation française. Paris, 2009.
 - Karim SI LEKHAL ; Youcef KORICHI ; Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : État des lieux, contraintes et perspectives » ; journal la performance des entreprise algériennes n°4 ; 2013.
 - LARABI M. (2010), « La PME algérienne : rappels historiques », et « La PME algérienne et de défi de l'internationalisation : Expériences étrangères ». Edition L'harmattan.
 - Marie-Christine Chalus-Sauvannet, « Etude de la veille stratégique dans des PME Chinoise », Université Grenoble 2.
 - Osamu Tsukahara, « Recent Development in SME Finance in Japan », Japan Finance Corporation for Small and Medium Enterprise, 2005.
 - Rachid ZAMMAR, « Initiation à l'entrepreneuriat », Conférence de centre d'Etudes Doctorales en Sciences et Technologies de Rebat (CEDESTR), Université Mohammed V-Agbal.
 - Samia Gharbi, « Les PME/PMI en Algérie : état des lieux », cahier du lab.RII N°238, Université du littoral côte d'opale, Mars 2011
 - Taïbi G., Amari S.S., « Les PME algériennes dans l'ère de la mondialisation : étude de cas des PME de la région oranaise », les cahiers du CREAD n° 90, 2009.

❖ Mémoires et thèses

- BOUKROU Aldjia dans : « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, le cas des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en science économique, option : management des entreprises ; université de Tizi-Ouzou, 2011

❖ Textes juridiques

- Art 3 de la recommandation 2003/261/CE concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises, Journal officiel de l'Union européenne N° C (2003) 1422 du 20/05/2003.
- Code algérien de gouvernance d'entreprise, version finale, 04/01/2009
- La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME Article5.

❖ Rapports:

- Bulletins d'information Statistique de la PME n°4-35
- L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2014-2016
- Rapport ONS 2015-2017

❖ Site internet:

- <http://ansej.org.dz/>
- <http://blog.wikimemoires.com/>
- <http://www.andi.dz/>
- <http://www.banquemondiale.org>
- <http://www.cgci.dz/>
- <http://www.mdipi.gov.dz/>
- <http://www.ons.dz>
- <http://www.sba.gov/>
- <https://www.angem.dz/>
- <https://www.cnac.dz/>
- <https://www.europarl.europa.eu/>
- <https://www.fgar.dz/>

Annexes

ANNEXE 01 : Chiffres clés d'emplois en Algérie 2005-2018

	<i>taux de chômage</i>	<i>emplois</i>
2005	17.10%	8,044,000
2006	15.70%	8,869,000
2007	11.80%	8,594,000
2008	12.50%	9,145,000
2009	10.20%	9,472,000
2010	9.90%	9,735,000
2011	10.00%	9,599,000
2012	10.20%	10,170,000
2013	10.30%	10,788,000
2014	9.90%	10,239,000
2015	10.30%	10,594,000
2016	9.90%	10,845,000
2017	11.70%	10,858,000
2018	11.70%	12,463,000

Source : établie par nous-même à partir des statistiques de l'ONS et de la Banque Mondiale.

ANNEXE 02: Chiffres clés de ANSEJ 2005-2018

	<i>Emplois</i>	<i>invest (MDA)</i>	<i>Nbr de dossier</i>
2005	30,376	28,038	69,633
2006	24,500	24,343	78,278
2007	22,685	23,593	86,380
2008	31,418	30,691	10,634
2009	57,812	24,016	20,848
2010	60,132	80,240	22,641
2011	92,682	136,639	42,832
2012	129,233	555,102	65,812
2013	96,233	158,019	43,039
2014	93,140	157,298	40,856
2015	51,570	97,675	23,676
2016	22,766	51,934	11,262
2017	9,805	22,089	4,406
2018	13,852	29,334	5,535

Source : établie par nous même à partir des différents bulletins d'information statistiques de ministère de l'Industrie et des Mines.

ANNEXE 03: Chiffres clés de FGAR

<i>Année</i>	<i>Emplois</i>	<i>invest (MDA)</i>	<i>Nbr de dossier</i>
2005	3,252	1,637	85
2006	4,813	2,388	78
2007	6,871	3,111	100
2008	5,286	2,129	78
2009	3,030	1,221	56
2010	2,269	1,265	69
2011	4,534	3,275	138
2012	7,326	11,030	208
2013	6,893	7,290	235
2014	7,059	8,061	283
2015	4,434	6,859	231
2016	3,913	6,463	235
2017	6,652	11,060	304
2018	7,726	17,213	381

Source : établie par nous même à partir des différents bulletins d'information statistiques de ministère de l'Industrie et des Mines.

ANNEXE 04: Chiffres clés de ANDI

<i>Année</i>	<i>Emplois</i>	<i>invest (MDA)</i>	<i>Nbr de dossier</i>
2005	78,951	511,529	2,255
2006	123,583	707,730	6,975
2007	158,883	937,822	11,697
2008	196,754	2,401,890	16,925
2009	155,905	907,882	19,729
2010	148,008	1,143,030	13,766
2011	140,110	1,378,177	7,803
2012	91,415	815,545	7,715
2013	148,943	1,716,136	8,890
2014	150,641	2,192,530	9,903
2015	143,330	1,473,414	7,950
2016	164,414	1,839,044	7,185
2017	167,618	1,905,207	5,057
2018	143,044	1,673,943	4,124

Source : établie par nous même à partir des différents bulletins d'information statistiques de ministère de l'Industrie et des Mines.

ANNEXE 05 : Test de corrélogramme de inv_andi au niveau

Date: 08/28/20 Time: 15:47

Sample: 2005 2018

Included observations: 14

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.165	0.165	0.4663	0.495
		2	-0.037	-0.066	0.4914	0.782
		3	0.064	0.084	0.5744	0.902
		4	-0.050	-0.081	0.6307	0.960
		5	0.077	0.114	0.7787	0.978
		6	0.145	0.102	1.3708	0.968
		7	-0.098	-0.129	1.6768	0.976
		8	-0.174	-0.146	2.8101	0.946
		9	-0.128	-0.102	3.5412	0.939
		10	-0.072	-0.024	3.8284	0.955
		11	-0.194	-0.224	6.6317	0.828
		12	-0.143	-0.105	8.9340	0.709

ANNEXE 06 : Test de corrélogramme de inv_ansej au niveau

Date: 08/28/20 Time: 15:49

Sample: 2005 2018

Included observations: 14

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.304	0.304	1.5965	0.206
		2	0.135	0.047	1.9370	0.380
		3	-0.128	-0.200	2.2682	0.519
		4	-0.250	-0.190	3.6730	0.452
		5	-0.338	-0.214	6.5107	0.260
		6	-0.312	-0.183	9.2441	0.160
		7	-0.151	-0.054	9.9770	0.190
		8	0.012	-0.007	9.9820	0.266
		9	0.044	-0.120	10.068	0.345
		10	0.060	-0.132	10.268	0.417
		11	0.060	-0.098	10.536	0.483
		12	0.044	-0.078	10.756	0.550

ANNEXE 07 : Test de corrélogramme de inv_fg ar au niveau

Date: 09/08/20 Time: 21:06

Sample: 1 14

Included observations: 14

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.506	0.506	4.4128	0.036
		2	0.225	-0.041	5.3610	0.069
		3	0.162	0.086	5.8924	0.117
		4	0.136	0.036	6.3090	0.177
		5	0.122	0.041	6.6804	0.246
		6	0.063	-0.033	6.7927	0.340
		7	-0.318	-0.475	10.025	0.187
		8	-0.325	0.024	13.974	0.082
		9	-0.297	-0.171	17.925	0.036
		10	-0.217	0.059	20.558	0.024
		11	-0.179	-0.027	22.957	0.018
		12	-0.213	-0.056	28.020	0.005

ANNEXE 08 : Test de corrélogramme de em_andi au niveau

Date: 09/05/20 Time: 15:10

Sample: 1 14

Included observations: 14

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.250	0.250	1.0763	0.300
		2	-0.186	-0.265	1.7240	0.422
		3	-0.357	-0.266	4.3173	0.229
		4	-0.393	-0.337	7.7779	0.100
		5	-0.169	-0.201	8.4903	0.131
		6	0.152	-0.047	9.1344	0.166
		7	0.320	0.036	12.413	0.088
		8	0.078	-0.219	12.638	0.125
		9	0.097	0.145	13.064	0.160
		10	-0.006	0.056	13.066	0.220
		11	-0.158	-0.006	14.919	0.186
		12	-0.132	-0.010	16.872	0.154

ANNEXE 09 : Test de corrélogramme de em_ansej au niveau

Date: 09/05/20 Time: 15:10

Sample: 1 14

Included observations: 14

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.748	0.748	9.6455	0.002
		2	0.364	-0.445	12.116	0.002
		3	-0.082	-0.402	12.252	0.007
		4	-0.467	-0.297	17.128	0.002
		5	-0.583	0.194	25.585	0.000
		6	-0.564	-0.232	34.476	0.000
		7	-0.342	0.094	38.229	0.000
		8	-0.109	-0.267	38.675	0.000
		9	0.040	-0.165	38.747	0.000
		10	0.165	-0.002	40.268	0.000
		11	0.168	-0.018	42.381	0.000
		12	0.113	-0.232	43.823	0.000

ANNEXE 10 : Test de corrélogramme de em_ansej au différence Première

Date: 09/05/20 Time: 15:11

Sample: 1 14

Included observations: 13

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.295	0.295	1.4142	0.234
		2	0.222	0.147	2.2843	0.319
		3	0.034	-0.073	2.3063	0.511
		4	-0.367	-0.441	5.2325	0.264
		5	-0.317	-0.168	7.6863	0.174
		6	-0.225	0.073	9.0985	0.168
		7	-0.125	0.087	9.6074	0.212
		8	-0.078	-0.211	9.8456	0.276
		9	0.033	-0.149	9.8980	0.359
		10	0.027	-0.030	9.9437	0.445
		11	0.007	0.029	9.9488	0.535
		12	-0.003	-0.105	9.9512	0.620

ANNEXE 11 : Test de corrélogramme de em_fgfar au niveau

Date: 09/05/20 Time: 15:11

Sample: 1 14

Included observations: 14

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob
		1 0.282	0.282	1.3730	0.241
		2 -0.401	-0.523	4.3783	0.112
		3 -0.371	-0.076	7.1826	0.066
		4 0.065	0.052	7.2762	0.122
		5 0.316	0.098	9.7596	0.082
		6 0.307	0.262	12.393	0.054
		7 -0.080	-0.115	12.597	0.083
		8 -0.341	-0.061	16.938	0.031
		9 -0.315	-0.277	21.387	0.011
		10 0.132	0.114	22.359	0.013
		11 0.171	-0.332	24.539	0.011
		12 -0.118	-0.165	26.106	0.010

**ANNEXE 12 : Le test de VAR Lag Order Selection Criteria pour déterminer le
Nombre de retard des séries en niveau pour le test ADF**

– Nombre de retard pour DZ_PIB

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-163.1936	NA	1.07e+13	32.83872	32.86898	32.80553
1	-153.2323	15.93804*	1.79e+12*	31.04647*	31.10699*	30.98008*
2	-153.2311	0.001778	2.22e+12	31.24621	31.33699	31.14663
3	-152.9407	0.348478	2.63e+12	31.38814	31.50917	31.25536
4	-152.3337	0.606962	2.99e+12	31.46674	31.61804	31.30078

– Nombre de retard pour inv_andi

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-144.2215	NA*	2.41e+11*	29.04430*	29.07456*	29.01111*
1	-144.2052	0.026154	2.95e+11	29.24104	29.30155	29.17465
2	-144.1997	0.007636	3.64e+11	29.43994	29.53072	29.34036
3	-142.6537	1.855248	3.36e+11	29.33074	29.45177	29.19796
4	-142.5858	0.067908	4.26e+11	29.51716	29.66845	29.35119

ANNEXES

– Nombre de retard pour inv_ansej

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: INV_ANSEJ						
Exogenous variables: C						
Date: 08/31/20 Time: 16:04						
Sample: 2005 2018						
Included observations: 10						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-133.3710	NA*	2.75e+10*	26.87420*	26.90446*	26.84101*
1	-133.0973	0.437980	3.19e+10	27.01945	27.07997	26.95306
2	-133.0966	0.000992	3.95e+10	27.21931	27.31009	27.11973
3	-132.8103	0.343549	4.69e+10	27.36205	27.48309	27.22928
4	-132.5287	0.281589	5.70e+10	27.50573	27.65703	27.33977

– Nombre de retard pour inv_fgarr

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: INV_FGAR						
Exogenous variables: C						
Date: 09/08/20 Time: 21:21						
Sample: 1 14						
Included observations: 10						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-98.66083	NA	26561130	19.93217	19.96242	19.89897
1	-95.52838	5.011911*	17422360*	19.50568*	19.56619*	19.43929*
2	-95.51306	0.021452	21504537	19.70261	19.79339	19.60303
3	-95.45013	0.075524	26680562	19.89003	20.01106	19.75725
4	-94.82506	0.625064	30272415	19.96501	20.11630	19.79904

– Nombre de retard pour dz_em

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: DZ_EM						
Exogenous variables: C						
Date: 09/08/20 Time: 22:21						
Sample: 1 14						
Included observations: 10						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-150.4291	NA	8.33e+11	30.28581	30.31607	30.25262
1	-146.0797	6.959057*	4.28e+11*	29.61593*	29.67645*	29.54954
2	-145.3868	0.969944	4.62e+11	29.67737	29.76814	29.57779
3	-144.3914	1.194519	4.76e+11	29.67828	29.79932	29.54551*
4	-144.3799	0.011528	6.10e+11	29.87598	30.02727	29.71001

ANNEXES

– Nombre de retard pour em_andi

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: EM_ANDI						
Exogenous variables: C						
Date: 09/08/20 Time: 22:22						
Sample: 1 14						
Included observations: 10						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-113.1797	NA	4.85e+08*	22.83594	22.86620*	22.80275
1	-112.9805	0.318808	5.71e+08	22.99609	23.05661	22.92970
2	-112.9334	0.065930	7.01e+08	23.18667	23.27745	23.08709
3	-112.8889	0.053384	8.73e+08	23.37777	23.49881	23.24500
4	-109.0347	3.854149*	5.19e+08	22.80695*	22.95824	22.64098*

– Nombre de retard pour em_ansej

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: EM_ANSEJ						
Exogenous variables: C						
Date: 09/08/20 Time: 22:23						
Sample: 1 14						
Included observations: 10						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-119.5975	NA	1.75e+09	24.11950	24.14975	24.08630
1	-115.5165	6.529495*	9.49e+08	23.50331	23.56383	23.43692
2	-114.1225	1.951640	8.89e+08	23.42450	23.51528	23.32492
3	-112.1078	2.417639	7.47e+08	23.22156	23.34260	23.08879
4	-109.0189	3.088880	5.18e+08*	22.80379*	22.95508*	22.63782*

– Nombre de retard pour em_fgar

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: EM_FGAR						
Exogenous variables: C						
Date: 09/08/20 Time: 22:24						
Sample: 1 14						
Included observations: 10						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-88.23164	NA*	3298973.	17.84633	17.87659	17.81313
1	-87.37608	1.368898	3411982.	17.87522	17.93573	17.80883
2	-84.95428	3.390526	2602589.*	17.59086*	17.68163*	17.49127*
3	-84.58985	0.437306	3040072.	17.71797	17.83900	17.58520
4	-83.90900	0.680854	3411066.	17.78180	17.93309	17.61583

ANNEXE 13: test ADF**Test ADF pour la série DZ_PIB**

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: DZ_PIB has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.439328	0.8746
Test critical values:	1% level	-4.057910
	5% level	-3.119910
	10% level	-2.701103

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: DZ_PIB has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.988544	0.5537
Test critical values:	1% level	-4.886426
	5% level	-3.828975
	10% level	-3.362984

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: DZ_PIB has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	3.041319	0.9977
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

Test ADF pour la série D(DZ_PIB)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(DZ_PIB) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.101831	0.0536
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(DZ_PIB) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.932036	0.1881
Test critical values:	1% level	-4.992279
	5% level	-3.875302
	10% level	-3.388330

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(DZ_PIB) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.837620	0.0648
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

ANNEXES

Test ADF pour la série D(DZ_PIB,2)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(DZ_PIB,2) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.548393	0.0059
Test critical values:	1% level	-4.200056
	5% level	-3.175352
	10% level	-2.728985

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(DZ_PIB,2) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.309811	0.0300
Test critical values:	1% level	-5.124875
	5% level	-3.933364
	10% level	-3.420030

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(DZ_PIB,2) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.780540	0.0002
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

Test ADF pour la série inv_andi

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: INV_ANDI has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.060962	0.0552
Test critical values:	1% level	-4.057910
	5% level	-3.119910
	10% level	-2.701103

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: INV_ANDI has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.738631	0.0574
Test critical values:	1% level	-4.886426
	5% level	-3.828975
	10% level	-3.362984

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: INV_ANDI has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.527394	0.4684
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

Test ADF pour la série D(inv_andi)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(INV_ANDI) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.041054	0.0023
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(INV_ANDI) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.863242	0.0120
Test critical values:	1% level	-4.992279
	5% level	-3.875302
	10% level	-3.388330

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(INV_ANDI) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.152416	0.0001
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

Test ADF pour la série inv_ansej

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: INV_ANSEJ has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.409315	0.1578
Test critical values:	1% level	-4.057910
	5% level	-3.119910
	10% level	-2.701103

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: INV_ANSEJ has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.241932	0.4315
Test critical values:	1% level	-4.886426
	5% level	-3.828975
	10% level	-3.362984

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: INV_ANSEJ has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.821041	0.0667
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

Test ADF pour la série D(inv_anej)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(INV_ANSEJ) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.785617	0.0035
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(INV_ANSEJ) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.715808	0.0149
Test critical values:	1% level	-4.992279
	5% level	-3.875302
	10% level	-3.388330

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(INV_ANSEJ) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.019227	0.0001
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

Test ADF pour la série inv_fgat

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: INV_FGAR has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.075383	0.9332
Test critical values:	1% level	-4.057910
	5% level	-3.119910
	10% level	-2.701103

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: INV_FGAR has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.713853	0.6860
Test critical values:	1% level	-4.886426
	5% level	-3.828975
	10% level	-3.362984

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: INV_FGAR has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	1.039731	0.9112
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

Test ADF pour la série D(inv_fgarr)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(INV_FGAR) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.837420	0.0821
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(INV_FGAR) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.006612	0.1701
Test critical values:	1% level	-4.992279
	5% level	-3.875302
	10% level	-3.388330

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(INV_FGAR) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.570366	0.0151
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

Test ADF pour la série D(inv_fgars,2)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(INV_FGAR,2) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.018975	0.0030
Test critical values:	1% level	-4.200056
	5% level	-3.175352
	10% level	-2.728985

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(INV_FGAR,2) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.983782	0.0120
Test critical values:	1% level	-5.124875
	5% level	-3.933364
	10% level	-3.420030

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(INV_FGAR,2) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.194200	0.0001
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

ANNEXES

Test ADF pour la série em_dz

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: DZ_EM has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.364993	0.9711
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: DZ_EM has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.756637	0.0559
Test critical values:	1% level	-4.886426
	5% level	-3.828975
	10% level	-3.362984

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: DZ_EM has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	2.667701	0.9950
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

Test ADF pour la série D(em_dz)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(DZ_EM) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.331069	0.0071
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(DZ_EM) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.906181	0.0478
Test critical values:	1% level	-4.992279
	5% level	-3.875302
	10% level	-3.388330

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(DZ_EM) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.800654	0.0094
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

Test ADF pour la série em_andi

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: EM_ANDI has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.356268	0.0335
Test critical values:	1% level	-4.057910
	5% level	-3.119910
	10% level	-2.701103

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: EM_ANDI has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.941437	0.1829
Test critical values:	1% level	-4.886426
	5% level	-3.828975
	10% level	-3.362984

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: EM_ANDI has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.027475	0.6736
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

ANNEXES

Test ADF pour la série D(em_andi)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(EM_ANDI) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.520845	0.0270
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(EM_ANDI) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.432853	0.0939
Test critical values:	1% level	-4.992279
	5% level	-3.875302
	10% level	-3.388330

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(EM_ANDI) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.729547	0.0014
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

ANNEXES

Test ADF pour la série D(em_andi,2)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(EM_ANDI,2) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.363218	0.0018
Test critical values:	1% level	-4.200056
	5% level	-3.175352
	10% level	-2.728985

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(EM_ANDI,2) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.085968	0.0105
Test critical values:	1% level	-5.124875
	5% level	-3.933364
	10% level	-3.420030

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(EM_ANDI,2) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.532582	0.0001
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

Test ADF pour la série em_ansej

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: EM_ANSEJ has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.559959	0.0297
Test critical values:	1% level	-4.297073
	5% level	-3.212696
	10% level	-2.747676

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: EM_ANSEJ has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.788673	0.2337
Test critical values:	1% level	-5.295384
	5% level	-4.008157
	10% level	-3.460791

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: EM_ANSEJ has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.688658	0.3989
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

ANNEXES

Test ADF pour la série D(em_ansej)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(EM_ANSEJ) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.327800	0.1793
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(EM_ANSEJ) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 4 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.895286	0.5680
Test critical values:	1% level	-5.835186
	5% level	-4.246503
	10% level	-3.590496

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(EM_ANSEJ) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.443376	0.0196
Test critical values:	1% level	-2.771926
	5% level	-1.974028
	10% level	-1.602922

Test ADF pour la série D(em_ansej,2)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(EM_ANSEJ,2) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.798724	0.0041
Test critical values:	1% level	-4.200056
	5% level	-3.175352
	10% level	-2.728985

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(EM_ANSEJ,2) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Fixed)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.511584	0.0228
Test critical values:	1% level	-5.124875
	5% level	-3.933364
	10% level	-3.420030

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(EM_ANSEJ,2) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.059922	0.0001
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

Test ADF pour la série em_fg

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: EM_FGAR has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.295848	0.0391
Test critical values:	1% level	-4.121990
	5% level	-3.144920
	10% level	-2.713751

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: EM_FGAR has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.592444	0.0203
Test critical values:	1% level	-5.124875
	5% level	-3.933364
	10% level	-3.420030

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: EM_FGAR has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.138348	0.7092
Test critical values:	1% level	-2.754993
	5% level	-1.970978
	10% level	-1.603693

ANNEXES

Test ADF pour la série D(em_fgarr)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(EM_FGAR) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.607267	0.0277
Test critical values:	1% level	-4.297073
	5% level	-3.212696
	10% level	-2.747676

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(EM_FGAR) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.277532	0.1275
Test critical values:	1% level	-5.295384
	5% level	-4.008157
	10% level	-3.460791

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(EM_FGAR) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.778455	0.0016
Test critical values:	1% level	-2.816740
	5% level	-1.982344
	10% level	-1.601144

ANNEXES

Test ADF pour la série D(em_fg,2)

Modèle 01 (intercept)

Null Hypothesis: D(EM_FGAR,2) has a unit root		
Exogenous: Constant		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.988022	0.0139
Test critical values:	1% level	-4.200056
	5% level	-3.175352
	10% level	-2.728985

Modèle 02 (intercept and trend)

Null Hypothesis: D(EM_FGAR,2) has a unit root		
Exogenous: Constant, Linear Trend		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.011617	0.0452
Test critical values:	1% level	-5.124875
	5% level	-3.933364
	10% level	-3.420030

Modèle 03 (non)

Null Hypothesis: D(EM_FGAR,2) has a unit root		
Exogenous: None		
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=2)		
	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.210185	0.0006
Test critical values:	1% level	-2.792154
	5% level	-1.977738
	10% level	-1.602074

ANNEXE 14 : le modèle estimé PIB

Vector Autoregression Estimates				
Date: 09/07/20 Time: 13:27				
Sample (adjusted): 4 14				
Included observations: 11 after adjustments				
Standard errors in () & t-statistics in []				
	D(DZ_PIB,2)	D(INV_ANDI)	D(INV_ANSEJ)	D(INV_FGAR,
D(DZ_PIB(-1),2)	0.299678 (0.15968) [1.87670]	0.138874 (0.23177) [0.59918]	0.031433 (0.05666) [0.55471]	0.001378 (0.00090) [1.53042]
D(INV_ANDI(-1))	-2.250488 (0.31842) [-7.06771]	-0.658751 (0.46217) [-1.42535]	-0.019926 (0.11299) [-0.17635]	-0.001459 (0.00180) [-0.81258]
D(INV_ANSEJ(-1))	-4.905210 (1.71234) [-2.86462]	1.742803 (2.48538) [0.70122]	-0.660745 (0.60764) [-1.08740]	-0.024399 (0.00966) [-2.52686]
D(INV_FGAR(-1),2)	-42.55537 (71.9255) [-0.59166]	-118.3472 (104.396) [-1.13364]	10.45853 (25.5233) [0.40976]	0.113560 (0.40558) [0.27999]
C	311940.2 (181451.) [1.71914]	173305.0 (263367.) [0.65804]	-2702.342 (64389.3) [-0.04197]	537.5279 (1023.19) [0.52535]
R-squared	0.917300	0.343289	0.253762	0.707007
Adj. R-squared	0.862166	-0.094519	-0.243730	0.511678
Sum sq. resids	2.05E+12	4.32E+12	2.58E+11	65162889
S.E. equation	584424.6	848263.0	207387.2	3295.524
F-statistic	16.63776	0.784108	0.510083	3.619568
Log likelihood	-158.3368	-162.4350	-146.9403	-101.3781
Akaike AIC	29.69760	30.44272	27.62552	19.34147
Schwarz SC	29.87846	30.62359	27.80638	19.52233
Mean dependent	68331.76	66920.09	521.9184	493.5826
S.D. dependent	1574165.	810809.5	185959.8	4715.972
Determinant resid covariance (dof adj.)	1.33E+40			
Determinant resid covariance	1.18E+39			
Log likelihood	-557.2284			
Akaike information criterion	104.9506			
Schwarz criterion	105.6741			
Number of coefficients	20			

ANNEXE 15 : le modèle estimé emploi.

Vector Autoregression Estimates				
Date: 09/09/20 Time: 12:19				
Sample (adjusted): 4 14				
Included observations: 11 after adjustments				
Standard errors in () & t-statistics in []				
	D(DZ_EM)	D(EM_ANDI,2)	D(EM_ANSEJ)	D(EM_FGAR,2)
D(DZ_EM(-1))	-0.033712 (0.53749) [-0.06272]	0.032141 (0.03332) [0.96460]	-0.015670 (0.02823) [-0.55506]	0.002288 (0.00309) [0.74056]
D(EM_ANDI(-1),2)	-3.054772 (4.79369) [-0.63725]	-1.067570 (0.29718) [-3.59238]	0.514394 (0.25178) [2.04306]	0.011612 (0.02756) [0.42137]
D(EM_ANSEJ(-1),2)	5.146788 (8.83932) [0.58226]	-1.258028 (0.54798) [-2.29577]	0.078245 (0.46426) [0.16854]	0.027598 (0.05081) [0.54314]
D(EM_FGAR(-1),2)	51.21583 (72.1327) [0.71002]	10.52424 (4.47173) [2.35350]	-1.476905 (3.78859) [-0.38983]	-0.260800 (0.41465) [-0.62896]
C	344148.4 (184956.) [1.86070]	-17212.85 (11466.0) [-1.50120]	5512.113 (9714.36) [0.56742]	-413.7576 (1063.22) [-0.38916]
R-squared	0.444127	0.751236	0.546439	0.181079
Adj. R-squared	0.073545	0.585393	0.244065	-0.364868
Sum sq. resids	1.62E+12	6.22E+09	4.47E+09	53489340
S.E. equation	519402.5	32199.40	27280.31	2985.781
F-statistic	1.198457	4.529806	1.807161	0.331678
Log likelihood	-157.0394	-126.4513	-124.6277	-100.2924
Akaike AIC	29.46170	23.90024	23.56867	19.14407
Schwarz SC	29.64256	24.08110	23.74953	19.32493
Mean dependent	351727.3	-5443.091	532.9091	-89.45455
S.D. dependent	539624.7	50006.84	31376.68	2555.716
Determinant resid covariance (dof adj.)	5.18E+35			
Determinant resid covariance	4.59E+34			
Log likelihood	-501.3931			
Akaike information criterion	94.79874			
Schwarz criterion	95.52219			
Number of coefficients	20			

ANNEXE 16 : le modèle estimé emploi et investissement.

Vector Autoregression Estimates				
Date: 09/07/20 Time: 22:22				
Sample (adjusted): 4 14				
Included observations: 11 after adjustments				
Standard errors in () & t-statistics in []				
	D(DZ_EM)	D(INV_ANDI)	D(INV_ANSEJ)	D(INV_FGAR,
D(DZ_EM(-1))	0.304112 (0.57452) [0.52933]	-1.044176 (1.02707) [-1.01666]	-0.214095 (0.25628) [-0.83540]	0.001108 (0.00493) [0.22494]
D(INV_ANDI(-1))	0.027401 (0.19203) [0.14269]	-0.542663 (0.34329) [-1.58076]	0.007646 (0.08566) [0.08926]	0.000361 (0.00165) [0.21948]
D(INV_ANSEJ(-1))	-1.693290 (1.70311) [-0.99423]	3.591623 (3.04463) [1.17966]	-0.284032 (0.75971) [-0.37387]	-0.027581 (0.01461) [-1.88818]
D(INV_FGAR(-1),2)	148.5381 (77.2507) [1.92281]	-199.3541 (138.100) [-1.44354]	-5.639470 (34.4593) [-0.16366]	0.463285 (0.66256) [0.69924]
C	241463.3 (188841.) [1.27866]	385253.0 (337589.) [1.14119]	40315.90 (84236.3) [0.47860]	86.14996 (1619.63) [0.05319]
R-squared	0.580573	0.406272	0.297235	0.596039
Adj. R-squared	0.300955	0.010453	-0.171275	0.326731
Sum sq. resids	1.22E+12	3.90E+12	2.43E+11	89842547
S.E. equation	451174.4	806560.8	201255.8	3869.594
F-statistic	2.076307	1.026408	0.634426	2.213228
Log likelihood	-155.4903	-161.8805	-146.6102	-103.1445
Akaike AIC	29.18005	30.34190	27.56550	19.66264
Schwarz SC	29.36091	30.52276	27.74636	19.84350
Mean dependent	351727.3	66920.09	521.9184	493.5826
S.D. dependent	539624.7	810809.5	185959.8	4715.972
Determinant resid covariance (dof adj.)	3.66E+39			
Determinant resid covariance	3.24E+38			
Log likelihood	-550.1406			
Akaike information criterion	103.6619			
Schwarz criterion	104.3854			
Number of coefficients	20			

ANNEXES

ANNEXE 17 : tableau des données.

	<i>DZ_em</i>	<i>em_ANSEJ</i>	<i>em_ANDI</i>	<i>em_FGAR</i>	<i>DZ_PIB</i>	<i>inv_ANSEJ</i>	<i>inv_ANDI</i>	<i>inv_FGAR</i>
2005	8,044,000	30,376	78,951	3,252	7,561,984	28,038	511,529	1,637
2006	8,869,000	24,500	123,583	4,813	8,501,636	24,343	707,730	2,388
2007	8,594,000	22,685	158,883	6,871	9,352,886	23,593	937,822	3,111
2008	9,145,000	31,418	196,754	5,286	11,043,704	30,691	2,401,890	2,129
2009	9,472,000	57,812	155,905	3,030	9,968,025	24,016	907,882	1,221
2010	9,735,000	60,132	148,008	3,969	11,991,564	80,240	950,683	1,265
2011	9,599,000	92,682	140,110	4,534	14,588,532	136,639	1,378,177	3,275
2012	10,170,000	129,233	91,415	7,326	16,208,698	555,102	815,545	11,030
2013	10,788,000	96,233	148,943	6,893	16,650,181	158,019	1,716,136	7,290
2014	10,239,000	93,140	150,641	7,059	17,242,545	157,298	2,192,530	8,061
2015	10,594,000	51,570	143,330	4,434	16,591,875	97,675	1,473,414	6,859
2016	10,845,000	22,766	164,414	3,913	17,406,800	51,934	1,839,044	6,463
2017	10,858,000	9,805	167,618	6,652	18,906,600	22,089	1,905,207	11,060
2018	12,463,000	13,852	143,044	7,726	20,509,500	29,334	1,673,943	17,213

Source : élaboré par nous même à partir des données de l'ONS, de ministère de l'Industrie et des Mines et la Banque Mondiale

Table des matières

Remerciement	
Dédicace	
Sommaire.....	I
Liste des tableaux.....	II
Liste des figures.....	IV
Liste des abréviations.....	V
Liste des annexes.....	VII
Introduction générale.....	A-C
Chapitre 1 : Généralités sur la PME.....	1
INTRODUCTION	2
SECTION 1 : FONDEMENTDS THEORIQUES SUR LA PME.....	3
1. Différentes approches sur la PME :.....	3
1.1. Définition de la PME selon l’approche quantitative :.....	3
1.1.1.Selon le nombre de salariés :	3
1.1.2.Selon le chiffre d’affaire :	4
1.1.3.Selon le capital social :	4
1.2. Définition de la PME selon l’approche qualitative	4
1.2.1.La dimension humaine et la qualité de gestion de l’entreprise	5
1.2.2.Les stratégies et les objectifs de la direction:	5
1.3. La définition de la PME selon l’approche multicritère :.....	5
2. La définition de la PME dans les différents pays:.....	7
2.1. La définition de la PME selon la commission européenne :	8
2.2. La définition de la PME aux États-Unis :	8
2.3. La définition de la PME au Japon :.....	9
2.4. La définition de la PME en Chine :	10
SECTION 2 : SPÉCIFICITÉS ET ROLE ÉCONOMIQUE DE LA PME.	11
1. Les particularités des PME :.....	11
1.1. Les fondements de la spécificité des PME :.....	11
1.1.1.Les déséconomies d’échelle :.....	11
1.1.2.Les déséconomies de champ :	12
1.1.3.Les déséconomies d’expérience :	13

2. Les forces et faiblesse des PME :	14
2.1. Les forces des PME :	14
2.2. Les faiblesses des PME :	16
2.2.1.Problèmes liés à la taille :	16
2.2.2.Les difficultés financières :	16
2.2.3.Le problème de gestion :	17
2.2.4.Problèmes liés aux nouvelles technologies :	17
2.2.5.Autre difficultés :	17
3. Le rôle des PME dans le développement économique :	18
3.1. Sur le plan politique :	19
3.2. Sur le plan économique :	19
3.3. Sur le plan social :	19
3.4. La participation à l'innovation :	20
SECTION 3 : SOURCES DE FINANCEMENT DE LA PME	21
1. Les besoins de financement des PME :	21
1.1. Les besoins de financement liés à l'investissement :	21
1.2. Les besoins de financement liés à l'exploitation :	22
1.3. Les besoins de financement liés à l'innovation :	22
2. Les sources de financement internes:	23
2.1. L'autofinancement :	23
2.2. Les cessions d'actif immobilisé :	23
2.3. Les sessions bail (lease-back) :	24
2.4.1.L'augmentation de capital par apports en numéraire :	25
2.4.2.L'augmentation de capital par apports en nature :	25
2.4.3.L'augmentation de capital par incorporation de réserves :	25
2.4.4.L'augmentation de capital par conversion de dettes :	25
3. Les sources de financement externe:	25
3.1. Le financement bancaire :	26
3.1.1.Le crédit à moyen et long terme :	26
3.1.2.Le crédit à court terme :	26
A. Le crédit de trésorerie :	26
B. Le financement par mobilisation de créances :	27
3.2. Les emprunts obligataires :	28
3.3. Le financement par quasi-fonds propres :	28
3.3.1.Les avances en comptes courants d'associés :	28

3.3.2. Les prêts participatifs :	29
3.3.3. Financement Mezzanine :	29
3.4. Financement par ouverture de capital :	29
3.4.1. Financement par le capital risque :	29
3.4.2. Le financement via le marché boursier :	30
3.5. Autres sources de financement externe :	30
3.5.1. Crédit-bail :	30
3.5.2. Le crédit fournisseur :	31
3.5.3. Le crédit financier interentreprises :	31
CONCLUSION :	32
Chapitre 2 : Environnement des PME en Algérie.....	33
INTRODUCTION :	34
SECTION 1 : LA PME DANS LE CONTEXTE ALGERIEN.....	35
1. Définition et caractéristiques de la PME en Algérie :	35
1.1. Définition de la PME en Algérie :	35
1.2. Caractéristiques des PME en Algérie :	36
2. L'évolution des PME en Algérie:	39
2.1. La population des PME en Algérie :	39
2.2. Mouvement des PME 2011-S1 2019 :	40
2.3. Évolution des PME (personnes morales) par secteur d'activité :	41
2.4. La répartition des PME en Algérie :	42
2.4.1. Distribution par taille :	42
2.4.2. Distribution par zone géographique :	43
2.4.3. Distribution Par nature juridique :	44
A. Personnes Morales	44
B. Personnes physiques.....	44
2.4.4. Distribution par statut juridique et secteur d'activité :	45
A. PME publiques.....	45
B. PME Privées.....	46
3. La classification des PME :	47
3.1. Classification selon le secteur économique (déterminé par leur activité principale) :	47
3.2. Classification par branche d'activité :	47
3.3. La classification par filière d'activité :	47

3.4. Classification de la PME en fonction de statut juridique :.....	48
3.4.1.Les PME du secteur privé.....	48
3.4.2.Les entreprises de secteur public ; elles se présentent comme suit :	49
SECTION 2 : APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES PME EN ALGERIE.....	50
1. Historique :.....	50
1.2. La période1962-1982 :.....	50
1.3. La période1982-1988 :.....	51
1.4. À partir de1988 :	52
2. Mise à niveau des PME en Algérie :	53
2.1. La mise à niveau :	53
2.2. Le nouveau programme national de mise à niveau de la PME :.....	54
2.3. Le programme de compétitivité industrielle :.....	55
3. Les organisations de soutien et d’accompagnement des PME en Algérie :.....	56
3.1. Direction Générale de la Petite et Moyenne Entreprise:	56
3.1.1.La division de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise :.....	56
3.1.2.La Division d’Appui à la Petite et Moyenne Entreprise :	57
3.1.3.Pépinière et incubateurs d’entreprise :	57
3.1.4.Conseil National Consultatif pour la promotion des PME (CNC PME) :	58
3.2. Organismes et institution spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyenne entreprise :	58
SECTION 3 : ROLE DES PME EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN.....	59
1. La création d’emplois :	59
1.1. Part de l’emploi détenue par type de PME	59
1.2. Taux de croissance des PME et des emplois déclarés	60
2. La création de la richesse :.....	61
2.1. L’évolution de la part des PME au PIB hors hydrocarbures :.....	61
2.2. Évolution de la valeur ajoutée :.....	63
3. Le commerce extérieur :	65
3.1. Balance commerciale :	65
3.2. Importations :.....	66
3.3. Exportations :.....	67
CONCLUSION :.....	69

Chapitre 3 : Étude et évaluation des organismes d'appui en algérie:	70
INTRODUCTION :	71
SECTION 1 : PRESENTATION DE L'ACTIVITE DES ORNASIMES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT EN ALGERIE	72
1. Les organismes de financement :	72
1.1. Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ):	72
1.1.1. Les Missions de l'ANSEJ :	72
1.1.2. Les modes de financement de dispositif ANSEJ :	73
A. Le financement triangulaire :	73
B. Le financement mixte :	73
1.2. L'Agence National de Gestion du Micro-Crédit (ANGEM) :	75
1.2.1. Origine de création :	75
1.2.2. Formules de financement :	75
1.2.3. Présentation chiffrée ANGEM :	76
1.3. La Caisse National d'Assurance Chômage (CNAC) :	76
1.3.1. Présentation de dispositif CNAC :	76
1.3.2. Les missions de la CNAC :	77
1.3.3. Le mode de financement de la CNAC :	77
1.3.4. Présentation chiffrée de CNAC:	78
2. Les organismes de garantie :	78
2.1. Fonds de Garantie des Crédit aux PME (FGAR) :	78
2.1.1. Présentation chiffrée FGAR :	79
2.2. La Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement (CGCI) :	79
2.2.1. Missions et activités :	80
2.2.2. Présentation chiffrée CGCI :	80
3. Autre organismes d'accompagnement :	81
3.1. L'Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI) :	81
3.1.1. Présentation de dispositif ANDI :	81
3.1.2. Présentation chiffrée ANDI :	82
3.2. L'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDI-PME) :	82
SECTION 2 : PRÉSENTATION DES DONNÉES ET LA METHODE VAR	84
1. Présentation des données :	84
1.1. Le Produit intérieur brut (PIB) :	84
1.2. Emplois :	85
1.3. Données des organismes :	85
1.3.1. ANSEJ :	85

1.3.2.ANDI :	86
1.3.3.FGAR :	87
2. Présentation de la méthode VAR :.....	87
2.1. Détermination de nombre de retard.....	89
2.2. Estimation du modèle :	89
2.3. Validation du modèle :.....	89
A. Le test de normalité des résidus de Jarque-Bera :.....	89
B. Test d'hétéroscédasticité des erreurs :.....	89
C. Test d'autocorrélation :	90
SECTION 3 : INTREPRÉTATION DES RÉSULTATS	91
1. Étude de la stationnarité des séries :.....	91
1.1. Analyse de corrélogramme :.....	91
1.2. Test ADF :	92
1.2.1.Détermination du nombre de retards.....	92
1.2.2.Teste de la stationnarité des séries en niveau :.....	93
A. La série DZ_PIB :	93
2. L'impact sur PIB :.....	94
2.1. L'estimation VAR :.....	94
2.2. Analyse des résultats :.....	95
2.3. Validation de modèle :	96
2.3.1.Test sur les résidus :.....	96
A. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de White):	96
B. Test de normalité des résidus : statistique de Jarque Bera	97
C. Test d'autocorrélation des résidus :	97
3. L'impact sur l'emploi :.....	98
3.1. L'estimation VAR :.....	98
3.2. Analyse des résultats:.....	99
3.3. Validation de modèle :	99
3.3.1.Test sur les résidus :.....	99
A. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de White):	100
B. Test de normalité des résidus : statistique de Jarque Bera	100
C. Test d'autocorrélation des résidus :	101
4. L'impact des investissements sur l'emploi:	101
4.1. L'estimation VAR :.....	101
4.2. Analyse des résultats:.....	102

TABLES DES MATIERES

4.3. Validation de modèle :	103
4.3.1. Test sur les résidus :	103
A. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de White):	103
B. Test de normalité des résidus : statistique de Jarque Bera	104
C. Test d'autocorrélation des résidus :	104
5. L'interprétation économique des résultats :	105
5.1. L'impact sur le PIB :	105
5.2. L'impact sur l'emploi :	106
CONCLUSION :	107
Conclusion générale	109
Bibliographie	112
Annexes	
Table des matières	

TABLES DES MATIERES
